





OEUVRES

POLITIQUES

DE M. DE PRADT.

OEUVRES

POLITIQUES

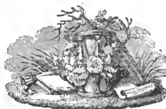
DE M. DE PRADT,

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE MALINES.

VRAI SYSTÈME DE L'EUROPE

RELATIVEMENT

A L'AMÉRIQUE ET A LA GRÈCE.



PARIS.

PICHON ET DIDIER, ÉDITEURS,

LIBRAIRES-COMMISSIONNAIRES,

SUCCESSEURS DE BÉCHET AÎNÉ,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.

1828.

IMPRIMERIE DE TROUVÉ ET COMPAGNIE,
RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, N° 16.

VRAI

SYSTÈME DE L'EUROPE

RELATIVEMENT

A L'AMÉRIQUE ET A LA GRÈCE.

CHAPITRE PREMIER.

Motifs de cet écrit.

L'AMÉRIQUE et la Grèce occupent une grande place dans l'histoire de notre temps, dans les affaires du monde, et dans l'attention de l'Europe: déjà la première est parvenue au terme de sa révolution, sous le double rapport de l'indépendance et de l'organisation intérieure; de son côté, la Grèce fait effort pour arriver au même but, mais elle

éprouve des obstacles dont l'Amérique est exempte et ne peut pas ressentir le contre-coup : car les mers et la distance protègent l'Amérique contre l'espèce de malveillance qu'elle peut encore éprouver de la part de quelques parties de l'Europe ; au lieu que la Grèce, espèce d'appendice de l'Europe du côté de l'Orient, prête, par ce rapprochement, à des attaques qui ne peuvent pas avoir lieu à l'égard de l'Amérique : la Grèce est menacée par son voisinage presque autant que par ses ennemis ; c'est sa géographie qui fait son danger, et ses voisins sont peut-être plus à craindre pour elle que les camps des faibles Ottomans. Que la querelle soit concentrée uniquement entre la Turquie et la Grèce, et la solution sera aussi complète que prompte ; mais par-delà la Turquie il y a d'autres puissances : celles-ci peuvent avoir des vues, des intérêts propres ; la Grèce est donc dans un état de dépendance relative à leur égard, dépendance dont l'Amérique, pour le fond des choses, n'a nullement à s'inquiéter. Cependant, dans les deux contrées, les choses sont arrivées à ce point, qui, en permettant de lire clairement dans l'avenir, ordonne par là même de s'en occuper et de préparer la solution d'un état violent par sa nature, et inquiétant pour tout le monde : or, tel est l'état actuel de l'Europe par les deux révolutions de

l'Amérique et de la Grèce ; elles entretiennent au milieu d'elle un état d'inquiétude, d'expectative, d'irritation même, une division marquée et tranchante dans les principes, le langage et la conduite des gouvernemens. Cette division produit nécessairement une certaine aigreur dans les relations mutuelles : il y a déjà beaucoup de mal dans un pareil état ; il ne peut pas se prolonger sans de graves inconvéniens.. Les grandes querelles ne se forment guère autrement ; presque toujours elles ont leurs racines moins dans les intérêts positifs que dans les dispositions haineuses que créent de longues contrariétés. Chaque jour apportant un mauvais levain, envenimant les plaies de l'amour-propre, un poids immense de haines se trouve tout formé, presque à l'insu de ceux qu'elles vont faire éclater. Qu'on prenne l'histoire et que l'on voie si ce n'est pas ainsi qu'ont été formés la plupart de ces orages qui ont fondu sur le monde avec tant de fracas et de dommages, et si les vapeurs qui les ont grossis se sont élevées du fond même des affaires, ou bien du fond de cœurs ulcérés par de longs et secrets ressentimens, par les blessures intérieures dont on dérobe la vue en préparant leur vengeance. Depuis long-temps nous voyons ce résultat se préparer, et, au point où l'on est déjà arrivé, combien peu de chose suffirait pour allumer un immense incendie !

C'est pour détourner ce malheur et pour aller au-devant de ce qui pourrait l'amener que nous avons entrepris ce nouveau travail. Il appartient à d'autres de décider, mais il est du devoir de tous de remontrer; on peut même recevoir des antécédens des espèces de lettres de créance. Depuis plus de vingt-cinq ans, les questions de cette nature nous ont beaucoup occupés; celle-ci en est la suite et comme le corollaire: les choses se sont passées en Amérique comme nous l'avions annoncé. Les motifs exposés pour sa séparation imminente avec l'Espagne sont ceux qui l'ont portée à l'effectuer. Ainsi qu'on l'avait dit, la lutte s'est engagée, l'Espagne a succombé: cela était encore dans nos prévisions, et trop facile à voir pour tirer vanité de l'évènement. Dans la première époque et antérieurement à la séparation, nous avions indiqué les limites des nouveaux états américains, d'après les grandes lignes de démarcation que la nature a tracées entre les diverses parties de ce vaste continent. Ils ont eu le bon esprit de les adopter, et par là ils se sont montrés soumis et comme obéissans aux lois de la nature. Il n'y a pas à rougir de céder à un tel maître. Mais l'Amérique a fait plus: nous lui avions parlé de monarchie, lorsqu'elle-même était monarchique, et elle a embrassé l'ordre républicain. Que l'Europe se demande si ce n'est pas pour l'avoir

délaissée, outragée, combattue, assaillie de vœux ennemis à défaut de pouvoir le faire par ses armes, et si elle n'a pas laissé passer ce qui ne se répare jamais, l'occasion. Maintenant, l'Amérique est consolidée en indépendance, en force active, en gouvernement régulier, en tranquillité intérieure. Elle a reçu l'adoption sociale d'états puissans dans les deux hémisphères; mais la grande coalisation européenne hésite à en faire autant; elle est dans un état équivoque et d'expectative à l'égard de l'Amérique; elle tient celle-ci dans le même état; elle imprime le même caractère d'hésitation et de doute à la conduite des états secondaires. Il résulte de tout cela un *tangage* pénible à la fois pour l'Amérique et pour l'Europe....

De son côté, la Grèce a surmonté les difficultés premières de toute tentative d'indépendance contre un gouvernement établi. En cela comme en tout, ce sont les premiers pas qui coûtent le plus. La terre et la mer ont également prêté aux triomphes de la Grèce, on voit croître la Grèce et la Turquie s'affaisser dans la même proportion. La libération de la Grèce proprement dite, et celle de la plupart des îles de l'Archipel est consommée; le joug ottoman, défendu par des bras amollis et par des têtes faibles, est brisé sans retour; la *Métropole de l'or*, l'opulente Angleterre,

cette maîtresse des sains principes politiques, n'hésite pas à faire des actes de foi sur les destinées de la Grèce, en lui ouvrant des trésors qu'elle tient fermés pour Constantinople et pour Madrid. La Grèce prévaut donc évidemment contre la Turquie. Mais ici revient encore cette coalition européenne, qui menace même dans son immobilité, qui parle haut par son silence, et qui nourrit des ombrages par sa neutralité : neutralité d'un genre nouveau, car n'étant ni indifférence, ni tolérance avouée, elle ne permet pas à la mémoire de perdre un moment le souvenir de ce qui s'est passé à l'égard d'autres peuples, elle rappelle toujours, et montre ouvert, cet arsenal de motifs dans lesquels on a été chercher les armes sous lesquelles tant de nations ont succombé.

Cet état est violent, il ne peut pas durer ; le calme apparent de l'Europe cache les matériaux d'un grand incendie : combien se sont allumés sans des alimens rassemblés d'aussi loin, et dans cette abondance ? Il n'est pas dans la nature des choses, 1° que la décision du sort d'un monde entier soit abandonnée à elle-même et se fasse toute seule ; 2° que d'une position si nouvelle, que de sentimens si contraints et de vues si contraires, il ne sorte pas quelque évènement qui mettra tout en mouvement : le contraire ne s'est jamais vu, et le chapitre des évè-

nemens imprévus, les incidens fortuits, des causes créées par le hasard, est le plus étendu de tous ceux qui entrent dans la composition de l'histoire. La tranquillité de l'Europe tient donc évidemment à un fil; elle est peut-être dans l'esprit des hommes; mais elle n'est pas dans les choses: l'Europe est placée entre deux volcans, silencieux encore, mais dont une étincelle peut faire éclater tous les feux; dans la formation actuelle de l'Europe en grandes masses politiques, le choc serait terrible et long. De plus, il ne se bornera pas à l'ordre politique: mais le conflit commencé dans les cabinets, descendra dans le sein de la société, enveloppera tous ses rangs, comme le font toutes les querelles dans lesquelles l'opinion trouve place, et celle-ci est bien de cette nature; car c'est une question mi-partie de politique et de sociabilité; ces deux caractères dominent dans elle. Ceci est grave, infiniment grave; rien ne paraît préparé pour y parer: on s'observe, mais on ne résout rien; on se contrarie, mais on ne cherche pas les points de conciliation; des surprises peuvent avoir lieu dans cet état d'indécision chagrine; de fâcheuses complications peuvent s'y ajouter, et ne peuvent guère manquer d'y survenir. La vue distincte de ces dangers nous frappe depuis long-temps; l'époque qui peut les réaliser nous semble se rapprocher; nous ne nous endor-

mons pas au bruit de promesses dont l'accomplissement n'est pas au pouvoir de ceux qui les prodiguent. Les yeux toujours fixés sur la nature des choses, nous recherchons ce qu'elles, qui ne trompent jamais, portent dans leur sein; et comme nous n'y apercevons rien que d'effrayant, nous avons cru qu'un travail préparatoire sur ce vaste sujet, dans les circonstances où nous sommes tous placés, pouvait avoir quelque opportunité.

Mais pour rendre ce travail utile, il faut qu'il soit clair; et pour être clair, il doit présenter tous les objets qui s'y rattachent, classés dans un ordre régulier. Ainsi, ayant à parler de contrées situées dans deux hémisphères différens, et dans deux positions politiques qui n'ont aucune analogie entre elles, il est nécessaire d'en traiter séparément: il n'y a de commun entre l'Amérique et la Grèce que leur tendance vers l'indépendance et l'ordre républicain; tout le reste est différent : de plus, la question actuelle tenant à la fois à l'état général du monde, aux principes de l'ordre social, à l'ordre colonial, et à des intérêts positifs, il est indispensable de retracer sommairement ce qui concerne ces divers objets. Qu'on nous pardonne d'alonger un peu le chemin; ce n'est pas pour notre plaisir personnel, mais pour l'aplanir devant les autres. Il n'arrive guère que les naviga-

teurs se plaisent à prolonger la traversée avec ses ennuis et ses incommodités : mais que l'on veuille bien considérer la gravité de cette question, l'immensité des intérêts qui s'y rattachent. C'est la première fois, depuis la création, que deux mondes se sont trouvés en présence, et se sont demandé mutuellement qui ils étaient ; car la demande de reconnaissance n'est pas autre chose. Il s'agit ici de naturaliser une portion du globe : un sort éternel est à fixer ; à cette seule pensée, on sent son esprit s'élever et s'enflammer, on accuse la faiblesse du langage impuissant à se proportionner à de pareils sujets.

Ce besoin, ce désir de la clarté va nous forcer à remonter à des origines, à fractionner un travail qui gagnerait à être présenté dans son ensemble, s'il ne s'agissait que de plaire à l'esprit, et non pas d'agir sur lui par la conviction ; mais avant tout, il faut que ce travail soit utile ; les avantages de la forme doivent être sacrifiés à la solidité du fond : tout sacrifice fait à l'utilité porte avec lui son dédommagement. Nous sentons d'autant plus vivement le besoin de présenter ces observations avec la clarté propre à les faire entrer dans l'esprit des lecteurs, que cet écrit est vraisemblablement le dernier que nous aurons lieu de publier sur le même sujet ; au point où les choses

sont arrivées, la question générale, relativement aux deux pays, est comme épuisée ; à l'avenir, il ne restera que des incidens qui ne peuvent être l'objet d'un travail analytique, tel que celui-ci. Il faut donc profiter de cette dernière occasion, pour former un sommaire de tous les élémens de ces deux questions, et l'offrir au lecteur, dans un ordre de discussion qui lie les principes aux faits, et qui lui présente ainsi la question sous tous ses rapports, tel est notre but dans celui-ci, et dans l'ordre que nous y observerons. Désormais nos écrits ne peuvent plus servir à la cause générale de l'Amérique et de la Grèce, *elle est gagnée !* Puisque nous n'avons plus qu'une fois à travailler pour elles, faisons-le de manière à les servir, et à leur montrer quelle est l'ardeur de nos désirs d'y parvenir.

CHAPITRE II.

Rapport des révolutions de l'Amérique et de la Grèce avec l'état général *du monde.*

Qu'est cet état ? n'est-ce pas, quoi qu'on en dise, celui d'une révision, et comme d'un redressement général des institutions qui ont régi le

monde ? n'est-ce pas pour l'esprit humain le retour à la nature et à son droit, celui d'examiner, de comparer, de juger ? Tel est l'état actuel du monde : état nouveau, contrariant pour ceux qui avaient d'autres habitudes, mais état certain, incontestable, car il provient, il est le résultat nécessaire des élémens qui forment les sociétés modernes. Pour les replacer dans leur ancienne direction, il faudrait abolir les nouveaux élémens et ramener les anciens, chose impossible. Jusqu'ici on avait vécu comme sur parole, et par suite d'habitudes ; les faits enchaînés aux faits, sous la sanction du temps et sous la main de l'autorité, formaient le droit. Le temps de l'examen à son tour est venu ; il a conduit à faire demander aux faits compte de leurs droits. Quel immense changement ! le droit, règle du monde, et détrônant les faits ! Il en est résulté que le monde entier fait sa pétition *de droit*, tout haut et par le fait, là où il n'est pas comprimé, comme en Grèce et en Amérique ; tout bas, et par des vœux échappés du fond des cœurs, là où il est comprimé, comme en Italie, en Allemagne, en Espagne et en Portugal. Dans le premier cas, la liberté permet d'appliquer le droit aux faits, de les mesurer sur lui, et de les lui soumettre ; dans le second, la contrainte réduit à attendre, à désirer, et à espérer ;

ainsi marche l'esprit humain. Le monde actuel représente ce que fit l'Angleterre lorsque, fatiguée des faits *acerbes des Tudor*, elle se retourna vers l'examen et demanda *le droit*. En 1789, la France fit aussi sa *pétition de droit;* sa révolution n'est pas autre chose, et, à travers beaucoup de vicissitudes, elle est arrivée à la Charte. Les révolutions de l'Amérique et de la Grèce sont des fractions de ce mouvement universel, de cette impulsion commune imprimée au monde. L'Amérique demande à l'Espagne *son droit;* la Grèce en fait autant à l'égard de la Turquie. Des deux côtés, leurs requêtes sont reçues également, comme le sont les actes de cette nature, comme la force a coutume d'accueillir les remontrances de la faiblesse présumée, comme ceux qui ont l'habitude du commandement, écoutent les demandes du partage ou de la remise de l'autorité; mais aussi les suites de ce *repoussement* se ressemblent-elles partout : ce sont la guerre et l'appel aux armes. Il ne faut donc ni s'étonner ni s'irriter de ce qui se passe en Amérique et en Grèce; ce n'est ni plus ni moins que la conséquence nécessaire de causes préexistentes et d'antécédens qui ne peuvent pas rester sans effets. Les États-Unis, la révolution française, tout le mouvement du globe, ont préexisté à la révolution américaine et à la révolution grec-

que les principes nouveaux lui sont antérieurs; dans ces deux contrées, on n'a donc fait qu'entrer dans le mouvement général, comme, au temps de la réformation, diverses régions s'adjoignaient successivement à celles qui étaient entrées les premières dans la carrière; mais de plus, la Grèce et l'Amérique ont été favorisées, bien mieux, entraînées par l'agent le plus actif de la civilisation moderne, qui consiste dans les communications ouvertes entre tous les peuples; c'est la plus précieuse acquisition des societés nouvelles, celle de toutes qui est la plus propre à lier les hommes entre eux, et à leur fiare connaître et désirer ce qu'il y a réciproquement de bon chez eux. L'Amérique et la Grèce n'ont eu qu'à profiter de ce secourable auxiliaire, et à s'aider de ce puissant levier; rien n'était plus naturel. Leurs révolutions ne sont pas une déviation à l'ordre général du monde, une disparate avec l'état commun; elles n'ont point pris naissance dans des cas fortuits, dans des intérêts privés, dans une enceinte étroite; loin de là, les principes généralement reçus les ont appelées à la vie; elles ont pris naissance au grand jour; un monde entier a servi de berceau à l'une d'elles: par là, cette révolution diffère essentiellement de celle de la Suisse, de la Hollande, et même de l'Angleterre. Le contrat social n'était pas né pour

l'Helvétie, réservée à l'honneur de donner le jour au génie qui en a rédigé le code immortel, réparateur des misères humaines, lorsque ses valeureux enfans mirent fin à un despotisme absurde et féroce; parmi eux, le fait précéda la connaissance *du droit*, on s'affranchit avant de penser, la liberté devança la science des principes. C'est encore à part des principes de l'ordre social, que la Hollande éclata contre le fanatisme et les vexations de l'Espagne; alors l'Europe présentait un tableau à peu près uniforme de monarchies absolues à divers degrés, régies par les lois et les usages, héritage des temps barbares; à cette époque encore, les peuples vivaient isolés, et les larges communications qui les unissent n'étaient pas encore ouvertes. C'est cet isolement qui atténua l'effet de la révolution d'Angleterre sur le sort de l'Europe. Confinée dans une île, quoique procédant de principes réguliers, quoique multipliant des scènes bien nouvelles et inconnues aux temps antérieurs, cette révolution qui, de nos jours, suffirait pour ébranler l'Europe, fixa peu son attention, parce qu'alors on ne communiquait guère; mais aujourd'hui tout est changé; tout principe, tout mouvement porte avec lui un caractère et un effet de généralité; tout le monde peut se l'approprier ou s'y conformer. L'Espagne,

l'Italie, le Portugal, ont essayé de le faire; la force les a comme arrachées de cette direction. Plus heureuses qu'elles, mieux protégées par leur situation, l'Amérique et la Grèce ont pu la suivre, en bravant de loin des mécontentemens bien impuissans contre l'une, peu généreux contre l'autre.

La facilité et la rapidité avec lesquelles se sont effectuées des révolutions de la gravité de celles qui nous occupent, sont des indices certains de la vérité de cet aperçu. Combien de temps n'a-t-il pas fallu pour consolider des révolutions aussi bornées dans l'espace qu'elles embrassèrent que l'étaient celles de la Hollande et de la Suisse; au lieu que dans quelques années, sous l'inspiration des mêmes principes et des mêmes exemples, semblables à une traînée de poudre, au mouvement électrique, on a vu la révolution courir, pour ainsi dire, d'un bout à l'autre du vaste continent de l'Amérique, et le remplir tout entier dans un instant? Tout s'est trouvé fait comme de soi-même, et la terre que des maîtres ombrageux tenaient séquestrée du reste du monde, celle de toutes les parties du globe qui semblait la plus vierge de nouveautés, et la plus inaccessible aux révolutions du reste d'un monde qu'on lui avait rendu étranger, n'a eu besoin que de quelques jours pour se conformer à ce modèle, et se rendre

en tout semblable à lui. Ceci renferme une grande leçon, et un profond sujet de réflexions. D'où a pu provenir un changement si prompt, si vaste, si facile, sinon de la pacification à un mouvement général, dont la vue épargne la peine des recherches, et excite à se porter, par des voies toutes tracées, vers un but qu'on voit déjà atteint par d'autres ?

Ce point est essentiel à fixer ; car, sans cette précaution, il est impossible de s'entendre, et nous avons besoin de nous dégager dès l'abord de ces allégations vulgaires et fastidieuses contre les révolutions, d'après lesquelles on confond tout, causes, temps, lieux, hommes et choses, et l'on fait résulter d'une espèce d'émeute, de sédition ou de calculs ambitieux, un mouvement qui, de la part de l'Amérique, vient changer la face et doubler la fortune du monde, et qui, de celle de la Grèce, vient offrir à l'Europe un correctif pour son système politique, un rempart pour sa partie la plus vulnérable, et à l'humanité une réparation aux lieux où depuis des siècles elle reçoit le plus d'injures.

C'est sous ces rapports généraux et nobles que doivent être considérées l'origine et la nature des révolutions d'Amérique et de Grèce. Quand on a à s'occuper d'elles, il faut porter ses regards en

haut, se rapporter aux principes qui font naître et vivre les grandes associations humaines, se séparer de toute idée vulgaire; et, comme le navigateur qui parcourt l'océan, tenir toujours les yeux tournés vers le ciel, et sur les feux qui l'éclairent.

CHAPITRE III.

Droit primitif et secondaire.

On oppose à l'Amérique et à la Grèce *des droits ;* il faut donc rechercher ce qu'est le *droit,* et ses divers degrés. Quel est le but de tout dans notre univers? *L'homme.* Tous les droits émanent donc de lui, et se rapportent aussi à lui. Il est donc le droit primitif; tout le reste est secondaire, sujet aux modifications jugées bonnes par les intéressés, et accomplies dans les formes convenues entre eux. Aussi varient-elles dans toutes les associations humaines : celles-ci ont besoin d'ordre, elles conviennent des formes propres à son maintien ; ces formes doivent être stables, sans être inflexi-

bles, car l'instabilité, comme l'inflexibilité, détruisent l'ordre. Celui-ci est fait pour le bien de l'homme en société, il se trouve donc que c'est vers lui que tout gravite et retourne ; c'est lui qui, à la fois, ouvre et ferme le cercle. *Le droit de l'homme, celui de l'humanité*, est donc supérieur à tous les autres droits ; c'est à lui de leur servir de régulateur, de maître, et de les faire céder en tout. Il faut commencer par rechercher si ce droit primitif n'est pas lésé ; l'histoire apprend que presque toutes les révolutions sont nées de lésions pareilles et des refus de leur redressement.

Quand l'Allemagne voulut se soustraire à l'obéissance de Rome, elle se fonda sur la profondeur et la durée de ses souffrances ; elle publia le tableau de ses douleurs, et en forma le célèbre exposé des *Centum gravamina*. L'Angleterre fit de même ; écrasée par la tyrannie des Tudor, elle réclama *le droit*, elle combattit une première fois pour l'obtenir, elle se l'assura par un dernier et heureux combat. S'il pouvait en être autrement, il faudrait dire que ce serait au droit primitif à céder au droit secondaire, et à *l'homme* à céder aux conventions faites entre des hommes. Celles-ci n'ont pour but que le bien de l'homme ; il faut donc que celles qui contrarient directement ce but, cèdent à ce qui est fait pour le remplir. Heu-

reusement ces cas sont rares, car ils supposent des positions extrêmes; ils sont faits pour remédier à ces positions : ce serait tourmenter l'humanité, bien loin de la servir, que d'en multiplier l'application. Aussi dans la discussion qui nous occupe, n'avons-nous à nous assurer que d'une seule chose, c'est de savoir, si dans la cause de l'Amérique et de la Grèce, cette distinction entre le droit primitif et le droit secondaire peut trouver place; ce point établi, tout le reste suivra avec cette facilité qui résulte toujours de l'adoption de principes reconnus.

CHAPITRE IV.

L'Amérique. Droits de l'Espagne sur elle.

Qu'est l'Amérique? Une immense contrée, située à une fort grande distance de l'Europe et de l'Espagne, infiniment plus étendue que celle-ci, plus riche et plus abondante qu'elle en toute espèce de moyens de prospérité. l'Amérique a-t-elle été faite pour l'Espagne? Comme l'Espagne pour

l'Amérique. L'Espagne avait-elle quelques droits sur l'Amérique? Comme l'Amérique sur l'Espagne. Quels sont donc les droits de l'Espagne sur l'Amérique? Ceux de la force, revêtue du titre de conquête, comme plus sonore, et propre à cacher ce qui manque au droit et à la beauté des moyens qui donnent les conquêtes. La découverte d'un pays en donne-t-elle la propriété? Quand il est vacant. S'il est occupé, d'où le nouveau venu prend-il un droit contre l'ancien propriétaire? Celui-ci n'a causé ni dommage ni injure, puisqu'il n'était pas même connu... Quel est donc le droit de l'Espagne sur l'Amérique? Le droit colonial créé par l'Europe... Expliquons ceci. Quand le Portugal, violant *le droit* de l'Inde, et l'Espagne en faisant autant à l'égard de l'Amérique, eurent attiré sur leurs traces tous les peuples de l'Europe, il fallut mettre de l'ordre dans ce pillage de l'univers; et pour cela on convint d'un droit colonial: on se donna mutuellement le sol et les habitans, comme on s'est donné les Nègres, et avec autant de droit dans un cas que dans l'autre. Laissons là les mots avec lesquels on déguise tant de choses et on abuse tant d'esprits, et définissons le droit de propriété coloniale tel qu'il est, *une amnistie mutuelle que les Européens se sont donnée pour le vice du titre de leur*

domination sur des contrées et des hommes plus faibles qu'eux. Ah ! s'ils eussent été aussi forts ! On n'a pas colonisé la Chine, et on en sait bien la raison... Les Européens ont été pour les peuples de l'Inde et de l'Amérique ce que les Cimbres, les Teutons, les Goths et les Vendales furent pour leurs pères... Ainsi roule le monde dans un cercle de violences et de spoliations; parlant du *droit*, et se réglant sur les intérêts. Mais, comme les torrens s'arrêtent, de même les conquérans se fixent : alors ils font des conventions, et, sous leur abri, ils gardent mutuellement leurs conquêtes. Mais ce droit conventionnel, excellent et légitime pour eux, est-il obligatoire pour le sujet de la conquête? Ainsi l'Europe doit respect aux colonies de l'Espagne, qui, à son tour, est tenue aux mêmes égards pour celles de l'Europe; mais l'Amérique subit-elle les devoirs de traités et de conventions faites sans elle, contre elle, dont elle n'est pas l'objet, mais seulement le sujet? Le principe de la spoliation n'a-t-il pas été la force? Quels droits confère celle-ci? Ne peuvent-ils pas finir de la même manière qu'il ont été formés? L'usage, le temps, la continuité de la soumission, impliquent-ils le consentement qui supplée au défaut du titre primitif? Mais, si cette soumission provient de la continuité de la pression de la

force, à quoi remédie-t-elle ? Il faut remonter toujours au principe, qui est la force et la surprise, cette surprise qui provient des nouveautés de toute espèce dont l'Europe étonna et accabla l'ignorance de l'Asie et de l'Amérique. Ici il faut de plus distinguer entre les deux populations de l'Amérique, les indigènes et les créoles. Les descendans des soldats de Cortez et de Pizarre sont inégaux en droits avec l'indigène américain, péruvien et méxicain : à cela il n'y a aucun doute ; mais qu'est-ce que cela fait à ces indigènes? et n'en existât-il qu'un seul dans toute l'Amérique, n'aurait-il pas le droit de l'arracher à l'Espagne ? L'indigène américain se sert du bras du créole pour reprendre son bien sur l'Espagne, et le créole combat l'Espagne comme tyrannique, et ne remplissant pas les conditions des associations humaines : tous les deux rentrent dans le droit primitif à deux titres et par deux chemins différens ; mais ils finissent par s'y rencontrer, et usent également de droits d'une origine inégale. Cette distinction à échappé à ceux qui se sont occupés de cette question, et qui tous ont également confondu la position des deux populations de l'Amérique. Il sort de ce doublement une double position ; mais l'une ne confère aucun droit sur l'autre, et ne peut lui préjudicier. L'Espagne a sur les enfans de son sol des droits qu'elle

ne peut faire valoir sur ceux de la terre d'Amérique ; mais les obligations des premiers n'annulent pas les droits des seconds. A cet égard, les deux parties ne se présentent pas sur la même ligne de droits ; mais cela est indifférent à la position actuelle, celle du principe de souveraineté de l'Espagne sur l'Amérique, principe qui est la conquête. Celle-ci peut finir comme elle a commencé : à leur tour les conquérans peuvent être conquis, subjugués, expulsés ; le monde a été et sera le théâtre éternel de ces vicissitudes. Tel est la loi de nature, à laquelle il faut savoir se soumettre. L'Espagne la subit dans ce moment. Elle a surpris l'Amérique, aux jours de sa grandeur à elle et de l'ignorance de celle-là ; elle l'a plongée dans la stupeur par la supériorité de ses arts et de ses lumières : celles-ci, modèles d'impartialité, semblables à leur père, au soleil qui luit pour tout le monde, avec le temps ont lui pour l'Amérique ; par elles, l'équilibre moral s'est rétabli entre l'Espagne et l'Amérique : sa rupture avait fait l'inégalité d'où était provenue la sujétion ; son rétablissement a ramené l'égalité, qui, à son tour, a produit l'émancipation. Dans tout cela, il n'y a rien qui ne soit dans l'ordre de la nature. Il y a là beaucoup de sujets de réflexion, et pas un seul de courroux ; il y a beaucoup pour la raison, et rien, absolument

rien contre le droit. La mort est dans l'human té; pourquoi les conquêtes seraient-elles exemptes de la loi commune ? et est-ce faire tort aux conquêtes que de les assimiler à l'humanité ?

CHAPITRE V.

Ordre colonial.

Que sont des colonies? Des enfans portés hors de la maison paternelle, sous toutes sortes de formes et pour toutes sortes de causes. Négligeons les petites colonies ; elles sont condamnées à une tutelle éternelle ; ce sont des enfans qui n'arriveront jamais à la virilité, et nous n'avons à nous occuper que des effets de celle-ci. Laissons également ces colonies dont on a créé la population avec des légions d'esclaves accumulés par les imprévoyances de la cupidité; car rien n'est plus imprévoyant que l'avarice, qui toutefois a l'air de la prévoyance même. Quand on fait dépasser sans mesure le nombre de ceux qui sont condamnés à servir, sur ceux qui ont à commander, alors on

fait des Saint-Domingue, et ce frémissement sourd qui ébranle périodiquement le sol des Antilles placées au centre de l'esclavage noir, comme Naples l'est au pied du Vésuve. Bornons-nous donc aux colonies espagnoles et portugaises.

Au début, ces colonies étaient faibles; elles avaient besoin de protection contre les indigènes : c'est l'enfant marchant appuyé sur la main de sa mère, et fixé à ses côtés. A cet âge, il n'y a pas encore de volonté; car vouloir c'est connaître. Il n'a pas d'avantage d'intérêts; car, pour avoir des intérêts, il faut pouvoir juger, discerner, gouverner et défendre. Hors de là, que sont des *intérêts?* Quand l'âge a développé les facultés cachées dans l'organisation de tous les êtres, alors le temps des volontés et des intérêts est arrivé; l'homme complet veut, et s'attache à ce qui lui est bon, à son intérêt; il peut le juger et le diriger; comme il se trouve semblable en tout à ses parens, il veut autant qu'eux et comme eux. L'ordre colonial procède de même, car ses lois sont également dans l'ordre de la nature. Jeunes, les colonies subissent les lois de l'enfance, et, comme elle, sont sans volonté propre, sans intérêt distinct de celui de la métropole... Viriles, fortes, développées, majeures, elles aspirent à l'exercice des droits que la majorité confère dans l'humanité : tout s'y passe ab-

solument comme dans les familles humaines. Si, pour celles-ci, la loi a ménagé des secours aux enfans contre les refus illégaux des parens, de même la nature a ouvert devant les colonies les tribunaux auxquels sont inévitablement portées les contestations entre les sociétés humaines. Ces contestations ont pour l'ordinaire deux causes principales : 1° la séparation comme droit; 2° les mauvais traitemens de la part de la métropole... Les deux causes agissent également dans l'ordre de la nature : la première a fait la séparation des États-Unis, séparation purement rationnelle, car les traitemens de la métropole à leur égard n'étaient pas tortionnaires; et il n'est pas de colonie qui ne composât son bonheur avec un état pareil à celui dont les États-Unis ont cessé de vouloir. Mais ils sentaient que la liaison avec l'Angleterre empêchait et retardait le développement dont ils sentaient le principe actif en eux-mêmes... C'est moins contre des maux présens que pour l'acquisition de tous les biens qu'ils apercevaient, que les Américains du Nord ont rompu avec l'Angleterre. La seconde de ces causes, quand elle atteint un haut degré de gravité, rompt de même l'union coloniale; car c'est rompre une union que de s'opposer à ce qui peut satisfaire aux besoins qui l'ont fait former... Les obligations sont synallagmatiques:

quand une société n'engendre plus que des désastres, lorsqu'elle est constituée de manière à contrarier le but de toute association, qui est le bien-être des sociétaires, alors cette société viciée tombe d'elle-même ; la partie qui se borne à se retirer sans rien exiger de celle dont elle s'éloigne, est dans le droit tracé par la nature; et celle qui, dans des vues d'intérêt, prétend la retenir, manque au droit, et n'en a pas d'autre que celui que crée l'intérêt... Or, personne n'est tenu de subordonner son intérêt à celui d'autrui... Quand on appelle la force à le défendre, on autorise, on appelle aussi la force à en préserver. Or, voilà la position respective de l'Espagne et de l'Amérique...

L'Espagne a été forte et l'Amérique faible; au temps de sa force, l'Espagne dominait l'Amérique; avec la force que le temps lui a donnée, l'Amérique repousse la domination de l'Espagne. C'est un enfant parvenu à sa majorité, et demandant à jouir des droits que la nature y a attachés. Mais plus juste que l'Espagne, elle ne lui demande rien que la séparation ; l'Espagne au contraire veut la continuité de la sujétion, qui entre dans ses intérêts. L'Amérique joint donc la générosité au droit; c'est le combat de la nature et du désintéressement, contre le droit fictif et l'avidité. L'Amérique demande à cesser de perdre, l'Espagne demande à continuer

de gagner : laquelle des deux se présente avec le plus d'avantages? L'Amérique serait bien fondée à demander des indemnités à l'Espagne; elle ne lui en demande qu'une seule, celle de cesser de l'écraser par une union mal assortie, et par un régime tout calculé pour son malheur. Dans un langage frappant par sa vérité, touchant par sa simplicité, l'Amérique dit à l'Espagne : « Ce qui se passe entre vous et moi, n'est que l'image de tout ce qui a lieu dans la nature : regardez tous les êtres; voyez-les naître faibles, en grandissant se séparer graduellement, et se séparer tout-à-fait de leur berceau; chercher chacun leur bien-être dans les routes créées par l'ordre de la nature, ou frayées par leur industrie respective. Je ne vous demande que de me laisser imiter en paix ces modèles irrécusables. Le passé vous fut propice, vous exigeâtes beaucoup de ma faiblesse; je ne vous en fais pas de reproches, je n'exige rien pour les pertes passées. Substituons les liens de l'amitié à ceux de la dépendance; ma majorité m'a mise au-dessus d'elle, m'a donné des forces supérieures aux vôtres, et m'appelle à ne m'occuper désormais que de mes destinées propres. Elles vous seront propices autant qu'à moi; vos avantages ne périront pas dans cette séparation, ils ne feront que changer de moyens, et gagneront à le faire. Comme l'oiseau capable de

se soutenir dans les plaines de l'air, s'élance en saluant le nid paternel par un dernier chant, à mon tour, je m'élance, en vous adressant ces paroles qui seront les dernières, au milieu de cet univers qui m'attend, et que je suis destiné à embellir et à vivifier. »

CHAPITRE VI.

État positif de l'Amérique à l'époque de sa révolution.

Cet état se composait de deux choses : 1° des facultés de l'Amérique ; 2° du sort que lui avait fait l'Espagne. Nous en traiterons dans deux chapitres séparés.

L'étendue, la population, les moyens de richesse et les lumières forment les facultés des nations : qui en était le mieux pourvu, de l'Amérique ou de l'Espagne ?

L'arrêt de l'Espagne est écrit sur la carte de géographie. Quelle immense disproportion entre

elle et l'Amérique ! L'œil en est offensé, et le seul aspect des deux contrées fait dire involontairement : *C'est celle-là qui commande à celle-ci.* La population de l'Espagne était bornée à *onze millions d'habitans*, celle de l'Amérique dépassait quinze millions ; le Mexique seul en possédait *sept*. Le sol, l'étendue des états de l'Amérique, l'immensité de la reproduction sur ce sol le plus fécond de l'univers, prêtaient à un accroissement de population que l'Espagne ne pouvait pas atteindre. La richesse de l'Amérique provenait d'elle-même, au lieu que celle de l'Espagne provenait en grande partie de l'Amérique. Quant aux lumières, Mexico, Lima, Buenos-Ayres, Caraccas, en savaient autant que Madrid, Cadix et Salamanque. Le créole américain est généralement ingénieux, propre aux arts et aux sciences. Les moyens d'instruction existent en Amérique, à un degré égal et même supérieur à celui qu'elles avaient atteint en Espagne. L'Amérique possédait des arsenaux, des chantiers, des académies, des hôtels de monnaies ; elle n'était étrangère à aucun moyen de lumière et de perfectionnement qui se rencontre dans l'Europe ; les savans et véridiques écrits de M. de Humboldt sont le monument de cette participation de l'Amérique à la civilisation générale ! le vice-roi Galvez

avait beaucoup préparé l'éducation de l'Amérique; et quand la grande lutte est venue, qui a succombé, qui a montré le plus de courage, de lumières, de science politique et militaire, de maturité dans le conseil, d'élévation et d'éloquence à la tribune et dans les actes publics? En quoi les chancelleries des divers états de l'Amérique le cèdent-elles à celles de l'Europe? il n'est aucune de celles-ci qui n'y trouvât des modèles bons à suivre, et des titres d'honneur. Quelle tête en Europe s'élève au-dessus de celle de Bolivar? qui a jugé, combattu, et parlé mieux que lui? A quel Européen aujourd'hui ne pourrait-il pas prêter quelque branche de cette immense moisson de lauriers dont il est chargé?

Tous les genres de supériorité sur l'Espagne militaient donc en faveur de l'Amérique. Comment alors auraient-elle continué de servir sous une métropole qu'elle sentait lui être inférieure en tout? Dès ce moment une révolution ne se trouvait-elle pas toute faite? Ne l'était-elle pas des mains même de la nature? et accuser des révolutions sorties d'une source aussi légitime, n'est-ce pas accuser la nature elle-même?

De plus, si à ces inégalités relatives vient se joindre le sentiment de grands maux, et la perspective indéfinie de leur durée, alors la nécessité de la ré-

volution se fait sentir plus vivement, elle devient inévitable, elle se fera, elle est déjà faite....

Voyons donc le sort que l'Espagne a fait à l'Amérique, et l'avenir qu'elle lui réservait.

CHAPITRE VII.

Sort présent et à venir de l'Amérique par la domination espagnole.

Négligeons les détails pour arriver d'emblée au principe élémentaire de la conduite de l'Espagne à l'égard de l'Amérique ; le voici : son système a été celui de Philippe II pour l'Espagne elle-même comme pour ses autres états d'Europe (*): *Déprimer*

(*) Lisez dans les intéressans mémoires de M. le comte de Ségur pair de France, sa conversation avec le chef d'une maison religieuse de *Caracas*. Le moine répond à son interlocuteur, qui le presse d'argumens irrésistibles sur l'état comparatif de son pays avec les États-Unis, que si la colonie espagnole prospérait à l'égal des États-Unis,

peuples sous le double joug de la superstition et du despotisme. Il a demandé à l'autel de joindre son autorité à celle du trône, pour le fortifier contre les peuples, et pour obtenir de ceux-ci une obéissance plus facile. Ce roi semble s'être méfié de la royauté, et avoir douté de sa vertu propre. Il a cherché des appuis en dehors d'elle. Il n'a compté que sur la dépréciation de l'*espèce*, et l'a partagé en deux classes, l'une de maîtres la verge à la main, et l'autre d'esclaves à genoux. Ce prince a voulu créer une lacune dans l'humanité; il l'a composée de deux points extrêmes, en laissant vide tout l'espace intermédiaire. Eh bien ! le régime infligé par Philippe à l'Espagne, à son tour celle-ci l'a imposé à l'Amérique; elle s'en est fait en quelque sorte le Philippe II; elle a prononcé contre elle l'anathème de Pharaon contre les Hébreux trop croissans, à son gré, sur la terre d'Égypte, et comme lui, elle a dit : *Sapienter op-*

---

bientôt elle serait plus forte que l'Espagne, et par suite indépendante. Le bon père dit tout le secret de l'Espagne, il ne s'en réserve rien pour lui, et ce secret consiste en deux mots : *Ignorance et misère pour le peuple,* afin qu'il obéisse; en France, on disait vulgairement : *Il faut tenir le peuple bas.*

primamus eos. Que l'Amérique soit opprimée systématiquement; arrêtons dans leur germe des progrès qui feraient la ruine de mon empire; stérilisons, aveuglons, l'obéissance est le partage et la suite nécessaire de la pauvreté et de l'ignorance. Invoquons la nuit pour protectrice, et que ses ombres couvrent tout, pour nous faire régner partout. Que la terre d'Amérique se refuse aux douces invitations du climat, qui la sollicitent de lui confier le soin de faire prospérer sur son sol si abondant, si varié, les productions des deux mondes; que ses ports, capables de recevoir tous les vaisseaux de l'univers, restent dans une solitude interrompue de loin en loin par la présence de quelques navires que j'accorderai comme des faveurs, que le prix des objets cédés par la métropole soit réglé par le monopole, que Lima, Mexico, Buenos-Ayres soient pressurés, rançonnés par lui pour que Cadix soit riche, et que Madrid sorte de la stérilité qui assiége ses portes; que l'Amérique prenne part à toutes mes guerres et les paie; qu'elle soit régie par des hommes qui ne la connaissent pas, pressés de la quitter, empressés la plupart de s'approprier ses dépouilles et de les rapporter dans leurs foyers; que le sort de l'Amérique se décide à Madrid; que les lisières propres à la guider et à la contenir soient placées dans un conseil exclusif; que de

toutes les parties de l'Amérique on soit tenu de venir solliciter en Espagne; mon intérêt veut que la tutelle et l'enfance de cette possession lointaine soient éternelles. Vaste, riche, éclairée, peuplée, elle échapperait infailliblement à mes fers. Pour que mon empire dure, il faut que la pauvreté et l'ignorance, ces deux sœurs nées du même père, durent aussi. Si jamais elle s'éclaire et prospère, c'en est fait de moi, et je perds ce que m'ont donné Cortez et Pizarro. Ainsi, depuis trois cents ans, a raisonné l'Espagne à l'égard de l'Amérique; les stigmates des maux engendrés par ce terrible système couvrent tout son corps. Jamais il ne fut un chaos de douleurs plus profondes ni plus prolongées; et que l'on n'accuse pas l'Espagne de ces barbaries, à défaut de lumières; au contraire, c'est une lumière pervertie qui l'a conduit à ces barbaries. C'est la lumière appliquée au soutien d'un système originairement vicieux. Quand un pays lointain, petit, pauvre, peu peuplé, s'ingère d'en régenter un autre vaste, riche, supérieur en population, comment peut-il le retenir dans la dépendance? Est-ce en développant ses facultés, ou bien en les restreignant au plus strict nécessaire, en relâchant les rênes ou bien en tenant toujours la verge levée sur lui? Du jour que l'Espagne s'est approprié une terre mille fois plus forte qu'elle-

3..

même, elle s'est trouvée condamnée à l'opprimer. Il a fallu violer l'humanité et la justice pour réparer la violation primitive des proportions entre la métropole et la colonie, et compenser l'inégalité des forces par la répression de leurs développemens. Voilà tout le secret du système de l'Espagne à l'égard de l'Amérique. Elle a vécu d'ombrages envers sa superbe colonie; c'était sa beauté même qui l'intimidait et qui lui donnait le sens intime des conséquences cachées sous ces somptueuses apparences. Ce qui se passe aujourd'hui était depuis trois cents ans au fond de la pensée de l'Espagne; elle devait sentir que *retarder* était la seule chose en son pouvoir, mais qu'*empêcher* le surpassait. C'est ainsi que l'Espagne a fait le sort de l'Amérique, dans les âges passés. Pouvait-elle lui en faire un meilleur dans les âges à venir? évidemment non; car il n'y avait rien de changé dans la position respective des deux pays. Loin de là, elle ne pouvait que s'aggraver: l'Amérique ne pouvait pas *s'élever* sans que l'Espagne ne baissât. L'Amérique n'est pas plus l'Inde que l'Espagne n'est l'Angleterre. Dans l'Inde se trouvent à la fois des êtres placides, sans bouillonnement dans le sang, enchaînés à l'obéissance par les lois de la religion et celle des castes, et le gouvernement énergique, éclairé et protecteur de l'Angleterre. L'Espagne a stérilisé

l'Amérique par système; l'Angleterre a ajouté à la fécondité naturelle de l'Inde par des lois favorables à l'humanité, à la propriété, à la liberté. L'Espagne a fait de l'Amérique quelque chose de pire encore qu'elle-même, l'Angleterre fait de l'Inde une autre Angleterre; l'Espagne ferme l'Amérique, l'Angleterre ouvre l'Inde; l'Espagne, en temps de guerre, ne peut ni pourvoir ni défendre l'Amérique; roi des mers, le pavillon de l'Angleterre écarte de l'Inde jusqu'au bruit des orages formés en Europe. Pendant des siècles, l'Amérique passa des mains des ducs de Lerme, des Alberoni, des princes de la Paix à celles des *Camarilla,* le dernier terme, le plus bas, le plus ignoble où puissent aboutir des gouvernemens humains, et l'Angleterre conduit l'*Inde* par les inspirations des Chatam, des Pitt, des Fox et des Canning. Ainsi, voyez les résultats des deux côtés, et dites si l'*Inde* peut être pressée de congédier l'Angleterre, comme l'Amérique l'a été d'éliminer l'Espagne : et loin que l'Espagne pût relâcher la chaîne de l'Amérique, les nouvelles circonstances du monde lui prescrivaient de la renforcer. Parmi ces circonstances, arrêtons-nous aux principales : ce sont les progrès de la raison universelle, ceux du commerce, et le voisinage des États-Unis. Dans chacune de ces circonstances, ne découvre-t-on pas un commandement fait par

elle à l'Espagne, de redoubler de surveillance à l'égard de l'Amérique, car parmi elles, il n'en est pas une seule qui ne soit propre à développer l'Amérique, à lui faire déborder sa métropole et à lui faire mieux sentir les épines de sa liaison avec elle. Les gouvernemens, placés dans des positions menaçantes pour leur autorité propre, sont forcés de se resserrer et d'ajouter aux contraintes déjà existantes. L'Espagne était donc amenée par la nature des choses, par le résultat de l'état général du monde, à redoubler de pression sur l'Amérique, car tout ce qui pouvait favoriser celle-ci menaçait la domination espagnole. Avec les progrès de l'industrie, le régime exclusif devait s'aggraver pour protéger le fisc de l'Espagne; avec les progrès des lumières dans le monde entier, il fallait épaissir les ténèbres et redoubler la séquestration; avec le voisinage des États-Unis, il fallait élever de nouvelles barrières contre des communications propres à faire ressentir plus douloureusement à l'Amérique sa position, et à lui en faire désirer le terme. Comme l'Espagne n'avait pas eu le choix de son premier système envers l'Amérique, elle n'avait pas davantage le choix du second. Celui-ci provenait de la nature des choses, comme avait fait le premier, et dans les deux cas, l'Espagne était tombée dans les excès de la tyrannie pour avoir obéi

à une cupidité qui lui avait fait adopter un empire disproportionné avec ses forces propres. Dans l'univers, tout ne se soutient que par l'observation des lois de la proportion; tout ce qui y déroge, périt.

Et que, pour se donner le droit d'infirmer le tableau qui vient d'être tracé, on ne dise pas : *l'Espagne a fait pour l'Amérique telle et telle chose; celle-ci s'est améliorée sous ses lois.* Qu'est-ce à dire? Le bien-être de l'Amérique vient-il de l'Amérique ou de l'Espagne? Est-ce l'Espagne qui a bâti les villes, qui a fécondé le sol, qui a créé quelques préliminaires d'industrie? Tout cela ne vient-il pas du fond même de l'Amérique? Qu'a fait l'Espagne dans tout cela? elle a *moins empêché*, et puis c'est tout. La question véritable est donc celle-ci : l'Amérique libre eût-elle fait autant et plus? L'Amérique exonérée de l'Espagne, ou ce qui valait encore mieux, ne l'ayant jamais connue, aurait-elle souffert tout ce qu'elle a supporté de la part de l'Espagne? et avec la liberté et les communications modernes, que serait-elle aujourd'hui? Et s'il est vrai que l'Espagne ait fait quelque bien à l'Amérique, ce faible bien fait-il que les maux n'aient aussi existé; et dans quelle proportion avec le bien! De plus, ce bien a-t-il été fait en vue de l'Espagne ou bien de l'Amérique? Quand, en 1778, Charles III ouvrit douze ports

de la Péninsule au commerce de l'Amérique, le commerce de l'Espagne avec l'Amérique doubla dans l'espace de dix ans. Pour qui était le bienfait? était-ce pour l'Amérique ou pour l'Espagne? On est sujet à rencontrer les expressions emphatiques de *bienfaits* pour les moindres choses faites en faveur des gouvernés. Ne dirait-on pas que leur bien-être ne soit pas un devoir pour les gouvernemens, que ceux-ci y mettent *du leur*, et qu'ils ne participent pas aux avantages? En vérité, l'habitude du commandement d'un côté, et celle du mal-être de l'autre, ont créé de singulières locutions!

L'aggravation du sort de l'Amérique était surtout le résultat nécessaire de la compression de sa révolution et du triomphe de l'Espagne. L'abîme allait s'élargir et s'approfondir; et cette perspective douloureuse pour l'humanité faisait ajouter aux vœux qu'il était si naturel de faire pour cette malheureuse Amérique, si long-temps opprimée et si digne d'un meilleur sort. En cas de défaite, elle était réservée à subir toutes les conséquences des insurrections réprimées par la force, des craintes qu'elles inspirent et des précautions qu'elles dictent. L'Espagne se fût armée de nouvelles rigueurs au nom de ses dangers passés et de sa sûreté à venir; et quelque chose de pire que les décrets du port Sainte-Marie, et que le régime restauré de l'Es-

pagne menaçait l'Amérique, et ne pouvait pas manquer de fondre sur elle; et que l'on ne rejette pas cette prévoyance sur la malveillance, qu'on ne lui oppose pas des paroles de conciliation déjà émises et plusieurs fois répétées. L'exemple de l'Espagne est là pour répondre. On sait ce qui s'y est passé en 1814 et en 1823, ce qui avait été annoncé et ce qui a été tenu; on a réduit les promesses à représenter des clefs empruntées pour ouvrir les portes qu'on ne peut pas enfoncer. Quand vingt faits ont démenti les promesses, celles-ci retombent au nombre de ces appâts que le désir de tromper ou le besoin d'être trompé font présenter et accepter, mais que la raison, éclairée par l'expérience, repousse. Ainsi a fait l'Amérique; avertie par sa destinée passée, elle n'a voulu remettre qu'à elle-même celle de son avenir. Son bras a fait triompher le calcul de sa raison, et l'univers applaudit toujours au courage et aux lumières, car leur réunion est le plus noble spectacle qui puisse lui être présenté.

CHAPITRE VIII.

Origine de la révolution de l'Amérique ; comment elle a été jugée et combattue.

Cette révolution est-elle le produit de calculs ambitieux, de complots cachés, ou de ce qu'on appelle vulgairement l'*esprit révolutionnaire*, à défaut de pouvoir ou de vouloir s'expliquer plus clairement? ou bien est-elle le produit naturel et inévitable des choses, dans leur action combinée avec l'état actuel du monde? Tel est l'état réel de la question. En laissant là des déclamations auxquelles il a été répondu cent fois, il faut dire sans hésiter : Oui, cette grande révolution vient de la nature des choses, elle était au fond des choses américaines, comme la révolution de France était au fond des choses françaises : le contraire ne peut plus être contesté que par l'intérêt qui trouve son compte a propager l'erreur, ou par la faiblesse d'esprit qui aime à s'en nourrir. Voici ce qu'est la révolution de l'Amérique. C'est celle de la

force contre la faiblesse, contre les inconvéniens des commandemens venus de loin, et des relations entretenues au loin, contre les désastres provenus d'un système de dépréciation entretenu pendant trois cents ans, contre l'inégalité de civilisation, et pour tenir compte de tout, contre l'*absence*, car pendant de longues années, comme on l'a vu dans le cours de la guerre, depuis 1796 jusqu'en 1814, l'Espagne était pour l'Amérique comme si elle n'existait pas; alors toutes relations entre elles avaient été rompues; l'Espagne était tombée en désuétude pour l'Amérique; pendant ce temps celle-ci avait conçu de nouvelles idées, formé de nouvelles relations, contracté de nouveaux goûts, ressenti de nouveaux besoins; après tant d'années de séparation, l'Espagne a trouvé une autre Amérique que celle qu'elle avait connue; la métropole et les colonies se sont présentées l'une à l'autre, comme des personnes qui après une longue absence sont obligées de se nommer mutuellement pour parvenir à se reconnaître; surtout un point capital les divisait. L'Amérique avait profité des longues années de guerre pour rompre l'*exclusif du commerce de la métropole*, et celle-ci tenait principalement à cet exclusif, et avec autant d'avantages pour elle que de dommages pour l'Amérique, quand l'Espagne est revenue en 1814,

elle a trouvé cette grande innovation fortement enracinée sur tout le sol américain ; et son pavillon, de tous ceux de l'Europe, le plus étranger à l'Amérique; cela seul suffisait pour faire éclater une révolution, comme on l'a vu à la Havanne ; l'Espagne n'y maintient plus sa domination que par la tolérance de la liberté du commerce ; elle a voulu la supprimer; mais le malheur de son essai lui a fait sentir le danger d'insister; elle a eu à choisir entre la tolérance de la liberté du commerce, ou la perte de la colonie ; quelque répugnance que ce nouvel ordre inspirât à l'Espagne, il a bien fallu s'y soumettre; car c'est à ce prix qu'elle jouit encore de la Havanne ; les liens de celle-ci avec elle tiennent à cela. De plus le voisinage des États-Unis, l'exemple de la prospérité de ce *peuple modèle* formaient devant les yeux et à la porte de l'Amérique un ensemble de leçons et d'excitations dont à la longue l'effet était immanquable, il fallait vouloir s'aveugler pour ne pas apercevoir distinctement de résultat... L'Amérique, forte de tant de moyens, excitée par tant de besoins, ne pouvait plus rester attachée à l'Espagne; la prolongation de l'union avec elle était un *suicide :* de sa main irrésistible, et d'où ne sortent que raison, justice, infaillibilité, la nature avait rompu cette alliance mal assortie ; le divorce

entre elles était fait par les choses; lorsque la révolution a éclaté, il était déjà fait; la révolution n'a fait que le proclamer; des révolutions de cette nature *ne se font pas*, et ceux qui se les attribuent, se vantent... La preuve de cette vérité est comme écrite dans le résultat des tentatives répétées qui, à diverses époques, avaient déjà eu lieu pour rompre le joug de l'Espagne, avaient-elles réussies? Assurément non, et pourquoi? Parce qu'autour d'elles, rien n'était encore préparé pour le succès; par la raison contraire, la révolution actuelle a eu le succès le plus facile et le plus plein; elle a trouvé toutes les voies aplanies et ouvertes, tout l'appui de son côté, et toute la défaveur du temps contre l'opposition qu'elle pouvait rencontrer de la part de l'Espagne; le moment a été saisi avec discernement, et les évènemens sont venus féconder, justifier, et porter à son entier développement cette grande entreprise; placée à une autre époque, elle périssait. La faveur de la même opportunité a secondé la révolution de la Grèce; déjà combien de fois n'avait-elle pas essayé de rompre le joug ottoman, et comment le porter sans songer à le rejeter? Toujours elle avait succombé; pourquoi? Parce que là, comme en Amérique, la préparation manquait encore au succès; quand elle s'est rencontré, au moment de la maturité, qu'a-t-il

manqué au succès? Cette règle est générale et trouve partout son application. Cent ans plus tôt, les États-Unis auraient-ils prévalu contre l'Angleterre? La Hollande aurait-elle réussi à échapper à la main habile et puissante de Charles-Quint? Avant Montesquieu et Voltaire, avant les excès du règne de Louis XIV, recouverts par la splendeur personnelle du prince, et par l'éclat inusité de sa cour, avant les saturnales de la régence, et cette partie du règne de Louis XV qui dans la déplorable famille des faiblesses humaines *accuse le nu*, avant la double suppression des parlemens en 1770 et 1788, ce qui a constitué deux fois en dix-huit ans le despotisme légal, et l'effacement de toutes les libertés nationales, chose trop peu remarquée, avant toutes ces scènes et bien d'autres encore que je tais, car je ne tends qu'à instruire et à prouver, et non pas à inculper par des rappels chagrins et inopportuns, avant toutes ces causes, la révolution française était impossible; avec elles, elle a été facile, complète, rien n'a pu l'arrêter, elle a duré, elle dure encore, elle durera, elle a rempli la France, elle couvrira le monde, cela tient toujours au même principe: l'absence ou la présence des élémens propres à favoriser ou à contrarier une révolution. J'insiste sur ces principes: 1° à cause de leur vérité;

2° à cause de leur importance ; 3° à cause de ce que l'on fait pour les obscurcir. Si, dans l'histoire entière des révolutions, il se trouve quelque chose de bien certain, de bien démontré, d'accepté par tous les esprits sensibles aux charmes de la vérité, c'est que la grande révolution américaine est le produit évident de la nature des choses, et ne participe en aucun point à l'esprit révolutionnaire, ni aux ambitions privées. L'esprit *révolutionnaire* accuse l'inquiétude de l'esprit, l'impatience de la règle, la tendance à des perturbations lucratives ; rien de cela ne se rencontre dans la révolution américaine, et en la considérant sous les rapports de son étendue, de ses effets, de ses motifs légitimes, et de tous ses accessoires, on sent qu'il n'est nullement besoin de recourir à des causes détournées ou bien occultes, quand il y a abondance de mobiles évidens et puissans ; malheureusement ce penchant à demander à la nuit ce que donne le jour, à l'homme, ce que les choses suffisent bien à faire, se rencontrent trop souvent : on dirait que la vérité avec sa clarté ne flatte pas assez l'orgueil de l'esprit de l'homme, et qu'il manque quelque chose là où il n'a pas créé. Dans le cas actuel, quelle proportion peut-on apercevoir entre un mouvement tel que celui de l'Amérique, et les menées de l'esprit révolutionnaire, ou les

explosions de quelques ambitions privées? Quel levier pour soulever un continent tout entier, l'ébranler et le transformer, depuis les frontières du Mexique jusqu'à la terre de Magellan?

Maintenant faut-il dire comment cet évènement, le plus grand que le monde ait encore vu, le plus plein d'avenir de tout ceux qu'ait encore éclairé le soleil, a été aperçu, apprécié et combattu; jamais sujet n'invita davantage à réfléchir. Eh bien! dans l'ordre moral ou politique, à quelles considérations a-t-il prêté? Fut-il jamais un spectacle plus pitoyable, plus dénué à la fois de calcul, de virilité, de prévoyance et d'humanité, que celui qu'a offert la conduite de l'Europe dans toute la durée de cette contestation? D'abord, et c'est l'usage, on a crié: *c'est impossible.* Autant en avait-il été dit pour la révolution des Pays-Bas, pour celle des États-Unis, et dans les derniers temps pour celle de la Grèce. *C'est le refrain obligé* dans le début de toutes ces scènes. On dirait que les hommes n'ont des yeux que pour voir ce qui tombe sous leurs sens, et que *tout le moral* échappe à leur vue; d'où provient cette exclamation vulgaire, cette propension à s'arrêter à la surface des choses et à s'y borner. Dès qu'une lutte s'engage entre des athlètes inégaux en forces apparentes, aussitôt de crier : l'inégalité est trop

marquée, on ne réussira pas; et pourquoi parle-t-on ainsi ? parce qu'on ne compense pas les inégalités d'une nature par les inégalités d'une autre espèce : chaque chose a son côté faible ; des inégalités de diverses natures peuvent finir par produire une égalité véritable, et même une supériorité en faveur de celui qu'un premier aperçu peut montrer comme le plus faible ; c'est ce qui a paru distinctement dans la querelle de l'Amérique avec l'Espagne. Au premier coup d'œil on a vu l'Espagne avec toutes ses forces vis-à-vis de l'Amérique avec toutes ses faiblesses. Mais d'un autre côté, on oubliait de voir les forces de l'Amérique vis-à-vis des faiblesses de l'Espagne, et rétablissant l'équilibre entre elles. Aussi quand elles se sont heurtées, de quel côté s'est trouvé la force réelle ? A l'appui de ce judicieux jugement, a marché dès l'origine du débat un cortége d'insultes, de moqueries, d'outrages vils et bas, tels que ceux que l'on se permet à peine vis-à-vis d'une populace agissant sans frein et sans but. Le courage le plus éclatant, le plus éprouvé, ses victoires, le but le plus noble, le plus élevé, les hommes et les choses, tout a été souillé par les imputations les plus flétrissantes, tout a été l'objet d'insultes aussi dégoûtantes qu'heureusement elles étaient impuissantes ; quel sort annonçait-on à ceux qui étaient l'objet

de ces publications tour à tour furibondes ou grossières? Quel avenir montrait-on à l'Amérique tout entière? Si les armes de l'Espagne eussent prévalu, que devenait-elle sous l'empire de pareilles inspirations? Les imprudens auteurs de ces provocations, oubliant qu'elles peuvent devenir des appels au courage rendu indispensable, ne s'apercoivent pas que chacune d'elles imposait à l'Amérique la nécessité de nouveaux efforts pour se soustraire au joug et à l'opprobre suspendus sur sa tête. C'est ainsi que dans la révolution française on a placé les hommes entre les excès, l'héroïsme et le besoin de se placer au-dessus de la crainte d'avoir à rougir. Or, dans des positions de cette nature, le choix des hommes de cœur est bientôt fait. Si l'Amérique peut devoir quelques remercîmens à ceux qui lui ont fourni des motifs de s'affermir dans sa détermination, de son côté, l'Espagne est exempte de la même obligation envers ceux qui ont fait ressentir à sa rivale ces puissans aiguillons. Fut-il jamais rien de plus ridicule que *cet état embrassé depuis dix ans* par tous les écrivains d'un parti, de controuver des nouvelles démenties quelques heures après, de dénaturer les faits, de nier l'évidence, et le lendemain d'une défaite, de reprendre le cours de leurs impostures: ces viles manœuvres suivent leurs cours depuis

1815. Encore hier, on annonçait le triomphe de l'Espagne et l'anéantissement de Bolivar, tandis que déjà depuis plusieurs mois, armée, généraux de l'Espagne, tout avait passé sous les *fourches caudines*, et que sa domination avait fini en Amérique; mais voilà comme sont ces hommes; insensibles aux charmes de la vérité, indifférens pour tous les intérêts hors les leurs, servant qui les paie, erreur ou vérité, que leur importe; qu'ils fournissent à la déception de la journée, cela leur suffit; chaque jour apporte son pain avec son mensonge; on diroit que pour l'Espagne, faire publier une victoire imaginaire était l'avoir remportée, avoir détruit l'ennemi. L'Espagne ne peut plus avoir de triomphes ailleurs que dans ses gazettes; elle ne possède plus en Amérique que ce que dont lui font présent les folliculaires de Madrid ou les journaux de Paris, sous la rubrique de lieux divers, tels que Lima, Cadix et Bordeaux. Personne n'est pris à ces jongleries décréditées, elles ne produisent qu'incrédulité et mépris; mais elles ne continueront pas moins sous les mêmes inspirations qui les ont créées. Quant à la prévoyance, aux plans quelconques dont la révolution d'Amérique pouvait faire sentir la nécessité à l'Europe, on n'en aperçoit aucun vestige. Hors l'Angleterre, on regarde, on ne calcule, on ne résout rien, on attend ce

qui n'est pas possible, on désire ce qui contrarie l'ensemble d'une position, c'est jusqu'à ce jour tout ce qu'on a su faire; aussi qu'est-il arrivé? pendant qu'en Europe on se perdait en idées sans bases, sans possibilité d'exécution, la révolution américaine poursuivait son cours, doublait le pas, et arrivait au terme; elle y est, qui l'en arrachera?

Quant à la guerre, une partie de l'Europe l'a voulu sans le pouvoir; l'Espagne aussi l'a voulu, et a eu le malheur de la faire. Le monde, témoin de ce triste drame, a vu deux choses: 1° comment l'Espagne fait la guerre; 2° comment la guerre peut se faire en Amérique; la guerre de l'Espagne dans cette contrée a été aussi instructive que celle de la France en Russie: toutes les deux renferment de forts grands enseignemens. Maintenant on sait à quoi s'en tenir sur les guerres lointaines, et dans ces climats extrêmes, où tout dépasse les forces humaines. S'il n'est pas un homme sensé qui ait hésité sur le résultat inévitable de la guerre de l'Espagne en Amérique, il n'est pas non plus un homme sensible qui ne donne des larmes à chaque soldat envoyé dans ces climats meurtriers, triste victime d'une politique aussi aveugle qu'inhumaine, incapable à recouvrer, à conserver le sol de l'Amérique, et fait uniquement pour l'engraisser de sa dépouille. C'est là ce qui est arrivé jus-

qu'ici, et le bons sens, d'accord avec l'humanité, n'aurait-il pas dû en avertir ? Qui a pu faire dédaigner leur conseils ?

CHAPITRE IX.

Pourquoi l'Espagne et la Turquie ont-elles perdu l'Amérique et la Grèce ? Parallèle de l'Espagne et de la Turquie.

Rien ne peut se soustraire aux lois de la nature : en donnant, elle ordonne de veiller à conserver, de proportionner les moyens de préservation aux chances de dommages, et chacun de ses bienfaits renferme ainsi un ordre avec un avertissement. La nature est toute de faveur pour la fortitude et la diligence ; elle n'a que des rigueurs pour le *laisser aller*, pour la mollesse et l'insouciance : *Vigilantibus jura subveniunt* ; les jouissances sont le *prix de la vigilance.* En parlant ainsi, le droit s'est fait l'interprète fidèle de la nature ; sociétés, empires, dynasties, familles et fortunes privées, tout s'élève ou s'abaisse suivant

qu'il observe ou qu'il enfreint cette grande loi de la nature. L'empire romain commence par César, passe par Honorius, pour finir à Auguste; il devait finir par un diminutif. L'empire de Constantin tombe de ses mains puissantes dans celles de vingt princes, plus faits pour le cloître que pour le trône; il n'y a plus de vigueur dans l'esprit que pour les discussions théologiques, plus d'attention que pour de vaines subtilités; un troupeau de sophistes devient une barrière impuissante contre des conquérans alors courageux et habiles. A leur tour, comme si ce trône de Constantinople était le siége de la mollesse et portait malheur à la virilité, ces mêmes conquérans ne tarderont pas à retomber dans l'affaissement où ils ont surpris les Grecs, et verront leur empire tomber en lambeaux, languissant et faible, incapable de résister contre l'attaque la plus légère. Alaric, Attila, étonnent et subjugent une partie de l'Europe; leurs successeurs n'ont rien de leurs grandes qualités; leur empire s'évanouit. Les Mérovingiens arrivent resplendissans d'éclat guerrier; ils s'avancent à la tête d'un peuple de braves; la monarchie française est fondée; bientôt, enlacés par la volupté, envahis par les superstitions de l'époque, leur esprit se détend, le ressort fléchit, les qualités qui avaient fait leur élévation les fuient,

et bientôt, insuffisans pour le premier rang parmi un peuple agité et toujours frémissant au bruit des armes, ils vont se perdre dans la nuit des cloîtres. Sur leurs ruines, portés par le génie, par le courage, par la reconnaissance publique, s'élèvent les Carlovingiens. Au début, c'est une constellation formée par les Charles-Martel, les Pepin, les Charlemagne; le déclin commence dès Louis-le-Débonnaire; la langueur, l'impéritie continuent, et amènent leur expulsion; le sceptre, échappé de leurs mains, va se reposer dans celles des Capétiens, plus habiles et plus forts. Ainsi, toujours la même cause produit les mêmes effets, et la nature rentre dans ses droits. Quand les califes ressemblaient encore à Omar, à Harroun-al-Raschild, quand l'esprit de Mahomet vivait parmi eux, ils étaient grands et affermis; quand ils ne furent plus que des hommes de sérail, ils cessèrent d'en imposer, et furent remplacés. Venise, Gênes, le Portugal, veillaient, quand leur splendeur égalait celle des plus grands empires. L'Espagne avait des Cortez, des Pizarre, des Almagro, lorsqu'elle s'élança sur l'Amérique et la saisit d'une main sûre. Elle a dû la perdre, lorsqu'elle-même a été la proie du fanatisme, de la fainéantise, de l'ignorance et de maîtres de sa direction, tels que les princes de la Paix et les *Camarilla*. Qu'elles ont

été singulières les destinées de cette Espagne! Dans les temps reculés, elle sert de grand chemin à Rome et à Carthage pour se chercher et se combattre; après viennent les barbares du Nord : Goths, Visigoths, Vendales, tous y affluent; l'Espagne devient pour ceux-ci la route vers l'Afrique; les autres la dévastent, et s'établissent sur ses ruines; bientôt l'Afrique va lui renvoyer sa population armée et des dieux nouveaux; le combat s'établira entre les autels comme entre les trônes : il durera près de huit cent ans; trente générations seront moissonnées; de leurs débris sanglans sortira un peuple héroïque, dont l'esprit se sera enflammé au feu de mille combats, dont les cœurs se seront retrempés dans le sang, et les bras se seront fortifiés par les pénibles exercices d'une lutte huit fois séculaire. Voilà ce qui fait des peuples puissans et nerveux. Alors, parmi eux, tout est comme de feu et d'acier; aussi, à cette époque, l'Espagne rejette-t-elle à la fois les Maures en Afrique, étend-elle son sceptre sur toute l'Europe, et ses fers sur l'Amérique. Alors, tout cède devant l'Espagne; un moment elle a l'air d'être l'Europe à elle seule, tant elle la domine; et voilà que tout-à-coup le ressort se détend, les nerfs se relâchent, on s'endort, et du haut du ciel on tombe dans un abîme. O Philippe II! c'est toi qui

l'a creusé ! Tu as appelé la nuit et l'ignorance, et les ténèbres t'ont répondu ; tu as voulu la soumission par la pauvreté, et tu n'as pu avoir pour te servir que les vices que couvrent les haillons ; tu as voulu allier chez ce peuple la possession de l'aurifère Amérique avec les abstinences des cloîtres, et tu n'a plus trouvé que la stérilité des vertus qui s'y pratiquent dans l'ombre. Comme un mineur qui cache son travail souterrain sous le rempart qu'il veut faire écrouler, chaque jour la discipline donnée à l'Espagne, par les jaloux outrages de Philippe II, a détaché quelque pierre de l'ancien édifice des grandeurs espagnoles, jusqu'à ce que rabaissé au niveau du sol, il n'ait plus marqué que son ancien emplacement, et que toutes ses proportions aient disparu. C'est ainsi qu'on a vû la monarchie espagnole s'affaisser graduellement sous la dynastie autrichienne. L'Espagne doit tous ses maux à cette suite de princes sans génie qui se sont succédés depuis Philippe II jusqu'à Charles II : c'est l'Augustule de l'Espagne. La dynastie des Bourbons, beaucoup plus propice à l'Espagne, a réparé quelques-uns des maux que lui avaient légués ses prédécesseurs ; mais le mal était si profond, que les traces s'en sont retrouvées partout, et qu'il a condamné l'Espagne à ne suivre que de loin les monarchies de l'Europe, qui, telles que

la France et l'Angleterre, obéissaient à d'autres principes et à une autre civilisation. Cette civilisation, entrée si avant dans tous les élémens de ces deux contrées, pour ainsi dire frappait encore aux portes de l'Espagne, et dépassait peu les Pyrénées. L'Espagne avait une existence à part : ce n'était ni le régime éclairé de la France et de l'Angleterre, ni le régime martial et énergique des peuples allemands et septentrionaux ; c'était un état indéfinissable, et comme suspendu entre celui de l'Europe et de l'Afrique, et formant la liaison entre elles. La révolution française a surpris l'Espagne dans cette position ; elle l'a troublée, sans l'éclairer suffisamment ; la secousse a été assez forte pour l'ébranler, mais non point assez pour la faire changer. Qui pouvait la défendre contre un si terrible assaillant ? Un prince de la Paix, un chaos d'intrigues dans l'intérieur du palais, des déchiremens dans le sein de la famille souveraine, et, pour couronner tout, les scènes de Bayonne. Au milieu d'un pareil désordre, ne pouvant se suffire à elle-même, comment l'Espagne aurait-elle suffi à la conservation efficace de l'Amérique ? Tout était changé : la vigueur de la jeunesse se trouvait en Amérique ; la décrépitude, avec toutes ses langueurs, était en Espagne : c'était le combat de l'hiver contre le printemps. Mais, tandis que l'Es-

pagne sommeillait ainsi, l'Amérique tenait les yeux ouverts à la fois sur le monde et sur elle-même ; elle se comparait avec sa métropole ; elle s'accoutumait à la juger; elle se familiarisait avec les arts qui avaient fait la supériorité de celle-là ; l'Amérique s'était accoutumée au bruit des armes qui avaient agi sur ses anciens habitans comme la foudre lancée du ciel; elle avait appris que les Espagnols pouvaient mourir. En même temps, tout s'allanguissant du côté de l'Espagne, l'Amérique put reconnaître son impuissance à la protéger contre l'ennemi du dehors, à fournir à ses besoins intérieurs, à la réprimer elle-même en cas de résistance. Quand les choses en sont venues à ce point, les révolutions sont immanquables, ou plutôt elles sont déjà faites.

Rien de tout cela fût-il arrivé, si, semblable à l'Angleterre, l'Espagne eût proportionné l'accroissement de ses forces propres à celui que sa colonie prenait en même temps ? si elle l'eût gouverné et qu'elle eût veillé à son bien être de manière à lui ôter l'envie et les prétextes de se séparer d'elle ? Ces deux choses doivent toujours aller ensemble, sous peine de rupture entre la colonie et la métropole. C'est par les effets de cette vigilance continue que l'Angleterre conserve l'*Inde;* elle y oppose progrès à progrès, croissance de moyens de répression à

croissance de moyens de séparation; elle bonifie la situation de sa colonie, et veille sur la réparation des griefs, sources ordinaires du désir de divorcer. On conçoit bien comment, avec cette méthode précautionnelle, on conserve des colonies; mais on conçoit de même comment on les perd en les gouvernant *à l'espagnole*. De part et d'autre, il y a un résultat d'après les lois de la nature, et l'on recueille ce que l'on a semé. Cette loi est si forte, et d'un effet si certain, qu'on la retrouve de nouveau dans un lieu bien éloigné de l'Amérique; et sous des influences bien différentes. Mais la nature ne cède ni devant les distances ni devant des circonstances privatives; il faut que son empire prévale partout et sur tout. Cette contrée, siége de cette nouvelle preuve, est la Turquie. Ce n'est pas dans l'ombre des palais, mais dans les camps, qu'on peut légitimement dater des ordres *de l'étrier impérial*. Emblème de la force active et vigilante, cet intitulé menaçant dans sa pompe orientale, a une signification véritable sous une tente parée de trophées, et apposé par une main trempée d'une sueur glorieuse; mais, au fond d'un sérail, il n'est que ridicule en lui-même; il est un reproche pour des êtres amollis qui n'ont pas conquis le droit d'user de ce fier langage; il est un vain épouvantail pour ceux qui savent d'où il

émane. Sous les Sélim, les Mahomet, les Soliman, et cette suite de sultans valeureux qui ont fondé l'empire du Croissant, la Grèce se fût-elle révoltée impunément ? Ce qu'ils tenaient, ils le tenaient bien, ce qu'ils gardaient était bien gardé ; mais, quand la lumière et la force ont passé du côté de la Grèce, quand le sommeil, l'ignorance, l'incûrie, sont devenus l'apanage des maîtres, quand tout a été corrompu dans les agens du pouvoir, la révolution a pu se faire à jeu sûr; il n'y a plus eu à combattre que contre des ombres ; la virilité, comme il devait être, a remporté de faciles triomphes sur la caducité et l'imbécillité. La perte de l'Amérique et de la Grèce pour leurs anciens maîtres, a donc une cause uniforme, identique, et qui, provenant du même principe, a dû amener le même résultat. Ce principe est l'arriéré des deux pays dans la marche générale du monde et dans l'ordre de la civilisation, et celle de l'Espagne ne s'élève pas beaucoup au-dessus de celle de la Turquie. Si ce n'était pas profaner le nom du culte que nous professons, nous irions jusqu'à dire que *l'Espagne est la Turquie chrétienne*. Voyez combien de rapports existent entre elles : le culte agit sur l'une comme sur l'autre par les cérémonies, par le dehors, non par la persuasion raisonnée, ou sur les cœurs et les mœurs ; dans les deux pays

le trône réside également au fond d'un sanctuaire ; le souverain est comme un Dieu inabordable et inconnu du vulgaire ; le pouvoir est sans principe et sans limites, le langage superbe, et imitant celui de la Divinité ; le peuple sans prix aux yeux du maître, sans vie assurée, sans estime de lui-même, sans besoins, indifférent à la richesse par ignorance, aux arts par paresse, tendant la main sans honte, laissant percer l'orgueil sous ses haillons, méprisant ceux-là mêmes pour lesquels son sort est un objet de pitié, attendant plus de son ciel et de son sol que de son propre travail, jouissant de sa fécondité sans la provoquer ni l'étendre, et fait pour lasser le soleil et la terre par l'indifférence avec laquelle il reçoit leurs bienfaits. L'Espagne a réduit presque toutes ses provinces à l'état où la Turquie a amené l'Asie-Mineure. L'Espagne et la Turquie sont propres à tout, et ne font rien ; toutes deux occupent des rivages bordés de ports solitaires, et n'ont également que des coffres vides ; toutes deux sont restées stationnaires au milieu du mouvement général du monde ; toutes deux sont punies également de leur torpeur et de leur insouciance : on ne peut pas conserver sans veiller ; ce serait déroger aux lois de la nature, qui attribuent la supériorité à la vigilance sur la mollesse et l'incurie, à la lumière sur les

ténèbres, au savoir sur l'ignorance, à la prévoyance sur l'absence de toute prévision (*). Dans ce moment l'Espagne et la Turquie, également coupables de l'oubli de cette admirable règle, subissent la peine de cet oubli prolongé; la perte de leurs possessions est la juste punition de leur conduite; et il est tout-à-fait conforme aux règles de la morale et au bon ordre du monde, que des fautes de cette nature reçoivent leur salaire. A quoi servirait la vertu, et qui voudrait prendre la peine de marcher dans ses voies, souvent âpres et austères, si le traitement devait rester égal entre elle et le vice ?

(*) Interprète véritable et privilégié de la nature, dans une de ces fables qui renferment plus de raison, de morale et de saine politique, qu'une partie des volumes qui traitent de ces objets, avec ce style enchanteur dont lui seul a eu le secret, et dans lequel il fait parler l'agneau au loup avec la candeur de l'enfance, le chêne au roseau, avec une dédaigneuse compassion, le paysan du Danube au sénat de Rome, avec une rudesse mâle et religieuse; La Fontaine a tracé à sa manière les effets de la vigilance et de la force sur les affaires du monde, lorsqu'il a dit :

Jupin pour les mortels mit deux tables au monde
L'adroit, le vigilant, et le fort sont assis
A la première, et les petits
Mangent le reste à la seconde.

CHAPITRE X.

Que perdent l'Espagne et la Turquie? que gagne l'Europe?

Ici reviennent les considérations relatives aux spécialités de chaque colonie : celles-ci doivent être appréciées d'après leur éloignement de la métropole, leurs richesses, leur étendue, leur population, leur voisinage et la facilité de les garder. Autre chose est une colonie qui forme un monde entier, telle que l'Amérique, autre chose sont des points isolés, tels que la Jamaïque et la Guadeloupe, ou des arsenaux tels que la Martinique et Antigoa; autres sont des colonies très peuplées, ainsi que l'est le Mexique, ou des colonies désertes, comme celle de la pointe d'Afrique, le Cap et la Nouvelle-Hollande; il faut tenir un compte exact de ces différences, pour évaluer une colonie, et fixer ce qu'il y a à perdre ou bien à gagner dans sa séparation ou dans sa conservation. Quand une colonie est vaste, riche, peuplée, les accroissemens

du commerce provenant infailliblement de l'introduction de la liberté, peuvent servir d'indemnité pour la perte de la propriété territoriale et souveraine. Il y a plus, quand la métropole peut prendre part à ces profits, dans quelques cas, elle peut avoir à gagner en perdant sa colonie, c'est-à-dire en la laissant s'affranchir. Cette théorie n'est pas vaine; il en existe sous le soleil un exemple visible pour tout l'univers, et bien fait pour dissiper tous les préjugés, même chez les esprits les plus revêches; c'est celui de l'Angleterre vis-à-vis des États-Unis! Que n'aurait-elle pas gagné à ne pas leur contester leur indépendance! Quels regrets ne doit-elle pas avoir aux *dix-huit cents millions* qu'elle a dépensés pour l'empêcher? Que faisait-elle en s'opposant à l'émancipation de son Amérique? Le voici : elle se ruinait pour fermer la source de sa plus grande prospérité commerciale, car les États-Unis libres vendent au commerce anglais quatre fois plus que les colonies américaines ne faisaient; et cette extension du commerce va toujours en croissant, car il est dans sa nature d'aller toujours en augmentant. On pourrait dire que l'Angleterre aurait aujourd'hui le même intérêt à perdre *l'Inde;* elle a fait à l'égard de ce pays tout ce qu'elle avait intérêt d'y faire : 1° égaler l'industrie indienne ; 2° y créer le goût des consommations de l'Europe.

Arrivées à ce point, ni l'Angleterre, ni l'Europe n'ont plus besoin de la souveraineté de l'Inde; elles ne doivent plus songer qu'à affermir et à étendre l'empire de leur commerce dans cette contrée. L'extension des relations commerciales avec elle est leur seul intérêt. En se démettant de la souveraineté, elles gagneront les frais de garde et de guerre, elles auront les bénéfices du commerce en produit net. L'Europe a pris la supériorité dans les arts sur l'*Inde;* celle-ci bénéficiait sur l'Europe par cette supériorité; ella a passé du côté de l'Europe; elle n'a donc plus besoin de la souveraineté, ou si elle la retient encore, ce ne peut plus être que comme le moyen d'étendre son commerce dans l'Inde. Par la même raison, quand la grande colonie du Cap, quand la Nouvelle-Hollande auront acquis une population nombreuse, l'Angleterre pourra également s'en détacher, en se bornant au commerce avec elles. Je me sens fortifié dans la foi à cette théorie, par ce que lord Palmestron, ministre de la guerre en Angleterre, a insinué au Parlement dans une de ses dernières séances, sur l'opportunité de la conservation de ses colonies pour l'Angleterre. Cette opinion, d'un genre bien neuf, au milieu des préjugés qui règnent encore sur cette matière, provient des lumières nouvelles que plus de réflexions et de faits ont données sur la vraie

direction des sociétés. On a été à portée de reconnaître ce qui les sert ou qui leur nuit; et dans cette honorable carrière, la justice oblige à l'avouer, le gouvernement anglais prend une glorieuse initiative; chaque jour il abat un pan du vieil édifice des préjugés malencontreux qui ont si long-temps pesé sur l'Europe, composé une direction désastreuse pour elle, et obstrué les voies de la vérité: Mais enfin, celle-ci s'est fait jour; elle éclaire d'une lumière nouvelle toute cette question des colonies, une des plus maltraitées de toutes celles qui ont pris place dans la direction des sociétés et des intérêts humains. Cette lumière montre et fait ressortir le principe élémentaire dans l'ordre colonial, celui que la souveraineté et la propriété n'y sont pas toujours nécessaires, et qu'elles peuvent être suppléées avec avantage par l'extension du commerce. Voilà la nouvelle clarté à la lueur de laquelle on va désormais marcher, et qui de plus révèlera la vérité la plus précieuse pour le genre humain; c'est que le moyen de prospérer soi-même, est de faire prospérer les autres, et tel est l'effet infaillible du commerce. Jusqu'ici, on a voulu prospérer par le mal d'autrui; mieux informés, on ne cherchera plus à le faire que par le bonheur général. D'après ce principe, recherchons ce que l'Espagne retirait de l'Amérique, par la

souveraineté et par la propriété, et voyons ce qu'elle peut récupérer par les relations commerciales croissantes avec l'Amérique ; ce que lui valait l'Amérique colonie, et ce que peut lui valoir l'Amérique indépendante, et améliorée par l'indépendance.

Depuis l'ouverture des douze ports de la Péninsule avec l'Amérique, en 1778, le produit net de l'Amérique pour le gouvernement de l'Espagne, a été annuellement de 60,000,000 f. On ne peut pas évaluer également les produits du commerce ; car ils se composaient en grande partie d'objets étrangers ; il passait par des mains étrangères, et aboutissait à des marchés étrangers ; presque toutes les maisons de commerce en Espagne étaient étrangères ; de plus, il faut tenir compte des frais de guerre et des pertes occasionnées par les interruptions de commerce que causaient les guerres : alors l'Espagne était obligée de recourir à des voies détournées pour faire arriver chez elle ses revenus américains, et cette voie est toujours fort chère. De 1761 à 1814, dans un espace de cinquante-trois ans, l'interruption par la guerre en a rempli dix-neuf, c'est-à-dire plus du tiers. Si toutes les pièces de cette grande comptabilité étaient recueillies avec soin, peut-être, au grand étonnement de tout le monde, finirait-on

par trouver que l'Espagne n'a rien gagné, et qu'elle a perdu à posséder l'Amérique. L'état dans lequel cette riche possession, après trois cents ans de jouissance, a laissé l'Espagne, autorise à ne pas regarder cet aperçu comme arbitraire. Supposons un autre ordre de choses, celui qui existe ; l'indépendance de l'Amérique peut-elle offrir à l'Espagne de quoi compenser la perte de sa souveraineté ? pour cela, il faut voir ce qu'est l'Espagne, et ce que va être l'Amérique indépendante.

L'Espagne n'a-t-elle pas dans son propre sein, abondance et excellence de toutes choses ? L'Espagne ne fait-elle point partie de cette zone éclairée et policée dans laquelle l'esprit humain, père des arts, des talens, de l'industrie, peut s'exercer librement ? Qui borne l'Espagne dans le développement de ses facultés, dans l'exploitation de son sol, dans la fabrication de ses matières premières, dans l'amélioration de ses champs et de ses ateliers ? Où donc se montre l'obstacle ? Dans les choses ou dans les hommes ? Quand l'Espagne voudra, elle centuplera ses moyens de commerce avec l'Amérique ; ne l'a t-elle pas fait en 1778, à l'époque de l'ouverture des douze ports ? alors la Catalogne et les Asturies changèrent de face. L'Espagne a, pour se rassurer sur ces pertes tant redoutées, un exemple personnel. L'exclusif du commerce pas-

sait chez elle pour le pivot de l'ordre colonial ; pour le *palladium* de ses intérêts en Amérique ; il fallait le maintenir à tout prix. Le conseil des Indes à Madrid aurait cru que tout était perdu par l'infraction de cette vieille loi. Qu'arrive-t-il dans ce moment même? Pendant la guerre de 1796 à 1814, l'île de Cuba rompt l'exclusif du commerce espagnol, et ouvre tous ses ports ; en 1824, l'Espagne reparaît, mais elle revient avec son vieux système. On veut bien d'elle, mais non plus de son régime ; il faut y renoncer ou subir l'indépendance. Les hommes de routine ne manqueront pas de croire qu'avec la perte de son exclusif à la Havane, l'Espagne y a perdu tous ses revenus? C'est tout le contraire qui a lieu. Le port de la Havane, qui, sous le régime exclusif, ne recevait pas vingt vaisseaux par an, en a compté douze cent cinquante en 1824 ; les quatre autres ports de l'île en ont reçu dans la même proportion. Qu'on interroge les registres de la douane à Cuba, et que l'on voie si, dans cette liberté de commerce qui a procuré ce prodigieux accroissement du mouvement commercial, si, dans l'accroissement du produit des terres, de leur prix, de l'industrie et des consommations, il ne se trouve pas un dédommagement surabondant pour les pertes qu'a pu occasionner la suppression de

l'exclusif. Quand l'Espagne possédait l'île de la Trinité, elle la possédait en vain, car elle l'avait complètement stérilisée; le régime anglais et le voisinage de la côte ferme l'ont prodigieusement vivifiée dans le cours de quelques années. Supposons que l'Espagne, après avoir cessé de la posséder, établisse des relations commerciales avec elle; ne tirerait-elle pas par cette voie des produits plus abondans qu'elle ne le faisait par la propriété même? Eh! qu'importe la source du produit? le moyen n'y fait rien; qu'il vienne par la souveraineté ou par le commerce, quelle est la différence? Celle-ci n'existe point par le principe, mais par le résultat, la quotité; la même chose se représente encore à la Nouvelle-Orléans. Que rendait-elle à l'Espagne par la propriété? Qu'était-elle pour l'Espagne par la souveraineté? en 1824, elle a admis huit cents vaisseaux, là où, sous le régime de l'Espagne, elle n'en recevait pas vingt. Cette augmentation de richesse n'offre-t-elle pas à l'Espagne, quand elle le voudra, un dédommagement bien supérieur à la perte qu'elle a pu faire par la cession de la souveraineté et du territoire? L'Espagne se trouvera, vis-à-vis de son Amérique, dans la position où l'Angleterre s'est placée vis-à-vis de la sienne; elle croyait y perdre, elle y a immensément gagné. Et comment douter de ce résultat,

en contemplant le superbe et immense marché de l'Amérique libre de tout demander, de tout recevoir, de tout produire? Qui peut assigner des bornes à la population d'un sol de cette étendue, de cette richesse, pénétré par tant de fleuves, bordé de tant de rivages, partagé entre l'aspect de l'Asie et celui de l'Afrique? En quoi peut-on comparer les effets de l'ordre passé à ceux du nouveau? Et c'est là ce qui trompe; on juge de l'Amérique libre, par l'Amérique esclave, fermée par l'Espagne, enchaînée à l'Espagne; de l'Amérique centre de l'univers, par l'Amérique exclue de l'Univers par l'Espagne. Oui, le langage humain est impuissant à peindre ce que la liberté de l'Amérique sera pour l'univers; sa première découverte ne fut rien auprès de ce que fera la seconde, sa libération, qui est une nouvelle découverte de ce pays. Cette liberté devient une seconde création pour le genre humain, et qui redressera presque toutes les difformités qui, dans l'ordre social, ont fait la règle commune depuis la première. On ne sait pas assez ce que c'est que la liberté de l'Amérique, ce qu'elle renferme pour le genre humain, et l'immense influence qu'elle aura sur ses destinées. De nos jours le centre de gravité du monde est trouvé, il est en Amérique.

Et que l'on ne dise pas que le bénéfice des re-

lations avec l'Amérique s'amincira en se partageant entre tous les peuples, et que la part de l'Espagne sera moindre; erreur et préjugé que cela; ignorance de la marche des affaires humaines. Tout le secret est de faire prospérer pour prospérer soi-même. Est-ce donc qu'en Amérique il n'y aura point de place pour tout le monde? Ce ne sera pas elle qui manquera à l'Europe, mais l'Europe qui manquera à l'Amérique. l'Angleterre partage bien le commerce des États-Unis avec les autres peuples; s'aperçoit-on que le partage lui nuise? Elle a ouvert l'Inde au commerce américain; s'aperçoit-on que le sien ait diminué par cette concurrence? Tous les peuples ne sont-ils pas admis chez tous les peuples? Quel tort cela leur fait-il? Il s'ensuivrait de cette théorie excluante, que tout le commerce devrait appartenir à un seul, et qu'il aurait le droit de le réclamer, en alléguant la crainte des pertes que l'admission des autres pourrait lui causer. L'Espagne aura donc à cette *indemnité* la part qu'elle voudra y prendre, celle-ci dépendra de son travail et de son industrie; désormais on n'a plus rien pour rien, le monde en sait trop pour cela, et les droits de la paresse sont abolis. Que l'Amérique prospère, et l'Europe avec l'Espagne prospèreront par elle et au même degré qu'elle; voilà tout ce qu'il y a

à souhaiter pour toutes les deux, le sort des unes est attaché à celui de l'autre.

Le même calcul ne peut pas être appliqué à la Grèce : là, tout sera en pure perte pour la Turquie. Dans ce pays, la religion est un poids imposé, un absorbant sur toutes les facultés de l'homme, elle le poursuit dans la loi civile. Pour faire d'autres choses en Turquie, il y faut d'autres hommes ; chez elle, une révolution ne peut être que la substitution d'un autre peuple à celui qui l'habite ; tant que le pays sera habité par des Turcs, il sera *Turc.* Sélim III a péri victime de l'introduction d'innovations devenues indispensables pour la sûreté de l'empire. Dans ce pays comme ailleurs, il peut naître un homme de génie, mais il n'aura pas de successeur ; le peuple entier fait l'interruption, la masse totale de l'État résiste. Le czar Pierre, de tous les hommes celui qui peut-être était le plus fait pour régénérer un peuple, aurait glissé sur Constantinople, ou bien y aurait péri ; il n'aurait pu transférer l'empire ni sa personne hors du sérail. En lui supposant personnellement tout le succès, tout le bonheur possible, c'est-à-dire celui de ne pas périr de la main du fanatisme et de l'ignorance alarmée, le bien s'arrêtait à lui ; son successeur eût été *Turc*, et il n'y aurait eu rien de fait... Ce pays est incurable ; dans cet état,

la séparation de la Grèce tournera toute entière en perte pour la Turquie; celle-ci ne remplacera pas les tributs par le travail qui étend le commerce. Quand elle ne reçoit pas de l'argent comme tribut, la Turquie ne sait pas le faire arriver par le commerce, et c'est en cela que consiste l'art des dédommagemens créés par la civilisation moderne. Elle donne les moyens de substituer les bénéfices du commerce à ceux de la souveraineté; mais les Turcs n'en sont pas encore là. Quand, à force d'entasser des fautes, ils seront expulsés de la Grèce entière, ils ne songeront pas à tracer un sillon de plus, à élever une nouvelle fabrique; ces fidèles croyans se borneront à dire : *Allah! Allah! Dieu est grand et Mahomet est son prophète* : et avec ce beau dédommagement, ils iront compléter le desséchement et la ruine de l'Asie et de l'Afrique. Race fatale à l'humanité, dans les veines de laquelle circule l'instinct de la destruction, qui a des mains et des pieds de fer pour tout briser, des sens fermés à tous les instincts nobles, éclairés, généreux; peuple voué aux fers et aux ruines, s'y complaisant silencieusement comme dans l'état naturel de l'humanité, mettant la jouissance dans les privations, sortant d'un sommeil apathique pour se livrer à l'extermination; fléau de l'Asie et de la terre des Ptolomée, ayant changé en désert ces merveilles du monde, et cou-

vert ces fertiles rivages, qui autrefois nourrissaient Rome, d'une classe d'êtres stupides et féroces, dignes d'être issus des monstres qu'enfante le dur sein de l'Afrique.

Maintenant, si l'on demande quel est l'intérêt de l'Europe dans ces deux révolutions, je répondrai : il est double : 1° intérêt de civilisation ; 2° intérêt de fortune. Ceci veut être expliqué.

Quel est aujourd'hui le besoin essentiel de tous les peuples ? la civilisation ; quelle est la source de l'accroissement de leur fortune? la civilisation ; à quoi servent à l'humanité des êtres que le défaut de civilisation rend tout-à-fait étrangers aux communications établies entre tous les hommes? à rien, moins encore que les animaux, dont au moins la dépouille prête à des usages utiles à l'homme. Qu'a fait de l'Europe la civilisation établie et croissante au milieu d'elle ? Un temple des arts, où la multiplication des prêtres fait des victimes avec ceux dont les talens restent sans emploi, talens que l'inaction indigente peut rendre perturbateurs, et que l'éducation, par sa diffusion, élève sans cesse au-dessus du niveau des moyens de les employer. Avec cette pléthore de talens existans et inoccupés en Europe, quel est le besoin de celle-ci ? N'est-ce pas d'ouvrir des débouchés à tout ce superflu, et par conséquent de propager

la civilisation ? Mais où cette propagation désirable peut-elle mieux se rencontrer que dans la révolution de l'Amérique et de la Grèce ? Quelles carrières n'ouvrent-elles pas ? Là c'est un monde entier qui fait appel à l'esprit et aux arts qui manquent chez lui ; ici c'est une contrée vaste, féconde, qui se rattache à l'Europe et à ses mœurs ; car elle appartient à l'Europe, et le cimeterre turc l'a donnée à l'Asie, mais elle revient à l'Europe et rentre dans l'état de sa première nature. Dans les deux pays, tout est à créer, tout est à faire : avec eux, il y a de l'emploi pour tous les talens que l'Europe crée et développe. Que l'on voie à quelles richesses et à quels besoins ils auront a correspondre. Au-dessus de ces considérations d'intérêt intérieur, s'en élève un autre d'un ordre plus relevé encore, car il atteint et comprend l'humanité même. La révolution grecque à la fois refoule la barbarie turque au dehors de l'Europe, et allume un flambeau à la vue de l'Asie, cette masse continue de barbarie et de superstition ; de cette Asie, où la dégradation est l'état général de l'*espèce*. Le phare ne restera pas toujours inaperçu, toujours quelque rayon perce aux lieux interdits à la lumière avec le plus de soins ; cette révolution de la Grèce est donc un moyen de civilisation générale propre à entamer cette immense

zone de barbarie qui règne d'un bout de l'Asie à l'autre. Les îles grecques sont disposées de manière à agir continument sur l'Asie, et à la faire, avec l'aide du temps, participer à leur nouvelle manière d'être. Mais à mesure que l'Asie se rapprochera de la civilisation de l'Europe, elle participera davantage à ses goûts; l'un ne peut plus aller sans l'autre. L'avancement de la civilisation en Asie deviendra donc encore pour l'Europe une cause efficace d'accroissement de commerce et de richesses; cette source d'avantages, quoique détournée, ira se joindre à ceux qui frappent tous les yeux dans la révolution de l'Amérique : voyez avec quelle avidité on y court, et on voudait y courir! Avertis par l'exemple de l'Angleterre, tous les Européens voudraient se précipiter vers ces riches contrées, et murmurent des obstacles qu'on oppose à leur élan. La fortune de l'Europe est évidemment en Amérique ; cette même fortune s'accroîtra aussi par la révolution de la Grèce, destinée à substituer un peuple européen à un peuple asiatique, un peuple chrétien à un peuple mahométan, un peuple multipliant à un peuple infécond au milieu des voluptés, un peuple travaillant à un peuple inerte, un peuple consommateur à un peuple *abstème,* et qui préfère les privations aux jouissances. Quand Hydra, Ipsara, Scylla, étaient

des rochers nus, leur population pauvre et bornée ne produisant pas, ne pouvait pas consommer. L'activité, le commerce ont fixé leur siége dans ces lieux; l'abondance, la richesse, la consommation, y sont venues à leur suite; il en sera de même de la totalité de la Grèce, quand elle sera purgée de Turcs et de leurs lois absurdes, quand elle pourra former des relations partout où elle apercevra des avantages à le faire. Athènes, Corinthe, les vallées, les montagnes ne reprendront pas leurs enchantemens poétiques; mais ils recouvreront des palais, des habitans, de la verdure et des moissons. Qu'en Grèce il n'y ait plus de *Turcs* pour tout détruire, et de nouveau tout se vivifiera. Qu'il y ait un peuple d'Europe, et non plus un peuple d'Asie; des hommes qui sachent arrêter la peste, et non pas des êtres assez stupides pour vivre et mourir avec elle, en étant eux-mêmes la peste du monde.

La Grèce aura encore long-temps à être menacée par l'Asie et par ses oppresseurs expulsés; cette crainte l'attachera à l'Europe et à la civilisation, comme à des moyens de défense contre ses ennemis, et cette terreur prolongée ajoutera ses aiguillons à l'amour que, dans sa seule beauté, la civilisation est si bien faite pour inspirer et faire ressentir à la Grèce.

Voilà ce que l'Europe a à gagner à l'indépendance de l'Amérique et de la Grèce ; ce tableau n'est qu'un faible esquisse des avantages incalculables qu'elle est appelée à en retirer ; il est réservé au temps de les développer, lui seul est de mesure avec un aussi grand résultat, il ne nous revient que de dire qu'il surpassera tout ce que la parole et même la pensée peuvent exprimer ou concevoir.

CHAPITRE XI.

Pertes de l'Europe dans le retard ou le refus de la reconnaisance de l'indépendance américaine.

Nous avons vu dans le chapitre précédent quels immenses avantages attendaient l'Europe par la révolution de l'Amérique. Aujourd'hui c'est un point convenu dans le monde entier ; les ennemis mêmes de cette révolution ont cessé de le contester. Par conséquent, tout retard, tout refus opposé à cette révolution, porte avec lui le carac-

tère d'un retrait fait au bien-être général de l'Europe; c'est un mal qu'elle se fait à elle-même, en pure perte et sans compensation possible, en l'honneur d'une vaine théorie, d'un système qu'elle abandonne ou réclame suivant l'occasion. Pendant qu'elle hésite, l'Angleterre et les États-Unis ont franchi la barrière devant laquelle elle reste arrêtée et comme immobile; elle se prépare ainsi de longs et amers regrets, et se condamne à n'avoir en partage que les restes de ses devanciers. Les Anglais, arrivés les premiers en Amérique, ne peuvent manquer de donner à la population le goût de leurs produits de toute espèce; ils y donneront la direction au commerce, ils y appliqueront leurs capitaux aux plus lucratives entreprises; ainsi, ils primeront tous les autres peuples, comme ils ont fait partout. Quand ceux-ci, se ravisant enfin, mettant fin à leur dégoûts, viendront se présenter à leur tour, ils trouveront les bonnes places occupées, et il ne sera pas facile d'en faire descendre des hommes appuyés par leur richesse, par des établissemens formés, et par la faveur du pays. Les Anglais seront considérés en Amérique comme ils l'étaient en Espagne pendant la guerre de Napoléon. La raison en est simple: pendant que l'Europe ne montrait que dégoûts pour la révolution de l'Amérique, l'Angleterre la laissait aider par

l'or et par l'épée de ses citoyens. Elle lui envoyait des représentans, et la prenant sous sa protection, sans la blesser en prononçant ce nom, elle la préservait des attaques de l'Europe : car c'est bien elle qui a enchaîné au rivage les armemens que l'Europe n'eût pas manqué de lancer contre l'Amérique, bienfait immense qui a fait le sort de l'Amérique, et qui donne à l'Angleterre toute espèce de droits à sa reconnaissance. L'Angleterre a bien plus fait par une simple note diplomatique en faveur de l'Amérique du sud, que la France ne fit pour l'Amérique du nord avec sa flotte et son armée. Ceci est d'une importance que les gouvernemens européens n'ont pas assez appréciée.

En Europe, on ne cesse de se plaindre de la suprématie de la marine anglaise. Il est vrai que cette prépotence est bien marquée; mais toutes ces plaintes ne remédient à rien, un peu d'attention sur ce qui se passe vaudrait mieux. L'Angleterre est supérieure sur mer à toute l'Europe séparée ou réunie. La dernière guerre a mis cette vérité hors de contestation; mais comment rompre cette chaîne? où placer le levier propre à soulever ce fardeau? Cela est fort simple : en Amérique; il est là, et ne peut plus se trouver que là. Dans la dernière guerre, déja l'on a vu les États-Unis lutter avec honneur contre la fière dominatrice de l'Océan, et

tourner contre elle le grand art dont elle lui avait donné les leçons. Si donc vous pouvez multiplier les points résistans, avec eux vous multipliez les points d'arrêt contre l'Angleterre; vous lui créez des rivaux, vous divisez ses forces. L'Amérique compte sur ses longs rivages une étendue de quatre mille lieues de côtes; les ports y abondent en nombre et en sûreté; tous les matériaux de la marine se trouvent sur son sol en quantité et en qualité supérieure; des fleuves sans nombre et semblables à des mers la traversent en tout sens, et pénètrent dans son intérieur: l'Amérique est donc appelée à une grande puissance navale; par conséquent, c'est de chez elle qu'il faut attendre les libérateurs des mers et les vengeurs de l'Europe. A son tour, celle-ci sera émancipée par l'Amérique, et l'indépendance de l'Amérique est destinée à faire celle de l'Europe. Chaque matelot, chaque vaisseau américain épargnent à l'Europe un matelot et un vaisseau, en créant pour l'Angleterre le besoin d'un vaissean et d'un matelot de plus. L'Angleterre ne bloquera pas Buenos-Ayres, Porto-Cabello, la Vera-Cruz, Lima, Panama, Valparaiso, comme elle fait Brest, le Texel ou Copenhague: à cette distance de ses arsenaux, de ses relâches, de ses renforts, de ses conseils, la puissance navale de l'Angleterre perd une partie

6..

des avantages qui la font prévaloir en Europe pour l'infirmer, il faut l'attirer au loin, la forcer de diviser ses forces ; par conséquent, en s'opposant à la libération de l'Amérique, en travaillant à la rendre à l'inutile, à l'inerte Espagne, l'Europe travaille à empêcher le moyen le plus efficace de son affranchissement du joug maritime de l'Angleterre : ce qui établit dans cette question l'interversion de rôle la plus singulière dont on puisse se faire idée, car ce serait à l'Angleterre à faire ce que fait l'Europe, et à l'Europe à faire ce que fait l'Angleterre. Les attributs maritimes formeront le caractère distinctif des nouveaux États américains; tous sont placés sur la mer, quelques-uns sont tournés à la fois vers l'Europe et vers l'Asie; les fleuves, les lacs sont nombreux et immenses dans cette contrée; les barrières naturelles qui les séparent les mettront à l'abri de guerres qui, dans cet État, ont rarement des motifs réels, et qui n'offrent pas de chances de succès; toutes les forces de l'Amérique se tourneront donc vers la mer, qui les appelle. Avec le temps, et il en faudra moins qu'on ne le pense, l'Amérique étalera aux yeux du monde étonné, le spectacle d'une grande puissance maritime, et qui dépassera de beaucoup ce que l'Europe peut produire en ce genre : déjà l'Amérique du nord, après quarante-cinq ans de

liberté, compte 70,000 matelots enregistrés, et 13,000 vaisseaux de commerce; l'Angleterre n'en comptait en 1823, que 24,542; on peut juger ce que l'Amérique entière en possèdera; on les comptera par centaines de mille. C'est dans cette latitude d'avenir qu'il faut apercevoir la cause de l'Amérique, loin de la circonscrire comme on le fait, dans le souvenir du passé, dans l'aspect du présent, qui est le résultat de ce passé, dont les funestes principes et les hideux résultats vont faire place à tout ce qui vivifie les sociétés humaines. L'opposition de l'Europe à l'indépendance américaine, est donc au nombre des plus dommageables contre-sens qu'un État puisse commettre; c'est une espèce de suicide qu'il commet sur lui-même.

CHAPITRE XII.

Opinion et vœu de l'Europe sur l'indépendance de l'Amérique.

Ce nom de l'Europe revient souvent dans cet écrit; force m'est d'en user, car il s'agit de sa direction politique, et de la part qu'y prennent par

leur opinion tous les membres de la société européenne ; aujourd'hui chacun a une opinion et un parti pris sur chaque chose, et comment pourrait-il se faire que cette disposition universelle ne s'étendît pas à une cause de la nature de celle de l'Amérique? Il y a donc en Europe une *opinion* et un *vœu* sur cette grande affaire. Le vœu peut être conforme ou contraire à la direction politique des gouvernemens; par conséquent, pour s'assurer de sa nature véritable, il faut distinguer entre les élémens qui concourent à la former : ce sont, 1° les gouvernemens, 2° les particuliers. Ceux-ci, entraînés par le mouvement général de l'État ; peuvent suivre et même servir sa direction, sans pour cela partager l'opinion qui la produit. Il ne faut donc pas calculer l'opinion totale par le nombre apparent de ceux qui la suivent, ou même qui la servent ; car il peut fort bien se faire que cette coopération ne soit qu'apparente, et l'effet du devoir, et non pas celui de la conviction. De plus, l'Europe est dans un état de contrainte politique qui oblige les États faibles à une dissimulation égale à celle dont les particuliers usent à l'égard des pouvoirs locaux. De toutes parts, dans l'ordre général et dans l'ordre privé, il règne une égale pression qui force les États faibles et les sujets à cacher, à renfermer au fond des cœurs les sentimens dont la manifes-

tation peut entraîner des dangers : par conséquent, pour les reconnaître, il faut franchir les apparences qui les couvrent, et s'adresser aux causes qui les produisent. Là, on est sûr de n'être pas trompé : la nature des choses exclut toute crainte de déception. Le besoin de déguisement général est le résultat du système établi depuis quelques années. L'Europe est partagée entre des souverainetés suzeraines et vassales; c'est la féodalité transportée dans l'ordre politique : on disait en style féodal, *Point de terres sans seigneurs ;* on peut dire, Point de principauté inférieure sans suzerain. Ceci est l'œuvre de la Sainte-Alliance; par elle, une fédération d'un genre nouveau, unique, mal défini, et par là même commode pour l'extension de sa juridiction, s'est élevée sur l'Europe; elle commande à la façon de Jupiter, d'un signe de tête; elle cache son action habituelle sous les formes de la liberté laissée à chacun, elle la couvre du silence; dans les grandes occasions, elle accourt, elle intervient, elle montre ses longues lignes de soldats : on la sent irrésistible, on se tait. On en faisait autant, quand Napoléon faisait de même, mais on n'en pensait pas moins : les faibles n'ont fait que changer de terreur. L'Angleterre seule est hors *de page : pour celle-ci,* elle parle et agit comme on le fait quand on se sent invulnérable;

aussi sait-on bien ce qu'elle pense, et ce qu'elle veut. Pour connaître ce que pensent aussi ceux qui sont moins invulnérables, à défaut de signes extérieurs, propres à manifester leur pensée, il faut rechercher leurs intérêts; là, on trouve de quoi former un jugement solide. La zone silencieuse de l'Europe est formée par la Suède, le Danemarck, le royaume des Pays-Bas, et les princes allemands. Les trois royaumes sont des États maritimes : l'indépendance de l'Amérique est trop dans leurs intérêts, pour ne pas entrer dans leurs vœux. Tout le littoral allemand de la Baltique est dans la même position. Le Rhin, le Vezer et l'Elbe, sont les grandes artères de l'Allemagne. Les États que leurs cours vivifie, doivent désirer la liberté de les charger directement de leurs produits pour l'Amérique, et la faculté de recevoir les siens par la même voie : par conséquent, l'Allemagne doit envisager l'émancipation sous les mêmes rapports que le font la Suède et la Hollande; elle lui est bonne, comme à ces États, elle doit donc la désirer autant qu'eux. Voici pour l'ordre politique.

Quel esprit, quelle occupation dominent aujourd'hui en Europe? celui du commerce et des emplois producteurs pour la société; c'est là le fond des choses, le reste en est la décoration ou la su-

perfétation. Le développement de l'industrie, l'accroissement de la richesse, ont fait cet état de l'Europe ; il ira toujours en augmentant ; par conséquent toutes les classes vouées au commerce, à l'industrie, aux professions laborieuses, lucratives, productives, se réuniront dans le vœu de la richesse, et l'Amérique est la mère de la richesse ; comment pourrait-il se faire que ces classes ne se réunissent pas dans le vœu de s'y associer et d'y puiser ? Entendez tous les vœux que fait éclater l'exemple de l'Angleterre, et les regrets qu'exhale l'interdiction du partage des avantages que sa direction lui alloue ; joignez à ces classes actives, tous les hommes spéculatifs dans l'ordre social, toute la littérature, toutes les professions libérales, tant celles qui habitent les domaines de la Sainte-Alliance, que celles qui sont au dehors ; et vous aurez la juste mesure de l'opinion et du vœu de l'Europe sur la question de l'Amérique. D'un côté, vous aurez les cabinets de la Sainte-Alliance, et l'aristocratie européenne ; de l'autre, la totalité de la population ; c'est le même partage qui se fait ressentir en tout : deux sociabilités, deux populations, deux optiques, deux vœux, deux langages. Changez, modifiez l'action du pouvoir, vous avez un monde autre que celui que l'on voit. Sûrement à Bor-

deaux, au Havre, à Anvers, à Hambourg, on ne juge pas la question de l'Amérique comme on le fait à Vienne et au faubourg Saint-Germain. La décision de questions de cette nature appartient plus naturellement à des ports de mer, qu'à des conseils qui commencent par sacrifier les grands intérêts à des théories dont la vérité ne frappe qu'eux seuls. Ce vœu de l'Europe est si évident que le jour qui lèverait l'interdit qui lui ferme l'Amérique, serait célébré comme le fut celui du jour où le consul de Rome fit annoncer à la Grèce le rétablissement de sa liberté; on peut en juger par les joies qui ont éclaté en Angleterre et aux États-Unis, quand leurs gouvernemens respectifs ont proclamé l'ouverture de toutes les portes, et la destruction de toutes les barrières qui fermaient l'Amérique (*).

On a de la peine à concevoir la préférence donnée au système propre à faire naître les mécontentemens, à faire éclore les reproches fondés sur les

(*) Pendant que ceci s'imprimait, les papiers publics du 19 mars, annonçait que les États provinciaux de la Poméranie, avaient fait connaître au roi de Prusse, leur vue pour la conclusion de traités de commerce avec les États indépendans de l'Amérique.

comparaisons avec l'Angleterre, et sur l'infériorité que l'on se prépare avec elle, lorsqu'elle aura eu le temps de former, d'étendre, et d'affermir ses établissemens. Ces plaintes, ces craintes sont légitimes; de grands sacrifices exigent la démonstration de grands avantages, et cette question n'offre aux retardataires de la reconnaissance, que des déficit pour eux, et des bénéfices pour leurs rivaux.

CHAPITRE XIII.

Guerre contre l'Amérique.

Elle peut être faite de deux manières : 1° par l'Espagne seule; 2° par l'Espagne soutenue par des auxiliaires, c'est-à-dire par la Sainte-Alliance et la France. Dans ce cas, celle-ci serait appelée à jouer le même rôle que dans la guerre de la Péninsule; il est bien évident que le fardeau retomberait encore sur elle, car elle a ce qui manque à ses associés, de l'argent et des vaisseaux.

Toute cette question peut être tranchée en

deux mots : 1° l'Espagne ne peut point faire la guerre contre l'Amérique; 2° la Sainte-Alliance le peut, mais l'Angleterre ne le permet pas, et *sans sa permission l'on ne passe pas*. La guerre contre l'Amérique est donc impossible, et ne se fera pas. Nous nous en tiendrions là, s'il ne s'agissait pas d'extirper de tous les esprits une idée à laquelle un grand nombre tiennent par trop de motifs pour céder à un premier aperçu, quelque décisif qu'il puisse être. Il faut aller plus loin, et leur démontrer la vanité d'un espoir auquel ils n'ont pas renoncé, même après les sévères leçons que les faits leur ont données.

1° L'Espagne a-t-elle des hommes, de l'argent et des vaisseaux? Une guerre d'Amérique se fait-elle sans ces trois conditions? En quelle quantité une guerre efficace contre l'Amérique exige-t-elle l'emploi de ces moyens? A quoi servirait une armée peu nombreuse? N'est-ce pas une pitié véritable que ces envois de un ou deux mille hommes que l'on voit faire en Amérique, avec un égal mépris de la raison et de l'humanité; car quelques milliers d'hommes lancés au hasard sur le vaste continent de l'Amérique sont des victimes dévouées à la mort ou à la captivité, et non pas des appuis pour l'Espagne? Que peut donc faire l'Espagne contre l'Amérique? Elle n'a pas un

homme à y envoyer par chaque vingt lieues carrées du sol de l'Amérique. Déjà n'y a-t-elle pas envoyé ses meilleurs soldats? Q'ont-ils fait, et combien en est-il revenu? A-t-elle des généraux plus habiles, plus dévoués, plus persévérans que l'ont été les *Morillo*, les *La Serna*, les *Valdez*, les *Canterac?* Comment donc renouveler la guerre? car, après les derniers évènemens du Pérou, c'est une guerre à recommencer sur de nouveaux frais. S'il a fallu vingt mille hommes en la commençant, il en faudrait cent mille après les victoires des indépendans. Novices, ils ont triomphé des premières armées de l'Espagne; aguerris, formés par dix années de combats, ils les écraseraient. De tant de royaumes et de provinces que l'Espagne a possédés en Amérique, que lui reste-t-il? *Un donjon, le château de Saint-Jean-d'Ulloa.* Les indépendans tiennent tous les points fortifiés, Carthagène, Porto-Cabello, Porto-Bello, Panama; tout est à eux. Où l'Espagne porterait-elle la guerre? A Buenos-Ayres? Comment aborder, l'attaquer, s'avancer dans le pays? Au Chili, au Pérou? Il faut transporter une armée au-delà du Cap de Horn. A Colombie? où prendra-t-on terre? La côte est défendue, l'armée et la population borderaient le rivage. Au Mexique? Le point d'abordage, la *Vera-Cruz*, est occupé par les Mexi-

cains. L'armée américaine est nombreuse, aguerrie. Tous ces États commencent à former une marine; elle protègerait l'approche des côtes. Toute la fédération américaine accourrait au secours du point attaqué. On ne serait point aidé par l'ancien parti espagnol qui a favorisé la métropole dans la première guerre; il a péri, ou il craint et n'oserait pas se montrer, averti qu'il est par les revers de l'Espagne, et redoutant les vengeances du pays. Une grande expédition prendrait beaucoup de temps en préparatifs, par là même l'Amérique aurait celui de faire les siens; et, pour le faire court, il n'y a plus rien à préparer, lorsque, comme en Espagne, il n'y a ni soldats, ni argent, ni vaisseaux : l'Espagne n'a trouvé rien de cela dans sa restauration; jusqu'ici elle n'a recouvré que des moines et des absolutistes, et ces gens-là ne lui rendront pas l'Amérique.

La Sainte-Alliance a de reste ce qui manque à l'Espagne pour attaquer avec fruit l'Amérique. Une grande expédition, préparée et conduite avec les moyens et l'art qui appartiennent aux grandes puissances de l'Europe, pourrait produire un effet profond sur l'Amérique; mais *il faut passer,* et l'Angleterre refuse son passeport : l'Amérique ne sera donc pas attaquée par la Sainte-Alliance. En admettant même la possibilité de cette guerre,

que de difficultés, de dangers et de charges éternels ! La soumission partielle de l'Amérique ne serait d'aucun effet, il la faut entière, car partielle elle n'est d'aucune valeur. Dans ce dernier état, la guerre devrait continuer : pendant combien de temps ? Le pays devrait être occupé militairement : combien de bataillons seraient nécessaires pour former la garnison de l'Amérique ? Qui les recruterait sous ce ciel dévorant ? Que deviendrait une armée dans ces immenses contrées dépourvues de tout ce que les armées en Europe trouvent ou portent avec elles ; poursuivant un ennemi qui, nouveau Parthe, placerait sa force dans la fuite, dans un éloignement méthodique, empruntant son appui à la dévastation, et résolu de ne combattre que lorsque le climat et la disette lui livreraient des ennemis affaiblis ? Il en serait en Amerique, pour les armées de la Sainte-Alliance, comme il en a été à Saint-Domingue et en Russie pour les armées françaises : que ces deux tragédies servent donc de leçon ! Qui fournirait les sommes énormes que cette expédition exigerait ? Celle de la Péninsule, dans une espace de huit mois, a absorbé plus de deux cents millions ; que ne coûterait pas celle de l'Amérique ? les frais des expéditions maritimes sont toujours plus grands que ceux des guerres continentales. La

France occupe l'Espagne depuis près de deux ans; qu'a produit son occupation, dans un pays dont son peu d'étendue permet de surveiller toutes les parties, pays situé à la porte de la France, connu de tout le monde? Que serait-ce dans un pays tel que l'Amérique, où tout est neuf, où l'on n'est guidé par rien, où l'on ne peut recourir que de loin en loin aux conseils? Dans ce projet de guerre contre l'Amérique par la Sainte-Alliance, même libre de la faire, tout est donc absurdité, ruine, inconvénient et impossibilité de résultats; et ce qui doit achever d'en interdire jusqu'à la pensée, c'est l'horreur d'une pareille guerre, car on ne peut douter qu'elle ne tournât tout de suite à l'extermination des partisans de l'Espagne, à la destruction des villes et des campagnes, et que le résultat final de tant de sacrifices d'hommes et d'argent, ne fût de rendre à l'Espagne quelques ruines détrempées dans du sang. La politique est peu sentimentale, on le sait; cependant il ne faut pas désespérer qu'à force d'enfoncer on ne puisse lui trouver des entrailles; et si nous ne parlions pas à des hommes éclairés, il nous resterait la ressource de parler devant des hommes que nous ne pouvons pas renoncer à croire sensibles. Depuis un quart de siècle n'a-t-il pas été livré assez de combats, fait assez d'hécatombes? le glaive ne peut-il

donc jamais se reposer? et le sang de l'homme est-il un élément indispensable des calculs politiques, et comme le ciment de tous les projets que la politique peut concevoir?

CHAPITRE XIV.

Effets de la restauration de l'Espagne en Amérique.

Ici, quel champ vaste et nouveau s'ouvre devant nous! Il s'agit de reconstituer un monde entier en le replaçant sous la dépendance d'une portion de l'autre monde. Ici, il n'est pas question de pays d'une étendue assez bornée pour pouvoir en toucher à la fois tous les points, tels que sont Naples, le Piémont et l'Espagne; mais quel est le bras qui peut s'étendre en même temps sur la totalité de l'Amérique, et qui est assez fort pour maintenir l'ordre et l'harmonie entre toutes les parties de sa nouvelle organisation; car une restauration y sera nécessairement une création nouvelle? Depuis près de deux ans, l'Espagne jouit

d'une restauration, mais quels fruits lui a-t-elle apportés? elle ne sait seulement pas à quel régime elle doit se prendre et s'arrêter; elle se débat dans un chaos anarchique, sans plan et sans issue. Une restauration espagnole en Amérique aurait-elle un résultat plus facile et plus propice? 1° Quand le pays tout entier serait-il soumis? S'il ne l'est pas, si la guerre s'y maintient, que pourra-t-on établir? Il faut la paix pour former des établissemens; or, comment se figurer que l'occupation de quelques parties de l'Amérique amènerait la pacification de cette immense contrée. Il est bien plus probable que les indépendans se réuniraient dans ces immenses retranchemens que la nature a élevés de ses mains, et que leur défense se soutiendrait à l'abri de ces impénétrables barrières. 2° En Amérique, l'autorité royale réclamerait-elle la plénitude de ses prérogatives et le pouvoir absolu, comme elle l'a fait en Espagne? cela seul suffirait pour doubler la résistance de l'Amérique, car que ne ferait-on pas pour écarter un pareil joug?

L'exemple de ce que ce régime a valu à l'Espagne serait là pour montrer à l'Amérique ce qu'elle doit faire pour s'en préserver. Croirait-on l'attirer par des promesses, par des paroles emmiellées? L'expérience a appris quelle est l'amer-

tume du breuvage contenu au fond de ce vase doucereux. En Europe, on a trop abusé des promesses pour qu'on y croie en Amérique ; c'est un langage usé, et dont le bon sens ordonne de s'épargner désormais les frais : la mauvaise foi chez les uns est la mère de l'incrédulité chez les autres. Remettra-t-on donc de nouveau la direction de l'Amérique au conseil de Castille, et à ses vieux adages ? La livrera-t-on encore à des gouverneurs, à des administrateurs, à des agens de toutes sortes, qui, dans une apparition fugitive, n'apporteront ni ne se feront un cœur pas plus qu'un esprit américain, qui administreront avec ignorance des hommes et des choses, et qui, placés en dehors de toute surveillance, répondront aux plaintes avec le douanier vexateur, *Dieu est bien haut, le roi bien loin, et je suis le maître ici?* De nouveau, l'Américain, arraché à ses foyers, à ses affaires, à sa famille, sera-t-il contraint d'aller à travers les mers solliciter, remontrer, plaider à Madrid ? en recevra-t-il encore ses conducteurs religieux et politiques, et ses maîtres dans les sciences et dans les arts ? De nouveau, l'Amérique sera-t-elle enchaînée à toutes les contestations, à toutes les guerres de l'Espagne, qui lui sont aussi étrangères que ses champs, ses fleuves et ses montagnes sont étrangers à ceux de la Castille ? La

restauration de l'Amérique ne présente-t-elle pas dans ce tableau un monde de difficultés qui ne se rencontreraient pas dans celle de l'Espagne? et si, malgré cette disparité, celle de l'Espagne a porté de si tristes fruits, quels seraient ceux que l'on recueillerait de la restauration américaine?

Le propre des révolutions qui échouent contre une force supérieure, est de porter et d'exciter le pouvoir qui a triomphé, à se resserrer pour se prémunir contre le retour des mêmes actes; leur crainte fait redoubler les précautions et les rigueurs. Le caractère et les mœurs espagnols tournent toujours aux sévices dans l'ordre politique. Voyez si, dans ce pays, l'État et les particuliers savent autre chose, en toute contestation, que porter la main sur la partie adverse, sur sa liberté, sur ses biens et sur sa vie. En Espagne, c'est comme en Afrique et dans le despotique et féroce Orient : on *arrête*, ou *spolie*, on *tue*. Le désir de se donner des garanties pour le maintien de l'obéissance de l'Amérique, l'avait fait soumettre une première fois au régime de Philippe II; que l'on juge, si, après une révolution qui aurait amené la domination espagnole sur le bord de l'abîme, on songerait à adoucir ce régime. La révolution ne deviendrait-elle pas le prétexte et la justification de nouvelles rigueurs? n'est-ce pas ce que l'on voit les Espa-

gnols faire dans leur pays à l'égard les uns des autres? que ne ferait donc pas l'Espagne à l'égard de l'Amérique? On accuserait de la révolution la dérogation au système de Philippe II; il serait déclaré insuffisant contre une seconde révolution, puisqu'il n'aurait pas empêché la première; on ajouterait donc aux sévices; et ce redoublement de chaînes serait appelé une rigueur salutaire, une sage prévoyance; là, comme ailleurs, il ne manquerait pas de sophistes pour prouver qu'elles sont des bienfaits envers ceux qu'elles effraient au point d'empêcher la pensée de l'insurrection de naître chez eux.

L'Espagne donnerait-elle des instructions à l'Amérique? elle ne peut pas en souffrir le nom chez elle-même. Des institutions et l'Espagne, comment rapprocher ces deux mots? Des institutions données par l'Espagne? eh, que seraient ces institutions? Si l'Espagne avait des institutions, l'Amérique serait-elle admise à y participer? la voilà donc réduite de nouveau à voir ses destinées toujours liées à celles de l'Espagne, et décidées à Madrid. Mais il reste une question d'une gravité supérieure à toutes les autres : le règlement du commerce, avec une restauration, sera-t-il libre ou exclusif? Je sais que l'Espagne, en vue de ramener l'Amérique, et en même temps de ne pas effarou-

cher les étrangers, a laissé percer l'intention de se relâcher de son exclusif, et d'ouvrir les voies au commerce. D'abord, il faut tenir compte des circonstances: les paroles sont antérieures à la restauration supposée, elles pouvaient être dictées par le désir d'écarter des obstacles à ce que l'on se proposait de faire; mais où est la garantie de leur accomplissement après le succès obtenu? Rentrons dans la question : le commerce est-il libre, l'Amérique perd la moitié de son prix pour l'Espagne ; il est connu que, sans les revenus du Mexique, l'Amérique du sud eût été à charge à l'Espagne ; cela avait lieu sous le régime exclusif, que serait-ce donc avec celui de la liberté? Le commerce est-il exclusif, l'Amérique est opprimée, et le sentiment de l'oppression la ramène vers une nouvelle révolution qui lui rendra cette liberté, dont elle a appris à connaître les douceurs. Cette question du règlement du commerce en Amérique, est un monde de difficultés; à elle seule, elle renferme la destinée de l'Amérique.

L'Angleterre a déclaré que, dans aucun cas, elle ne renoncerait à la liberté du commerce avec l'Amérique; par ce seul mot, elle a décidé du sort de l'Amérique. En effet, quelle est la nature et quels sont les résultats inévitables de cette liberté? Faire prospérer, éclairer, lier avec l'uni-

vers ; or, qu'est-ce que tout cela, sinon des principes actifs d'indépendance? Appliqués à un pays tel que l'Amérique, ils ne peuvent manquer d'agir avec une force incalculable. Comment l'Amérique prospère, riche, éclairée, correspondante avec le monde entier, s'introduisant à son école, pourrait-elle rester colonie de la triste Espagne? Cela se conçoit-il, cela est-il dans l'ordre de la nature, pareille chose s'est-elle jamais vue? Il faut sortir de ce cercle d'erreurs et d'irréflexions. L'Amérique libre, ou l'Amérique de Philippe II, et pire encore, si pire il peut y avoir; voilà le parti avoué par la raison. Il faut choisir entre ces deux extrêmes, car tout intermédiaire est désormais impossible. Le jour où l'Espagne accordera la liberté du commerce à l'Amérique, elle aura signé la démission de sa colonie.

La restauration de l'Espagne en Amérique est donc à la fois un abîme de difficultés et de malheurs; et mille fois plus épineuse que n'a été même celle de l'Espagne. Chez celle-ci, la restauration consistait presque à rappeler *un homme* au pouvoir, à rétablir *le roi*; en Amérique, il faut de plus rétablir l'Espagne avec tous ses attributs : c'est bien un autre ouvrage, comme on voit; mais ce rétablissement intégral de l'Espagne, renfermant de prodigieux sujets de mal-être pour l'Amérique,

ne pourrait manquer de devenir la cause d'une nouvelle révolution, et celle-là plus intense encore que la première. Dans cet état de choses, autant vaut rester comme on est, et, comment d'une première révolution, ne pas aller chercher la seconde.

CHAPITRE XV.

Espoir et projets à l'égard de l'Amérique.

Cette grande révolution de l'Amérique fait en Europe beaucoup de chagrin à bien du monde; on ne lui a pas épargné les signes de mécontentement; l'aristocratie européenne tout entière l'a frappée de ses anathèmes, et a demandé à la Sainte-Alliance de la frapper de ses armes; heureusement l'Angleterre s'est interposée entre l'Amérique et ces vœux ennemis : celle-ci a gagné à cela de connaître à qui elle avait à faire. Maintenant elle connaît ses amis et ses ennemis, et peut discerner entre eux. Il faut en convenir, ces aversions contre la révolution de l'Amérique ne sont

pas sans fondement; il y a de l'instinct au fond de ces haines, car il y a beaucoup de choses nouvelles et contrariantes dans cette révolution de l'Amérique. Pour beaucoup de personnes, c'est un trait resté dans une blessure, et que l'on cherche à en arracher, mais qui doit l'élargir en sortant. Quand la force doit reculer devant les obstacles, et qu'on ne veut pas renoncer avec franchise à ses projets, on se retourne d'un autre côté, et on se rappelle le mot du poète :

Dolus an virtus, quis in hoste ?

Dans la cause actuelle, la force manque et l'Angleterre s'oppose; cependant l'ennemi est sur pied, sa vue offusque ; on voudrait bien l'abattre, mais on ne peut le joindre et l'attaquer de front ; alors, à défaut de pouvoir employer les armes des forts, on a recours à celles des faibles : celles-ci sont connues; elles ont été, elles seront encore employées, malgré leur illibéralité. En quelques lieux, des agens de troubles, reconnus ou supposés tels, ont mal fini ; il en viendra d'autres. On peut compter que beaucoup d'intrigues et de menées seront employées pour diviser, troubler, entretenir ou réchauffer l'esprit espagnol. La commission de Mayence aura eu moins de menées démagogiques à *dépister* en Allemagne, que l'A-

mérique n'aura à surveiller de menées contre révolutionnaires. Il faut s'y attendre ; les affaires de l'Amérique sont si graves, elles doivent avoir des suites si étendues et si longues, que l'on ne peut croire à une résignation absolue sur un pareil sujet. On retranchera donc tout ce qui peut contrarier la consolidation de la révolution, et créer des chances au retour de l'ancien ordre. L'Amérique est très catholique : on demandera de l'appui aux ministres de cet culte. L'Amérique est peuplée d'Espagnols : on cherchera à faire revivre parmi eux les sentimens de la patrie et à faire parler le sang en sa faveur.

L'Amérique s'est constituée en république : on l'attaquera par les inconvéniens de ce régime ; on tendra à le pervertir, à l'outrer, pour ramener l'ordre régalien par les regrets. Des familles puissantes se trouvent dans quelques parties de l'Amérique : elles seront recherchées ; aucun genre d'excitation ne sera négligé, aucun *argent* ne sera refusé pour la bonne œuvre. Heureusement l'Amérique ne peut manquer de connaître ce qui se prépare contre elle ; elle mettra à se défendre de ces trames autant de soins que l'on en apportera à les former ; elle verra dans ces tentatives des motifs de resserrer davantage les liens que doit faire former une cause commune.

La seconde branche de ce système consiste dans l'espoir fondé sur les ambitions particulières. D'après beaucoup d'exemples, on croit les rencontrer plus communément parmi les chefs militaires; et parce que l'Europe a eu ses *Cromwel*, et l'Amérique ses *Iturbide*, on s'imagine qu'elle aura toujours des Cromwel et des Iturbide; que la révolution, en se personnifiant ainsi, sera plus facile à aborder, à séduire et à renverser. Ceci renferme beaucoup de jugemens erronés. Chaque chose a son temps et sa saison; les divisions, les ambitions particulières n'ont jamais manqué, et ne manqueront pas davantage parmi les hommes. En tout temps, en tous lieux ils ont été, ils sont, ils seront les mêmes, sujets nés de beaucoup d'erreurs et de passions, sentant mais n'agissant pas toujours d'une semblable manière. A leur tour, les choses ne se prêtent pas toujours aux mêmes actes : il suit de là que ce qui a été possible et tenté dans un temps, ne le sera plus dans un autre; le changement de position commande le changement de direction. Ce qui est naturel et possible au début d'une révolution, dans le désordre qui l'accompagne toujours, lorsque rien n'est classé ni parmi les hommes ni parmi les choses, lorsque les supériorités n'ont pas encore été reconnues ni les rangs assignés, ne peut être admis lorsque tout est ordonné ré-

gulièrement, ou consenti généralement; dans le premier cas, les contentions entre les égalitaires qui n'ont pas des titres affermis à se montrer mutuellement pour se donner des droits, ressemblent à ces éruptions qui affligent l'enfance, mais que la croissance des forces fait disparaître. Ainsi, il n'y a eu rien que de fort naturel dans les débats qui ont éclaté en Grèce et en Amérique entre les chefs de la révolution; on a conclu que ces divisions seraient éternelles, et s'opposeraient à tout établissement solide. Il semble qu'un jugement contraire était plus naturel, et que c'était parce que ces mouvemens avaient eu lieu, qu'ils ne se réitéreront pas. La tombe d'Iturbide, la fin de Colocotroni, serviront, en Grèce et en Amérique, à préserver des éruptions de pareilles ambitions. Les établissemens des gouvernemens sont fondés en Grèce et en Amérique, la surveillance est organisée, on veille; il n'y a donc rien à attendre de ce côté. En supposant qu'un ambitieux réussît, serait-ce au profit de la domination européenne, ne voudrait-il pas garder ce qu'il se serait approprié? Iturbide travaillait-il pour lui ou pour l'Espagne? Christophe a-t-il songé à se démettre en faveur de la France, plus que n'y ont pensé Péthion et Boyer? D'un autre côté, quand quelques intrigues réussiraient à porter du trouble

dans quelques parties de l'Amérique, que gagnerait-on avec ces manœuvres? De quel effet cela serait-il sur une masse telle que l'Amérique ? Cet espoir formé sur des ambitions particulières, s'est reposé principalement sur Bolivar, comme sur le chef le plus éclatant de l'Amérique; qu'avait-il fait pour mériter l'outrage d'un pareil espoir ? Que ceux qui ont pu le concevoir, sont étrangers aux sentimens qui remplissent le cœur d'un grand citoyen ! Pourquoi accuser l'humanité de pauvreté, au point de la soupçonner incapable de produire deux Washington? A la guerre, en politique, Bolivar a fait bien plus que son devancier; il ne restera pas au-dessous de lui dans l'ordre moral, il donnera de nouveau au monde l'exemple de ce généreux et sublime désintéressement qui porte un citoyen qui a bien servi son pays, à placer sa propre élévation dans les seules grandeurs de sa patrie: ainsi sera Bolivar; le monde l'y convie, et semble lui demander de nouvelles garanties contre de nouvelles ambitions.

CHAPITRE XVI.

De l'annonce d'un danger pour l'Europe dans l'indépendance de l'Amérique.

Le devoir comme écrivain, et comme défenseur de la cause américaine, le désir d'écarter tous les nuages que l'ignorance ou la malveillance peuvent élever sur cette belle cause, me font surmonter la répugnance que j'éprouve à traiter les deux articles qui vont faire le sujet des chapitres suivans.

De nos jours, la politique est l'occupation universelle; mais combien s'y sont préparés par l'étude, et y apportent réflexion et maturité de jugement? De là une foule de jugemens et comme d'arrêts qui sont prononcés par les uns avec l'assurance que donne toujours le défaut d'examen, assurance qui à son tour donne un air de capacité et d'importance; et qui sont acceptés par les autres, soit par faiblesse d'esprit, soit par la commodité qne l'on trouve à répéter des opinions

toutes faites, et que leur répétition a comme établies dans le monde. C'est d'après cela que l'on entend dire vulgairement : « Un jour l'Amérique conquerra l'Europe, elle l'écrasera par sa supériorité en tout genre ; l'Europe perdra son commerce avec l'Amérique. » On dit de plus : « L'Angleterre ou les États-Unis conquerront *Cuba.* » Quelque chimériques que puissent être ces annonces, cependant il importe d'en démontrer la vanité, l'absurdité même, enfin d'arracher cette semence ennemie du champ que nous exploitons.

La supériorité de l'Amérique sur l'Europe en attributs naturels, tels que la fertilité du sol, le climat, et la richesse, est immense, incontestable, visible à tous les yeux; loin de le dissimuler ou de l'atténuer, je voudrais au contraire que ce principe fût gravé en tête de toutes les discussions sur l'Amérique, non pas pour créer de vaines terreurs, mais pour porter à réfléchir sur l'importance de se diriger envers elle d'après la considération de ces avantages, et celle du danger de toute erreur dans ses calculs sur elle. Que l'on songe donc que l'Amérique est un monde entier, et la plus riche partie du Globe. Si l'Amérique est encore dans l'enfance, de son côté, l'Europe est aussi comme dans l'enfance à l'égard de l'A-

mérique ; elle ne la connaît pas, elle ne l'estime pas ce qu'elle vaut. Oui, l'Amérique à beaucoup de supériorités matérielles sur l'Europe, mais que s'ensuit-il de menaçant pour celle-ci? A son tour, l'Europe n'est-elle pas supérieure en population, en civilisation dans tous les arts, et surtout dans celui de la guerre? La population croît en Amérique dans de fortes proportions, cela est vrai, mais celle de l'Europe fait de même. L'accroissement y est moins sensible parce qu'il est comme perdu dans la masse de cette population, mais il existe. A l'avenir, elle augmentera en grande partie par l'Amérique même, dont le commerce donnera de l'occupation à une partie de cette population; la civilisation s'établira et s'étendra sur le sol de l'Amérique, mais elle fera de même en Europe, qui en est le foyer. Il y aura donc correspondance entre les accroissemens respectifs, et par là la balance sera maintenue entre les deux partis; mais une grande différence subsistera toujours entre elles, et celle-ci viendra de la différence du point d'où l'on part des deux côtés. Voyez de quel point l'Europe et l'Amérique partent en population, en civilisation, en science militaire. Quelle partie de l'Europe l'Amérique pourrait-elle attaquer? La France, L'Angleterre et l'Espagne s'offrent seules

à ses coups; toutes les autres parties de l'Europe sont inaccessibles pour l'Amérique; mais par où et comment attaquer ces trois États? Désormais toute attaque de l'Europe contre l'Amérique trouvera celle-ci tout entière sous les armes pour la défense commune; la même loi de préservation commune régira l'Europe, et fera que toute attaque de l'Amérique contre elle trouverait la même unanimité d'opposition. Ce serait un spectacle bien étrange que celui de la moitié du monde venant à travers l'Océan attaquer l'autre moitié! Mais où aborderaient les assaillans? sur nos rivages munis de remparts, défendus par mille citadelles mouvantes, et par tout ce que le génie de la guerre sait créer de plus redoutable. Un armement pareil devrait ressembler à l'armée de Xercès: le temps qu'il faudrait pour le préparer donnerait celui de se préparer à le repousser. Que viendrait chercher l'Amérique en Europe? qu'a-t-elle besoin du sol ou des produits de l'Europe? Il ne faut pas parler collectivement de l'Amérique dans cette supposition: cette locution s'applique fort naturellement au cas de la défense, mais non pas à celui de l'attaque; il y a une différense immense entre les deux. Il est dans la nature des choses qu'aucune partie de l'Amérique ne veuille être un domaine de l'Europe, mais il ne l'est pas qu'elle

veuille avoir des domaines en Europe : cette contrée est divisée en plusieurs États; au-delà de l'intérêt général anti-européen, chaque État a son intérêt particulier; cet intérêt diviserait inévitablement l'Amérique sur la question de l'attaque contre l'Europe, et la rendrait partielle, impossible et nulle. On ne trouve au fond de l'examen d'une pareille question, qu'un peu de honte de s'en être occupé. On ajoute que la civilisation s'introduisant en Amérique, y portera les arts de l'Europe, qui la dispenseront de recourir à elle, et qui finiront par lui fermer les marchés de l'Amérique; combien de choses on oublie en parlant ainsi! L'Europe n'a-t-elle pas triomphé des arts de l'Inde secondée par le sol et le soleil? N'a-t-elle pas supplanté l'Inde chez elle-même? L'Europe a-t-elle perdu le marché des États-Unis depuis leur indépendance? au contraire, ce marché n'a-t-il pas doublé, triplé, quadruplé? Les États de l'Europe sont à l'égard les uns des autres dans l'état d'indépendance; celle-ci fait-elle fermer les marchés établis entre eux? L'industrie éliminée par une autre industrie ne sait-elle pas trouver d'autres voies, et garder son poste sous une autre livrée? La supériorité industrielle de l'Europe sur l'Amérique, comme sur l'Afrique, l'Asie, la Nouvelle-Hollande, et les archipels de

l'Inde et de la mer du Sud, n'a-t-elle pas des siècles à durer, et un ajournement indéfini ne doit-il pas être prononcé sur ces annonces comminatoires? Que de choses se passeront d'ici là! et quels efforts fera faire à l'industrie humaine la lutte qui s'apprête à s'engager entre toutes les parties de l'univers! Proclamer de nos jours une victoire qui entre dans le nombre de ces secrets qu'il appartient au temps seul de dévoiler, paraît anticiper beaucoup sur son domaine et sur l'action du genre humain pendant des siècles. Voici comme il s'est toujours gouverné. Un peuple naît; il s'adresse d'abord à la terre, et lui demande sa subsistance; il est laboureur. Quand ses besoins primaires sont satisfaits, l'industrie se crée; l'intervalle entre les deux établissemens se mesure sur l'étendue du sol, sa fertilité, sa position continentale ou maritime et sa population. Il faut appliquer ces calculs à l'Amérique, et voir, d'après ces circonstances, combien de siècles lui seront nécessaires pour passer de l'état agricole à l'état industriel égalitaire de celui de l'Europe. En Amérique la population ne fait que naître; des espaces immenses l'attendent, presque tous sont encore vacans, des siècles s'écouleront avant qu'ils soient remplis. Le colon espagnol est plus porté vers la terre que vers les ateliers; la fourni-

ture de l'Amérique est donc assurée à l'Europe, et garantie par la nature des choses pendant des siècles; et mille générations passeront sur le sol des deux contrées, avant que celles de l'Amérique deviennent indépendantes de leurs rivales d'Europe. Tout se borne à un seul principe entre l'Amérique et l'Europe: prospérité mutuelle de l'Amérique par l'Europe, et de l'Europe par l'Amérique. Désormais voilà tout le secret, ou plutôt le seul plan de la conduite réciproque des sociétés humaines. L'Angleterre vient d'entrer dans ces voies honorables et à la fois profitables; les acclamations de l'univers saluent ses premiers pas dans cette carrière nouvelle, et forment autant d'invitations pour tout le monde de l'imiter. Le monde ne veut plus des doctrines qui le ferment, qui le dessèchent; il n'admet que celles qui l'honorent et le font prospérer, qui ajoutent à la fois à sa liberté, à ses lumières et à ses richesses.

CHAPITRE XVII

Cuba.

Cuba peut-il rester espagnol, ou bien devenir anglais ou américain? Aucun des trois; il sera indépendant de gré ou de force.

Il ne peut plus être espagnol; l'indépendance du continent américain crée la liberté dans Cuba, 1° par les excitations de l'exemple, 2° à leur défaut, par la force des armes. Les États du continent américain ne peuvent pas laisser au pouvoir de l'Espagne une pareille place d'armes; il faut que *Cuba* entre dans le grand système de l'indépendance américaine, et soit détaché de celui de l'Espagne; l'existence des deux systèmes parallèles dans ce rapprochement, forme une véritable incompatibilité. Tant que Cuba sera espagnol, le système américain ne sera pas complet: cet état renferme trop d'inconvéniens pour l'Amérique, pour qu'elle le tolère; il ne sera pas toléré par elle, et comme les Florides ont fini par entrer dans le cadre tracé par les Etats-Unis, et par faire corps avec eux,

de même Cuba finira par être indépendant; ce sont de ces résultats que la nature des choses indique d'une manière irrésistible. A mesure que la liberté s'affermira en Amérique et y portera ses bons fruits, cette vue agira plus puissamment sur les yeux de Cuba. Déjà des mouvemens indicateurs d'une forte tendance vers l'indépendance se sont manifestés dans cette île; leur répression ne peut être éternelle, elle dépasse les moyens de l'Espagne; *celle-ci baisse, et l'Amérique hausse.* L'obstacle le plus réel à l'émancipation de Cuba, est la population noire, que l'accroissement de la culture a fait beaucoup multiplier depuis quelques années. L'Amérique ne se présentera pas à *Cuba* comme *conquérant,* mais comme *libérateur.* Le premier titre la ferait repousser, le second fera courir au devant d'elle. *Porto-Rico* est une succursale de *Cuba,* et suivra le sort de la *métropole.* Ainsi sera complété le grand système américain; il ne restera plus à l'Europe dans ces contrées que quelques points isolés, et c'est alors que sera apprécié à sa juste valeur le système colonial établi, poursuivi et maintenu à si grands frais (*).

Par son étendue, par sa richesse, par sa population, *Cuba* suffit pour former un État important.

(*) Voyez ce que viennent d'en dire les ministres anglais.

Sa situation entre les deux Amériques, au centre de l'archipel américain, à portée de la côte ferme, en face du golfe du Mexique, lui donne des avantages immenses dans le monde commercial; c'est un des premiers points du globe dans cet ordre. Quant aux accroissemens de sa prospérité, on a, pour juger ce qu'ils deviendront, l'état de ce qu'ils sont dès aujourdhui. Sous le régime espagnol, *Cuba* ne recevait pas trente vaisseaux; en 1824, sous le régime libre, il en a reçu 1250; et les quatre autres ports de l'île en ont reçu dans la même proportion.

Cuba ne peut pas être anglais, l'Europe et les deux Amériques s'y opposeraient. Il y a déjà assez de chaînes de la façon de l'Angleterre, et assez de supériorités en sa faveur. L'Angleterre a bien assez de milliers de nègres et de milliers de milles carrés à garder. L'Angleterre n'est pas catholique et *Cuba* l'est. L'Angleterre a d'autres mœurs et un autre langage. Cuba repousse donc l'Angleterre comme conquérante, et l'appelle comme agent de relations commerciales. L'Angleterre n'a plus besoin de la propriété ni de la souveraineté d'aucune colonie, elle n'a plus besoin que de son commerce. Le roi de Macédoine père d'Alexandre disait, que toute ville dans laquelle un mulet chargé d'or pouvait être introduit, lui apparte-

naît; l'Angleterre peut dire de même de tout pays dans lequel son commerce pénètre.

Cuba ne sera donc pas anglais. Il ne sera pas davantage à l'une ou bien à l'autre Amérique; l'Angleterre s'y opposerait, l'une des deux Amériques s'y opposerait aussi; l'indépendance de *Cuba* repose donc sous la jalousie exclusive de l'Angleterre et sous la jalousie réciproque des deux Amériques. *Cuba* repousserait l'Amérique conquérante, *Cuba* fraternisera avec l'Amérique commerciale.

Cuba ne sera donc ni anglais ni américain, mais il sera indépendant. Encore quelques jours, et l'on verra si la nature des choses ne le veut pas, et ne le fait pas ainsi.

CHAPITRE XVIII.

Nature des principes suivis par les divers États de l'Europe dans l'affaire de l'Amérique.

Dans un des premiers chapitres de cet ouvrage, il a été fait une distinction entre le droit primitif, et le droit secondaire; voyons quelle a été

leur application dans l'affaire qui nous occupe.

L'Espagne a toujours réclamé le droit possessif: il est de l'ordre secondaire. Le droit primitif est évidemment contre l'Espagne, sous un donble rapport. 1° Ce droit se rapporte aux droits mêmes de l'humanité; 2° à l'accomplissement des conditions des associations humaines. L'absence de ces deux attributs motive la révolution de la part de l'Amérique. Elle dit à l'Espagne : De quel droit m'avez-vous envahie? ai-je réclamé votre domination, vous avais-je fait injure? A quel titre m'avez-vous donc arraché mon existence personnelle, pour faire de moi votre propriété? 2° Vous n'accomplissez pas même les conditions des associations humaines; je ne suis pas en société avec vous, je ne suis que votre esclave; mon intérêt ne vous occupe que lorsqu'il rentre dans le vôtre, hors de là il est nul. Je ne dois à un pareil état que de m'en affranchir, lorsque le pouvoir m'en est venu; il est plus légitime que le droit que vous avez eu de me spolier. L'Espagne n'a à opposer à cette allégation du droit primitif, que le droit possessif; par conséquent elle ne s'étend pas au-delà du droit secondaire, sans compter que la durée ne met pas le droit dans l'abus, c'est le contraire.

L'Angleterre et les États-Unis ont procédé tout autrement. 1° Ils sont étrangers à la question de

propriété sur l'Amérique. 2° Ils ont excipé du droit général des sociétés, et de la nécessité de leurs relations réciproques. Par conséquent, ils se sont tenus au droit primitif. L'Angleterre et les États-Unis, quoiqu'à des degrés inégaux, sont basés sur les vrais principes de la sociabilité; ceux-ci sont encore étrangers au continent de l'Europe, il suit le droit public du moyen âge; droit qui porte sur les faits, et qui ne résulte pas des principes. Or, c'est de ces principes que l'Angleterre et les États-Unis ont fait la déclaration et la base de leur établissement politique. Quand un établissement de cette nature ne porte que sur les faits, il n'y faut plus chercher la raison; car, trop souvent, les faits n'ont pas été des raisons. Les États-Unis et l'Angleterre réglant leur conduite sur les principes qui les ont constitués eux-mêmes, se sont donc bornés à observer la marche de l'Amérique; ils ne l'ont ni pressée, ni retardée, ni influencée; ils l'ont laissée suivre son cours naturel. Quand ils ont pu reconnaître dans les nouvelles sociétés la conformité avec ce qui constitue les autres sociétés humaines et avec ce qui se passe parmi elles, ils les ont reconnues comme en faisant partie, ce qui implique la réunion dans leur esprit de deux idées, l'une de droit et l'autre de fait : 1° que toute société doit être constituée d'a-

près les principes de la sociabilité, c'est-à-dire ne rien contenir qui y soit contraire; 2° que les États américains accomplissent ces conditions, et qu'il y a chez eux capacité suffisante pour prendre place parmi les sociétés humaines. A ces deux idées s'en est jointe une troisième qui appartient aussi au droit primitif, et cette idée est celle-ci: c'est que les relations entre les sociétés humaines sont de droit, et ne peuvent être interdites quand il ne s'y rencontre pas d'empêchement antisocial. Les États-Unis et l'Angleterre, qui ne sont dirigés ni par les mêmes intérêts, ni par les mêmes conseils, mais par les mêmes principes sociaux, sont également parties de ces bases; et quand ils ont aperçu distinctement dans les États américains la réunion des qualités exigées par l'ordre des sociétés, ils les ont reconnus, et, les prenant comme par la main, ils les ont introduits dans les sociétés humaines; par conséquent ils ont agi d'après l'ordre du droit primitif.

Le reste de l'Europe a suivi le droit secondaire, en se réglant uniquement sur le droit possessif de l'Espagne. Maintenant, dans ces divers systèmes, quel est le plus conforme à la droite raison et à la justice, qui n'est que l'expression de cette raison? Qui doit prévaloir, du droit primitif, du droit social, ou bien du droit secondaire, privé, possessif?

Lequel est à préférer de ces deux langages, par l'un desquels on dit d'un côté : Quand les conditions essentielles des sociétés sont accomplies, une société ne peut être repoussée, et de grandes sociétés ne peuvent exister en séparation avec les autres sociétés, ni être privées de relations avec elles; ou bien celui par lequel on répond de l'autre côté, quelque bien constituées que peuvent être des sociétés, quelque cause qui ait amené leur formation, nous les tiendrons hors des sociétés humaines, et elles n'y entreront pas sans notre permission, qni dépendra uniquement de nos intérêts, à part les principes, les circonstances et la part même que notre conduite peut avoir eue à ce qui a provoqué leur formation?

La fédération européenne a suivi cette ligne de conduite; par conséquent elle est restée dans le droit secondaire : ceci suffit pour faire apprécier la nature et le mérite des principes qui ont dirigé les deux parties, l'Angleterre et les États-Unis d'un côté, et le continent européen de l'autre.

CHAPITRE XIX.

Traité d'Utrecht.

On entend dire que l'Angleterre et presque toutes les puissances de l'Europe ont garanti à l'Espagne la totalité de ses possessions, et par conséquent celle de ses colonies : la raison dit, et la bonne foi force à reconnaître, que les traités sont obligatoires dans le sens où ils ont été faits, et relativement aux circonstances qui ont motivé leur adoption. Les cas prévus, les intentions connues, les choses existantes constituent les obligations ; car elles peuvent être les objets d'un consentement ; mais quand des changemens de nature à modifier l'état qui avait été l'objet de ce consentement sont survenus, alors l'obligation antérieure n'ayant plus d'objet, tombe d'elle-même. Dans l'ordre civil, l'homme peut se lier éternellement, parce qu'il connaît la portée de l'engagement qu'il contracte ; mais, dans l'ordre politique,

il n'en est pas de même, car l'homme ne peut pas voir à l'extrémité du temps. Il ne s'engage donc qu'à cela seul que sa vue peut atteindre; car, agissant alors en connaissance de cause, par là même il est capable de se lier. Il faut donc rechercher les circonstances du traité d'Utrecht, et les motifs des stipulations qui y furent arrêtées. Il s'agissait de mettre un terme à la guerre de la succession d'Espagne, et d'attribuer ses diverses parties aux puissances belligérantes : c'étaient l'Espagne, la France, l'Angleterre et l'Autriche. Alors la Russie était encore en Asie, et ne s'appelait que la Moscovie; jamais on n'avait songé à accoler ensemble les noms d'Amérique et de Moscovie. Les stipulations d'Utrecht avaient pour objet capital la séparation absolue des deux couronnes de France et d'Espagne : elles pouvaient se réunir dans la même famille, mais non pas sur la même tête; on le régla à Utrecht. De plus il y avait à disposer des Pays-Bas espagnols, du Milanez, et du royaume de Naples. Après ces sacrifices, on songea à assurer à l'Espagne ce qui lui restait, et c'est à cela que se rapporte la garantie que l'on réclame aujourd'hui. Alors la France était la seule puissance en état de s'agrandir aux dépens de l'Espagne, et la garantie était contre elle plus qu'en faveur de l'Espagne. Cette garantie n'a donc au-

cun trait avec les choses actuellement existantes. Elle avait en vue tellement l'objet que nous lui assignons, qu'il n'en a pas été question dans toutes les occasions où l'Espagne, par l'effet de guerres malheureuses ou par d'autres causes politiques, a dû céder les Florides, la Louisiane, et l'île de la Trinité. Le rappel de ce traité oublié dans les temps antérieurs, a dans celui-ci un objet sur lequel il est impossible de se méprendre. S'il pouvait exister un État protégé par une garantie de cette nature, et qui le défendît contre toute cession, de manière à le faire retrouver toujours dans le même état, quels que fussent les évènemens, cet État privilégié entre tous ceux qui couvrent la terre, pouvant acquérir et ne pouvant pas perdre, ressemblerait à la Convention Nationale, au temps où, faisant des conquêtes, elle décrétait *la république une et indivisible;* c'est-à-dire qu'elle se réservait le droit de prendre, et de ne jamais rendre. De telles lois peuvent lier vis-à-vis d'eux-mêmes ceux qui les portent, mais elles n'ont point de force chez les autres : on peut les faire subir par la force, mais aussi la force contraire peut en délier. Quand on se permet de faire de pareils règlemens, il faut y ajouter qu'on sera toujours le plus fort, le plus habile et le plus heureux. Si une de ces conditions vient à manquer, tout l'édifice croule, comme le

montrent beaucoup d'exemples, parmi lesquels il s'en trouve même d'une date très fraîche.

CHAPITRE XX.

Droit d'intervention.

L'Europe a-t-elle le droit d'intervenir dans les affaires de l'Amérique? Telle est l'importante question que nous avons à examiner dans ce moment. Si elle est grave, de plus elle est fort délicate; nous le savons, et nous chercherons à maintenir l'harmonie entre les droits de la vérité, et les devoirs des convenances.

Depuis 1814 a recommencé une *ère* sociale, telle qu'elle s'était ouverte en 1789. Les combats, l'éclatant entraînement de l'*empire* avaient rempli l'espace de 1792 à 1814, et détourné l'attention. A cette époque, le parti qui reçut la faculté de faire l'application des idées qu'il avait nourries pendant vingt-cinq ans sur la manière de gouverner la France, commença son travail. De leur côté, les puissances qui avaient renversé Napo-

léon, et qui pendant vingt-cinq ans avaient donné par leurs actes propres, par leurs reconnaissances de tous les gouvernemens de la France, l'exemple de la soumission et de la participation active à la transformation de divers États, aux changemens des dynasties, et qui, pendant tout ce temps, s'étaient beaucoup plus occupées du matériel des sociétés que de l'*ordre social*, se sont aussi chargées de sa reconstruction : elle est ainsi devenue un travail général, objet des cabinets et de l'aristocratie européenne. Il en est résulté une espèce de dictature et de pouvoir directorial en Europe. Il ne faut pas l'accuser de ce qu'il ne fait pas ; ainsi il ne dicte pas le budget, les ordonnances de police intérieure, et les autres objets d'administration locale dans chaque pays ; mais il se réserve tout ce qui tient à l'ordre général, tel que les institutions, la liberté de la presse, et les contestations qui peuvent survenir entre le prince et les sujets. Alors il accourt, alors est invoqué et appliqué le droit d'intervention, que l'on motive sur les prétextes que les circonstances fournissent ; ce droit est appuyé par une force immense, irrésistible ; les faibles n'ont qu'à se taire, et les *attaqués* qu'à subir la loi... Ce nouvel ordre de choses a partagé le monde en deux parties : il a révélé la double sociabilité entre la-

quelle il se divise... L'une est celle de l'Angleterre et de l'Amérique, l'autre celle du continent européen. Cette division s'est manifestée par trois grands faits qu'il est important de faire remarquer, car ils ont signalé le développement de cette opposition sociale, et les divers degrés par lesquels elle a passé. Ces faits sont, 1° les congrès de Troppau et de Laybach; 2° la guerre d'Espagne; 3° la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique par l'Angleterre et par les États-Unis. Ce sont trois monumens élevés bien haut pour signaler d'une manière claire, incontestable, la différente appréciation des sociétés humaines par le continent et par l'Angleterre et l'Amérique. Celles-ci établissent une sociabilité de droit inhérent aux sociétés humaines, les autres ne reconnaissent que des sociétés sans droits propres, c'est-à-dire qu'ils ne reconnaissent pas de *société*, car la société ne peut être conçue avec des sociétaires sans *droits*: ils font découler tout le droit du *prince*, ce qui les embarrasserait beaucoup là où il n'y a pas de prince: ils veulent bien que celui-ci n'agisse que pour le bien de la société *soumise*, mais ils refusent toute participation directe et à titre de droit à *la société*, et placent dans le ciel le siége de la responsabilité: chose assez commode pour ceux qui agissent sur la terre, et peu rassurante pour

ceux qui, ayant à ressentir leur action, ne peuvent pas assister au jugement, ni recevoir les dédommagemens. En effet une couronne ou un supplice dans l'autre monde importent peu directement à ceux qui restent dans celui-ci. Depuis 1688 les Anglais ont donné la préférence à la responsabilité ministérielle. Le droit d'intervention est une branche nécessaire, naturelle du système continental. La raison dit que tout être a le droit de demander la réparation d'un hommage, la cessation des causes qui le produisent, et qu'en cas de refus obstiné, il est autorisé par le droit de défense naturelle à se procurer cette réparation ; mais l'exercice de ce droit est inséparable de deux conditions : la gravité avec l'évidence du dommage ; et le refus du redressement. L'Angleterre et l'Amérique ont tracé cette ligne au droit d'intervention : le système continental l'a beaucoup dépassée.

1° A Troppau, la fédération a déclaré le droit général d'intervention : elle s'est dite chargée du maintien de ce *qu'elle appelle le bon ordre en Europe*. L'Angleterre, après avoir expliqué *le cas* de la grande alliance formée contre la France, l'a déclarée dissoute par l'accomplissement de son but, et lui a dénié ses principes de juridiction sur les autres États : elle a communiqué son opposition motivée à tous les gouvernemens.

A Laybach, la fédération a émis le principe qu'au prince seul appartient le droit d'instituer, de modifier, de juger l'opportunité des modifications, et de ne répondre qu'à Dieu. Là *le droit* social a été complètement détruit, et les hommes déclarés sans droits, seulement des objets de concessions.

A Vérone, a commencé l'intervention dans l'affaire d'Espagne : celle de la France en a été la suite.

L'Angleterre et les États-Unis ont désavoué les principes généraux de toute intervention et les allégations particulières qui y avaient été jointes pour en faciliter l'adoption. Ils ont dit à la France : Il y a absence du droit général et du droit privé. La révolution d'Espagne n'a ni les caractères ni les torts que vous lui imputez. Là, l'opposition a été directe. Dans l'affaire de l'Amérique, l'Angleterre et les États-Unis, procédant toujours d'après le système social, après avoir constaté *la capacité sociale* de l'Amérique, 1° l'ont reconnue membre des associations humaines ; 2° comme États, ayant des intérêts personnels à soigner, ils ont manifesté l'intention de s'opposer à toute attaque contre l'Amérique, tentée par tout autre que l'ancien propriétaire. Par là, *le droit* était toujours observé, car on ne peut pas s'opposer à un

propriétaire qui réclame ce qu'il croit être son droit. Cet historique de la création et de l'usage du droit d'intervention, est indispensable dans cette question ; on sait maintenant où l'on en est. C'est d'après l'exposé de ces principes et de ces faits, que nous allons poursuivre cet examen.

L'ordre est indispensable dans chaque société, il l'est de même entre les sociétés diverses ; il y faut des règles généralement convenues et adoptées, qui garantissent les droits respectifs, le faible contre le fort, le droit contre l'injustice ouverte ou déguisée ; de là le droit public : son objet principal est le maintien de l'indépendance réciproque des sociétés ; il est fait pour enchaîner la force aux pieds de la justice due à chaque société, et dont la partie la plus essentielle est de juger seule de ses besoins. Chargée seule d'y pourvoir par *ses impôts* et par ses magistrats, elle doit seule avoir inspection et droit de réformation sur elle-même. Si une ou plusieurs usant de leurs forces séparées, ou réunies pour être irrésistibles, se mêlent de ce qui se passe dans les autres sociétés, *hors les cas extrêmes*, alors l'indépendance est détruite, et ces sociétés sont subjuguées, elles sont hors du droit. Si l'on allègue la nécessité de réparer des brèches faites à l'ordre social, hors le cas d'évidence, il

faut craindre beaucoup pour les fausses applications; car la force est sophiste habile et fécond; quand ces allégations sont contestées et détruites par des principes généraux, dont l'évidence est faite pour frapper tout le monde, alors il est grandement à parier que la vérité n'est pas avec elles. Faisons l'application de cette théorie au cas actuel; il est très important, et légitime les détails dans lesquels nous allons entrer.

Napoléon soumet et irrite l'Europe; des évènemens inattendus ébranlent le colosse, l'Europe a repris ses esprits, il a croulé. L'alliance européenne était formée contre lui, c'est son premier degré; elle continue son action en 1815 et elle veille plus strictement à la conservation de son ouvrage; en son nom, un comité étranger réside à Paris, il ne faut pas se tromper sur les motifs de son institution. En 1814, les puissances restauratrices des trônes abandonnèrent à chacun le soin de sa direction propre, et s'en rapportèrent à eux du maintien de l'ordre dans leurs États, et de la consolidation de leur ouvrage. Les directions suivies à Paris, à Rome, à Madrid, purent avec raison leur paraître avoir eu une grande part aux évènemens du 20 mars; l'Europe en a jugé tout autrement que ne le font les déclamateurs et les intéressés à cacher les effets de leurs fautes. Pour parer à de

nouveaux malheurs, les ministres des grandes puissances à Paris, formèrent une espèce de comité de surveillance et de direction. Naples et Rome reçurent aussi des directions semblables, avec plus ou moins de publicité; trois de ces puissances déclarèrent ne vouloir désormais prendre pour règles de conduite que celles de la religion et de la morale. Rien de plus louable en soi-même que cette déclaration, dirigée d'ailleurs contre les exemples de la révolution que l'on venait d'abattre; là, l'Angleterre se sépara de ses alliés, engagés dans des théories vagues et sans rapport à ses propres principes constitutifs. Bientôt cette fédération agrandit son cercle, et, depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle, sous prétexte d'arrêter ce qu'elle appelle l'esprit révolutionnaire, elle a assumé la direction de l'Europe. Depuis ce temps sont venus les congrès, les interventions, jusqu'aux dégoûts témoignés à la Grèce, et aux agitations produites par la conduite de l'Angleterre dans les affaires de l'Amérique. Ce que nous écrivons, c'est l'histoire même, il faut la détruire ou le reconnaître. Ce qui suit, est encore de l'histoire : il n'y entre rien du nôtre:

1° Que fait cette fédération partout où elle pénètre? quel est son travail principal? Voyez à Naples, à Madrid, à Turin, à Lisbonne, à Munich, à Francfort, partout enfin : empêcher les institutions de

naître, ou les faire réduire à leur plus simple expression, restreindre la liberté de toute manière, et surtout celle de la presse, requérir les refus d'hospitalité, et bien d'autres choses encore; l'emprisonnement prolongé d'un savant voyageur dispense d'ajouter à ce tableau. De là, qu'est-il arrivé? Deux choses bien nouvelles et bien affligeantes : 1° que dans plusieurs pays, le combat s'établit auprès du prince pour faire qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas des institutions. L'Europe assiste à cette lutte et ses oreilles sont habituellement frappées de ces attristantes paroles : *tel pays aura ou n'aura pas d'institutions, suivant les degrés de l'influence anglaise ou continentale.* Fut-il jamais rien de plus désolant pour les appréciateurs de l'humanité, de sa dignité et de ses droits? Des nations ne peuvent obtenir des institutions que par permission étrangère! A Naples, on permet de substituer un conseil d'état aux institutions tant de fois offertes ou promises. Ailleurs, ce faible dédommagement n'est pas même admis. Les étrangers sont les juges de l'état du pays et de ses besoins; les prétextes du bon ordre, de l'extinction de l'esprit révolutionnaire, sont mis en avant; le nom des peuples, la mention de leurs droits est soigneusement mise de côté et tenue à l'écart: telle est la marche observée généralement

par la fédération continentale. Il ne faut pas s'en étonner, cette conduite est conforme au principe d'existence des États qui la composent ; ils sont despotiques, absolus, comment feraient-ils de la liberté? Ils cherchent à la restreindre, à écarter son image des yeux de leurs sujets ; ils resserreront à Madrid et à Naples les liens de Vienne, de Berlin et de Moscow. Pour mettre cette théorie dans tout son jour, changez les acteurs, composez l'alliance avec l'Angleterre, les États-Unis et même le royaume des Pays-Bas ; vous aurez partout de la liberté et des institutions. Mais avec une fédération absolue, formée d'élémens despotiques, vous n'aurez que du despotisme imposé, ou bien insinué, avec des formes plus ou moins sensibles, non pas dans des vues oppressives pour les peuples, mais dans des vues d'opposition à leur participation, à leur direction propre, et avec l'intention formelle de la réserver tout entière *pour les princes ;* en un mot vous aurez ce principe : *point de droit chez les peuples, et le prince source de tout droit.* 2° L'intervention de la fédération continentale 1° change les cabinets de l'ordre inférieur en une arène où le combat s'établit tout de suite entre elle et l'Angleterre. Voyez ce qui se passe à Lisbonne et ce qui s'est passé à Madrid et ce qu'on peut attendre à Naples. 2° Le

poids de cette intervention détruit toute indépendance dane les États du second ordre ; ils se taisent devant la fédération comme ils le faisaient devant Napoléon ; ils règlent leur contenance sur leur force propre comparée à la sienne. Transportez-les dans des postes de sûreté, tels que celui que l'Angleterre occupe, et l'on pourra juger de leur vœu réel.

Ce résultat était écrit dans la nature des choses. La force finit inévitablement par vouloir tout ce qu'elle peut : elle commence par exiger peu ; ses accroissemens amenant de nouvelles exigences, et lui donnant le moyen de les réaliser, l'action du même principe la porte plus en avant, et une marche continue et progressive la fait arriver loin du point d'où elle était partie, et de celui même qu'elle s'était proposé d'atteindre. C'est ce que le monde voit dans ce moment, des principes de morale fort respectables au début, et un asservissement général à la fin. L'Angleterre l'avait prévu ; car elle s'est séparée de cette alliance au moment de sa seconde formation, de sa proclamation mystique, à laquelle son principe d'existence propre répugnait ; elle a pressenti les funérailles *du droit* célébrées dans les congrès, et s'est tenue à l'écart dans son île et dans ses principes, au milieu de mille remparts, suivant fièrement sa route, dé-

mentant tout ce qui est contraire aux sains principes de la société, offrant son exemple au monde, et attendant qu'il l'éclaire et le réveille.

Depuis 1789, l'aristocratie européenne n'a pas cessé d'invoquer les armes de l'Europe contre la révolution et contre toute révolution; son code est dans la force, elle ne reconnaît qu'elle lorsqu'elle en dispose, ou qu'elle la favorise; elle demande des *armes* contre l'Amérique, comme en 1790 elle demandait à la Suède et à la Russie d'envoyer leurs soldats contre la France: la force l'a rétablie depuis 1814. Depuis 1815, elle a toujours formé appel à l'Europe armée; le succès contre Naples a donné courage contre l'Espagne. A cette époque le parti s'indignait que sans provocation, sans préliminaires, on ne lançât pas toutes les forces de la France contre l'Espagne; il a harcelé le ministère de reproches, pour ne l'avoir pas fait; il vidait la France de ses troupes, et, échelonnant toutes les armées de l'Europe, il faisait garder la France, c'est-à-dire la surveiller par les soldats du Nord. Le succès de l'Espagne a donné l'appétit d'une attaque contre l'Amérique; là était une révolution, et toute révolution est à détruire; l'esprit révolutionnaire est à poursuivre partout; il fallait attaquer l'Amérique pour que l'Europe fût préservée de révolutions. L'Amérique

est faible, l'Europe est forte, et la soumission de l'Amérique devait être aussi facile que celle de Naples et de l'Espagne. Alors, comme Pyrrhus, victorieux, contens, on jouira de la paix, et tout orage sera écarté pour jamais. Le plan était fort beau; malheureusement l'Angleterre et les États-Unis n'en ont pas tenu compte, et revenant toujours à leur contrariété de principes sociaux, ils ont fait connaître leur intention de s'opposer à toute intervention de la part de la fédération continentale. Quels motifs celle-ci pouvait-elle alléguer, 1° dans l'ordre matériel, 2° dans l'ordre moral? 1° L'Amérique a-t-elle fait éprouver quelque dommage à la fédération? elle ne lui demande que de se laisser faire des biens immenses par elle. Pour la guerre d'Espagne, la France crut devoir joindre l'allégation de griefs de l'ordre matériel, à ceux de l'ordre moral qui motivaient primitivement sa guerre : assurément, ils étaient de peu d'importance, et ne valaient pas ce que la réparation a coûté. Mais rien de pareil ne peut être objecté à l'Amérique; elle est si loin, elle a eu encore si peu de rapports avec les États de la fédération, qu'il est impossible à ceux-ci de former contre elle un sujet légitime de plainte positive et résultant des faits dommageables.

Reste donc le droit conféré par les griefs de

l'ordre moral. C'est l'état de révolution, et la contagion morale.

Dans la discussion que la guerre d'Espagne a fait ouvrir entre la France et l'Angleterre, les ministres de celle-ci ont repoussé le droit contraire à *toute* révolution : ils ont établi des distinctions, et avec raison. Combien d'États résisteraient à l'application de la proscription générale des révolutions, au seul titre de révolution ? Presque tous ne leur doivent-ils pas leur origine ? Quelle amnistie éternelle donnée à la violence établie sur le temps et la possession ! Quelle horrible perspective ouverte devant l'humanité ! La voilà sans espérance ! Hâtons-nous de le dire, l'état social est ennemi des révolutions, il vit de paix : elles en feraient la destruction ; mais, dans de certains cas, elles en sont la préservation. Que les sociétés soient exemptes d'agitations et de mouvemens violens, mais qu'elles ne soient pas opprimées : des deux côtés il y a des droits respectifs, et ceux des sociétés doivent passer les premiers, car elles préexistent aux gouvernemens, qui ne sont pas autre chose que les formes et moyens d'administration de leurs intérêts, convenus et institués par elles dans la vue de leur prospérité. Les gouvernemens existent pour les sociétés, et non pas les sociétés pour les gouvernemens : Fénélon

l'a dit devant Louis XIV. Il faut donc commencer par s'assurer de la nature de ces révolutions, et faire précéder les attaques par les examens. On doit même aller plus loin : car si les révolutions ne portent pas avec elles des principes antisociaux, ou des faits attentatoires manifestement à l'humanité, elles rentrent dans la classe des affaires intérieures, des débats privés. Si l'on peut attaquer la révolution de l'Amérique à titre de révolution, on peut, au même titre, attaquer toute province, toute ville, toute bourgade qui tomberait en révolution. Ces principes, qui sont ceux de la raison, conduisent à examiner la nature de la révolution de l'Amérique : alors c'est une question de fait. Elle fait rentrer dans la discussion générale de l'ordre coloniale, dans la discussion particulière des rapports réciproques de l'Espagne avec l'Amérique. Un tribunal doit être élevé, et les parties citées et entendues.

Quant à la contagion morale, cette doctrine familière à l'aristocratie, et son enfant chéri, est encore bien obscure, et l'on n'a pas jusqu'à ce jour pris la peine de la définir. Consiste-t-elle dans la proclamation de principes antisocaux ? qu'elle soit repoussée. On ne saurait trop prendre de précaution contre elle ; cependant il y faut des formes. Ainsi la contagion physique a des dangers plus

certains, plus inévitables que ceux de la contagion morale. Tout homme se suffit à lui-même par sa conscience et par son esprit pour se préserver de celle-ci; cependant, en temps de peste, chaque État borne son système défensif à ses frontières, et ne fait pas inspecter d'autorité les lazareths des autres États. Il doit en être de même dans le cas de la contagion morale; toutes les fois qu'on ne s'en sert que comme d'un moyen d'attaque, on ne peut y opposer que des moyens intérieurs de répression morale, tels que les avertissemens, les bonnes doctrines, les bonnes mesures pour corriger les sujets de plaintes, prévenir les mécontentemens, et s'assurer ainsi l'appui des lois, de la raison, et de toute la partie éclairée des peuples. Cette méthode est aussi conforme aux lumières qu'à la justice; mais il semble que ce système si simple, si naturel, est dépassé dans le système continental. Ceci mérite une attention particulière.

Le continent s'est établi sur des principes contradictoires de sociabilité avec l'Angleterre et les États-Unis. L'Amérique espagnole suit ces deux bannières; la voilà donc en opposition directe avec le système continental. Cette opposition généralisée sur toute l'Amérique effraie le continent; il parle de contagion morale : qu'est-ce à

dire ? Un peuple a-t-il le droit de se donner des institutions à la face de peuples qui en manquent, ou d'en adopter qui diffèrent de celles que ceux-ci peuvent avoir ? voilà la question. Où place-t-on la contagion morale? où s'en trouve le siége? est-ce dans les principes évidemment antisociaux, ou bien dans l'adoption de principes très favorables aux sociétés, d'institutions très propices à leurs membres, mais que leur excellence même peut faire désirer par les hommes qui n'ont pas le bonheur d'en posséder de semblables, et que la comparaison peut disposer à vouloir les acquérir ? Il semble que ce soit là le point auquel on est arrivé, et qui motive les allégations de contagion morale. Ainsi, en 1815, l'Autriche stipule avec Naples qu'il n'y sera pas formé de nouvelles institutions; elles étaient promises et offertes depuis long-temps : la raison de cette exigence est que l'Italie, tombée au pouvoir de l'Autriche, verra ces institutions et les désirera. Ainsi, il faut qu'il y ait pouvoir absolu à Naples, pour la tranquillité du pouvoir absolu à Milan. Des institutions libérales sont promises à l'Allemagne au temps des besoins ; ceux-ci satisfaits, il n'est plus question d'institutions ; et là où il en échappe quelques débris, on les surveille, on les amincit, on restreint la publicité, afin que les yeux

des voisins ne soient pas frappés d'un spectacle étranger pour eux, et que leurs cœurs ne soient pas remués par des paroles de liberté qui feraient ressentir la servitude établie. Dans ce système, un pays est enchaîné à un autre : l'Italien doit manquer d'instructions pour que le Hongrois ou l'Esclavon ne soit pas porté à les désirer. A Munich, à Stuttgard, à Baden, il faut délibérer à huis clos, pour qu'à Vienne, à Berlin, à Moskow, aucune parole n'arrive. Ce système est incomplet, et doit continuer de l'être dans l'état de l'Europe et de l'Amérique; mais sa nature est telle qu'il admettrait le droit d'adresser à l'Angleterre et aux États-Unis des sommations pour mettre *constitution bas*, pour fermer leurs tribunes et arrêter leur prospérité; car le spectacle de ces trois choses est rempli de *contagion morale* pour toute la partie de l'Europe qui n'est pas aussi favorisée dans ses institutions et dans son bien-être. Dans ce système, voilà l'Amérique subordonnée à l'Europe; mais par le même droit, voilà l'Amérique et l'Angleterre autorisées à demander aussi au continent d'adopter des institutions, pour éviter de porter par leur absence la contagion morale dans les esprits ennemis des institutions libérales. Quelles étranges réquisitions ce système autorise toutes les parties du monde à s'adresser mutuellement! Ce

droit n'est donc qu'une *convenance;* et une *convenance*, chose relative, ne constitue pas un droit, et n'oblige personne.

L'Europe n'a donc pas le droit d'intervenir dans les affaires de l'Amérique, 1° ni à titre de dommage, 2° ni à titre général de révolution, 3° ni à titre de contagion morale. Il y a donc absence absolue de *droit* de sa part.

Nous croyons ces principes sains, seuls conformes à la raison, propres à raffermir l'ordre social au lieu de l'ébranler, formant la croyance de tout ce qu'il y a d'éclairé en Europe, et destinés à devenir la loi de l'univers, pensée dans laquelle se complaît tout ami de l'humanité.

Quant au simple retard, au refus de reconnaissance sans actes hostiles, ils sont dans le *droit:* chacun est juge des motifs qui peuvent lui dicter cette détermination. C'est à lui de juger les suites, et de voir jusqu'à quel point il lui convient de renoncer ou de participer aux avantages qu'offrent les relations avec l'Amérique. Tant qu'il se tient dans cette ligne, il est hors de tout reproche; car chacun est le maître de faire son choix, à la charge d'en subir les conséquences.

Là pourrait s'élever une autre question, celle de savoir quel droit confère le besoin du maintien d'égalité entre les États: ainsi l'Angleterre a ouvert

des relations avec l'Amérique ; elles ne peuvent lui être que très profitables ; son pouvoir va s'en agrandir. Quel droit cet accroissement confère-t-il aux États qui peuvent en ressentir les effets ? Le besoin d'un accroissement relatif est-il le principe de quelque *droit*, et peut-on attribuer à ce cas la théorie du *parallélisme* politique appliqué en 1773 à la Pologne, lors du premier partage entre les trois puissances ? Ou bien conférerait-il le droit de dire à l'Angleterre : Suspendez, cessez des relations qui vont donner à votre pouvoir une extension fâcheuse pour le mien, et que vous devez à des moyens qui me sont interdits ? Ou bien encore le besoin de ne pas déchoir à côté de sa rivale, autorise-t-il la France à imiter l'Angleterre dans sa conduite à l'égard de l'Amérique ?

CHAPITRE XXXI.

Divers intérêts des puissances de l'Europe dans l'affaire de l'Amérique.

Ici c'est une pure question de marine et de commerce : Les États maritimes et commerçans, d'après les degrés de leur puissance navale et de leur industrie, comme d'après leur position sur l'Océan, doivent prendre place dans cet examen. L'Angleterre, première puissance maritime et commerciale, occupe le premier rang dans les intérêts créés par la révolution de l'Amérique ; il serait naturel de placer après elle l'Espagne, si l'Espagne était quelque chose, ou ce qu'elle devrait et ce qu'elle pourrait être. En attendant qu'elle reprenne le rôle qu'elle a négligé et perdu, il est juste de classer la France ; le royaume des Pays-Bas vient après, puis les couronnes du Nord, et dégradativement les puissances méditerranées, à mesure qu'elles s'éloignent de l'Océan, et que leurs fleuves ne vont pas y déboucher : telle est, par exemple, la position de l'Autriche. Ce pays est loin

de l'Océan; et le Danube, qui est le seul véhicule de son commerce, va se perdre dans la mer Noire; Hambourg a plus d'affinités avec l'Amérique que toute la monarchie autrichienne.

Ce serait une chose étrange, et qui cependant a été sollicitée, et à la veille de se réaliser, qui aurait eu lieu sans la virile opposition de l'Angleterre, que de voir le sort de l'Amérique porté au tribunal de trois puissances qui n'ont aucune relation avec elle, et qui sont celles de l'Europe qui ont le moins d'intérêts directs dans ce qui se passe en Amérique. C'est là que se réveille le défaut de la liaison qui règne entre la France et le système continental : dans cette union, les intérets théoriques sont seuls semblables; mais les intérêts positifs diffèrent : l'alliance n'est donc pas solide, car elle n'est pas complète. Mais que serait-ce, si elle portait la France dans une direction contraire à ses intérêts; par exemple, si l'alliance l'eût entraînée à la guerre contre l'Amérique? Il est évident que la part principale du fardeau de la guerre retombait sur la France, comme puissance maritime et riche, et que de plus, en cas de succès ou de revers, elle perdait également ses avantages avec l'Amérique : 1° par la restitution de l'Amérique à l'Espagne, et par la dévastation qui aurait suivi la guerre; 2° par le ressentiment de

l'Amérique contre cette attaque, si elle en eût triomphé; car alors toute l'action de celle-ci tournait contre la France, et au profit de l'Angleterre. La France ne peut pas voir les choses comme le fait le continent : la Prusse et l'Autriche ne sont pas les rivales de l'Angleterre sur terre et sur mer, dans les arts et dans la richesse ; au contraire, la France rencontre à chaque pas l'Angleterre dans cette arène; et pour prévenir ou diminuer sa supériorité, elle ne doit consulter que ses intérêts propres, aucun autre État ne pouvant lui rendre ce qu'il peut lui faire perdre. Une horreur universelle et qui se propagera dans le cours des âges, repoussa ces paroles trop fameuses, *Périssent nos colonies, plutôt que nos principes* : que la France repousse de même toute direction qui la condnirait à faire périr sa fortune, plutôt que les liens qui la condamneraient à subir des sacrifices tels que celui des avantages que lui promet une liaison prompte et intime avec l'Amérique.

CHAPITRE XXII.

Pourquoi l'Europe craint l'indépendance de l'Amérique, et l'Angleterre ne la craint pas.

Cette question cache une cause profonde et qu'il faut découvrir et comme aller chercher derrière beaucoup de déguisemens. Ce contraste révèle la vraie situation du monde; il lève les voiles qui la couvrent à des yeux distraits, car les yeux clairvoyans et attentifs dès long-temps l'aperçoivent distinctement. Cette situation est celle-ci : *la division du monde en deux parties qui marchent en sens contraires*. Par conséquent la question actuelle est une pure question de civilisation et de sociabilité : aujourd'hui le monde n'en connaît plus d'autres. Le *contrat social* lui seul forme toute son occupation : *il faut que cette question soit vidée*. Après la décision, la politique des intérêts matériels reprendra son cours accoutumé : jusque-là il ne lui sera pas donné de se séparer de

la politique sociale; trop d'intérêts et de faits l'y ramèneront malgré son penchant à s'en écarter.

C'est donc du *contrat social* qu'il s'agit entre l'Europe et l'Amérique. D'un côté sont des hommes avec des droits propres, de l'autre des hommes sans droits, tenant tout de concessions dont d'autres sont les sources et les juges. Là on fait les institutions, ici on les reçoit, on bien l'on s'en passe; là tout vient de la société, elle est souveraine (*). Ici tout vient des chefs de la société, il n'y a pas même de société, on évite jusqu'à son

(*) Voyez tous les discours prononcés par les autorités constituées, soit en Amérique, soit à Saint-Domingue, soit même au Brésil, surtout le discours du président du gouvernement du Mexique, à l'ouverture du congrès général, le 1er janvier 1825.

Ces publications font un singulier contraste avec des discours prononcés en France il y a encore peu de jours; on y a ramené plusieurs fois cette locution, *le dogme usé de la souveraineté du peuple*. Rien ne prouve mieux que l'inconsidération de ce langage, la facilité avec laquelle des hommes prennent leur langue et leurs idées propres ponr celles du monde entier, et renferment celui-ci dans leur cercle personnel. Que ces orateurs et ceux qui partagent leur manière de voir, jettent les yeux sur l'Angleterre et l'Amérique, ils verront si ce dogme est usé, et s'il n'y est pas en pleine vigueur. Que n'interrogent-ils l'Allemagne, l'Italie, le Nord de l'Europe? ils trouveraient là *le*

nom, comme portant avec lui l'idée de droits; là on ne connaît que des sujets. Là il y a un gouvernement social, ici un gouvernement paternel, c'est-à-dire à l'instar de la famille. Des deux côtés, on reconnaît également l'obligation de diriger le gouvernement en vue du bien de ceux auxquels il s'applique; mais on diffère sur le *droit* de faire ce bien. Quand l'ancienne sociabilité régnait seule, la sécurité de son empire la bornait à faire des peuples son moyen d'action. Depuis que la nouvelle sociabilité lui a montré un rival menaçant, elle a porté ses vues

---

statu quo positif. Mais pour éviter toute erreur dans le calcul, il faudrait commencer par rapporter les mots *souveraineté des peuples* à leur veritable acception, et les appliquer à la désignation de la souveraineté des sociétés sur elles-mêmes, et non pas à celle de la souveraineté *de la populace.* Tout le système opposé porte sur cette équivoque : on la trouve commode pour les intérêts qu'on veut faire prévaloir, et l'on dénature la chose du monde la plus naturelle, la plus simple, la plus claire, pour lui en substituer une odieuse, absurde, mais faite et choisie à dessein pour effrayer les esprits faibles. Qui a jamais pensé à faire souveraine dans la société, sa partie la plus basse, la plus passionnée, la plus ignorante, c'est-à-dire la plus impropre à la chose même qu'on lui attribue? Quand on parle de choses graves, il y faut quelque raison, et où se trouve-t-elle ici?

plus loin ; elle a fait des peuples le but même de son action et son objet direct. Aujourd'hui tout se rapporte à assurer leur soumission. Par ce nouvel ordre, le genre humain se trouve partagé comme en deux classes entre lesquelles toute affinité sociale a cessé : il s'est formé comme deux humanités, l'une qui s'appartient à elle-même, et la seconde qui dépend d'autrui, et qui a ses maîtres en dehors d'elle. Ce partage a changé l'état des sociétés : les gouvernemens étaient de fait, les voilà de principes, c'est à dire de droit ; ils étaient arbitraires, les voilà de discussion et d'examen ; ils étaient secrets, les voilà de publicité ; ils étaient affranchis de contrôle, les voilà de responsabilité. Quel immense changement dans la conduite des hommes, et quel redressement dans la condition humaine ! Et que l'on ne s'étonne ici ni ne s'irrite des conquêtes de ce nouveau principe ; les hommes courent au devant de ce qui les sert, et ce principe réhabilite les sociétés dont ils font partie. Le changement déjà opéré dans le monde par ce partage de la sociabilité étend ses domaines légaux et visibles sur l'Angleterre et la totalité de l'Amérique. Dans le premier pays, les *droits* des sociétés sont hautement professés comme bases des gouvernemens, et le *nom du genre humain* ne coûte pas plus à prononcer à M. Caning qu'au président

des États-Unis. Ainsi, en Europe, l'ancienne sociabilité est entamée par la main même des ministres d'un roi. A cette domination visible s'en est joint une autre qu'on pourrait dire invisible, c'est-à-dire celle qui se forme de l'acquiescement donné à ce principe par la plus grande partie des Européens; car il ne faut pas douter qu'il ne soit celui de tous les hommes éclairés et que des intérêts ne dominent pas. Toute la jeunesse, la littérature, les classes industrielles, si nombreuses, si actives, si influentes, la moyenne propriété, et même une forte partie de la grande, sont imbues des mêmes idées, dont la manifestation chez elles est arrêtée par le pouvoir.

C'est dans cet état de choses que l'Amérique vient se présenter à l'Europe : elle lui montre sept grandes républiques. On trouvait qu'avec celle des États-Unis il y en avait bien assez; que doit-ce être à l'apparition des six autres ? L'ancienne sociabilité doit éprouver les terreurs que le poëte retrace dans la fable des *Noces du Soleil.* Il est inévitable que le nouveau monde tout républicain n'effraie beaucoup l'ancien monde tout royaliste et aristocratique, tout formé d'institutions des temps antérieurs à l'adoption des principes de l'ordre social. Trois effets de ce nouvel ordre contribuent principalement à fortifier ces craintes.

se régler sur leurs principes élémentaires et constitutifs, il sera souvent fort difficile de s'entendre, car on partira de principes différens; il faudra souvent recourir à des explications, et il est inévitable que très souvent on ne s'entende pas; on en a la preuve dans tout ce qui se passe depuis 1815. Les États-Unis ont-ils marché une seule fois sur la ligne des principes adoptés en Europe? ils n'ont pas eu l'air de savoir qu'il existât des congrès de Vienne, de Carlsbad, de Troppau, de Laybach. Jugez comment auraient été reçus à Washingston les principes de ce congrès: qu'aux souverains *seuls appartient le droit d'instituer, de modifier les institutions par des actes purement volontaires, et qu'il n'y a pour eux de responsabilité que devant Dieu.* Dans l'affaire de l'Espagne les États Unis n'ont-ils pas déclaré l'intervention illégitime, la révolution d'Espagne légitime, exempte du reproche des excès commis dans d'autres révolutions? n'ont-ils pas fait suivre le roi jusque dans Cadix; et à l'heure marquée par eux, et d'après leurs principes sociaux, n'ont-ils pas reconnu l'indépendance américaine? Ce contraste de principes et de conduite ne peut manquer de se représenter dans les relations qui s'établiront avec l'Amérique républicaine; à chaque instant on se trouvera embarrassé par la différence

des principes qui de chaque côté feront apparaître les choses sous un jour différent.

Les États-Unis s'élèvent à une prospérité encore inconnue parmi les hommes ; elle ira toujours en augmentant. L'Amérique libre, constituée sur les mêmes principes, bien plus favorisée par la nature, va entrer dans la même carrière de prospérité; elle est destinée à y faire de plus grands pas même que les États-Unis ; cependant tous ces gouvernemens sont à bon marché ; la liberté de l'homme y est entière, toutes les gênes, toutes les surcharges, tout l'échafaudage dont on fait supporter aux Européens le fardeau et qu'on leur dit être indispensables pour maintenir le bon ordre parmi eux, seront inconnus en Amérique ; la richesse y sera compagne de l'économie ; l'inégalité, l'hérédité législative seront bannies, leur absence ne nuira à rien comme on le voit aux États-Unis. Dans ce contraste complet, tranchant, entre la sociabilité de l'Amérique et celle de l'Europe, les embarras de celle-ci doivent être grands, on pourrait même dire qu'il n'en fut jamais de plus grands ni de mieux fondés; et une attention un peu réfléchie suffit pour montrer que c'est là que réside le principe de la répugnance pour la reconnaissance de 'Amérique. Si celle-ci lui avait présenté comme une répétition, *un fac simile* de l'Europe, ses trônes

et sa sociabilité, on peut croire sans témérité que l'Europe aurait su trouver des accommodemens avec ses principes légitimaires. Beaucoup de bruits en ont couru, mais elle recule épouvantée à l'aspect du spectre républicain qui s'élève sur les rivages de l'Amérique, et qui lui demande d'admettre au milieu d'elle toutes les nouveautés et tous les contrastes qui forment son cortège; là elle ne se reconnaît plus, elle hésite, elle répugne, elle attend de l'avenir et lui demande de la débarrasser du fardeau dont elle n'a pas su prévoir ou prévenir la survenance.

Mais si ces embarras sont grands, d'où proviennent-ils? L'Angleterre fournit la réponse. Partage-t-elle ces terreurs? Non. Pourquoi? Parce que la sociabilité est de principes, et parce qu'elle lui vaut sa prospérité. Les embarras de l'Europe viennent donc des vices de sa sociabilité, qui l'a couverte d'effets désastreux. Il faudrait remonter au principe de ces maux, c'est-à-dire à ceux mêmes de cette sociabilité; et c'est là ce qui effraie les intérêts ou le courage des directeurs de l'Europe. Il faudrait renoncer à beaucoup de choses qui flattent et dont on a l'habitude. Il faudrait toucher à beaucoup d'intérêts et de jouissances, les faire rentrer dans la ligne des principes, toutes choses ou pénibles ou contrariantes. L'Angleterre,

pour s'être exécutée depuis long temps sur tous ces articles, ne craint ni l'aspect ni le contact de cette Amérique, qui ailleurs glace d'effroi. Les paroles du président des États-Unis, ainsi que le voyage de M. de Lafayette, ne font pas dans ce pays la moitié de la sensation qu'ils produisent sur le continent; toutes les publications qui viennent de l'Amérique ne sont pour l'Angleterre que le commentaire ou la continuation de son langage propre. Le peuple jouit de tous les avantages conférés par la révolution au peuple américain, il l'égale en prospérité, il n'a rien à lui envier; que lui fait donc son exemple, sa constitution, sa fortune? au lieu qu'elles doivent affecter fortement ceux qui n'y sont pas associés. C'est la crainte des effets du désir d'y participer, provenant des communications libres et légales avec l'Amérique, qui retient les gouvernemens de l'ancienne sociabilité; ils craignent les comparaisons. Leurs embarras actuels sont le fruit d'antécédens vicieux et qui n'ont pas été réformés; et, aussi long-temps qu'ils seront maintenus, on se trouvera vis-à-vis de l'Amérique dans la position où elle-même est placée vis-à-vis de l'Europe. On pourrait dire que ces embarras sont la punition des défectuosités de l'ordre social qui a régi l'Europe; cet ordre ne peut pas se soutenir par *la raison* vis à-vis de celui qui régit l'Améri-

que, il faut donc se tenir séparé d'elle à défaut d'oser se lier avec elle. Nous verrons combien de temps cette séparation peut encore durer, et ce que coûtera le travail nécessaire pour maintenir cette séparation.

CHAPITRE XXIII.

De quelques causes de l'établissement de l'ordre républicain en Amérique.

L'Amérique espagnole formée tout entière en républiques ! quel spectacle inattendu, et qui peut-être n'est pas assez remarqué ! Là l'autel et le trône toujours n'avaient fait qu'un : le droit régalien régnait seul, appuyé sur le droit divin; naguère encore, toute parole contraire à la royauté, ou favorable à la république, n'eût pas même été entendue : et voilà que tout-à-coup, à la fois, et comme à un signal donné, du haut du Mexique jusqu'au détroit de Magellan, tout cet appareil de royauté disparaît et tombe comme une décoration de théâtre. A sa place paraissent sur la

scène six grandes républiques (*), et tout le passé est effacé; lois, mœurs, langage, principes, pensées, actions, le changement embrasse tout, le sol seul reste le même : étonnant évènement et peut-être le plus singulier de l'histoire. La *république* et la royauté se sont déplacées, et succédé en cent lieux divers; mais ceux-ci étaient bornés, le plus souvent renfermés dans l'enceinte d'une ville, quelquefois un long espace de temps a été nécessaire pour consolider la révolution de quelques pays très rétrécis, tels que la Suisse et la Hollande : en Amérique, quelques jours ont suffi pour changer un monde entier. La nouveauté, la grandeur, et les conséquences d'un pareil phénomène nous engagent à rechercher ses causes : il doit en avoir, et d'une nature étrangère et supérieure à celles qu'on lui assigne vulgairement.

(*) Le Mexique,
Guatimala,
Colombie,
Le Pérou,
Le Chili,
Buenos-Ayres.

En ajoutant les États-Unis et Saint-Domingue, on trouve déjà huit grandes républiques en Amérique, en attendant la neuvième, qui ne tardera guère, la Havane.

La comparaison de la royauté avec la république, pas plus que celle de leurs mérites respectifs, n'entre dans le plan de cette discussion : elle ne porte avec elle aucune intention de critique, d'apologie, ni d'excitations. Mille institutions diverses ont régi le monde; toutes sont bonnes quand elles remplissent le but des associations humaines, c'est-à-dire quand elles procurent le bien-être des sociétaires; toutes veulent être respectées quand elles ont pris une place légale dans la société. Dans ce sujet, les faits et l'histoire nous serviront de guides; si parfois la couleur est sombre, on ne doit pas nous l'imputer, elle n'est pas notre ouvrage; et parmi celles qui pourraient paraître telles, nous donnerons la préférence à celles qui le sont le moins.

Ce serait une grande erreur que de croire que la haine proprement dite contre la royauté a fait éclater l'Amérique contre l'Espagne, et qu'on s'est débarrassé de celle-ci pour s'affranchir de celle-là. Il n'existait pas dans toute l'Amérique une seule pensée contraire à la royauté; il en était d'elle comme du Brésil, dans lequel la royauté allait périr sans la survenance du Roi; et l'enthousiasme que son apparition a excité dans cette contrée, indique ce qui se serait aussi passé en Amérique si *des rois* s'y fussent rencontrés.

L'Amérique n'avait qu'une seule et uniforme pensée, celle de l'indépendance de l'Espagne; elle la voulait, elle l'a eue. Si l'Espagne, au lieu d'envoyer contre elle des soldats, avait envoyé *des rois*, l'Amérique entière serait royaliste; elle a manqué le moment, et repoussé les avis qui lui avaient été adressés. L'Espagne n'a jamais conçu d'autre pensée que celle de la conquête par les armes; une longue habitude de supériorité lui en inspirait la trompeuse confiance; elle a eu l'air de dire : Si l'Amérique échappe à mon obéissance, que m'importe ce qu'elle deviendra?

Le mauvais calcul de l'Espagne est donc la première cause de la constitution de l'Amérique en républiques; ici apparaît le premier rayon de clarté qui luit sur cette question, et cet horizon se dégage des obscurités qui le couvraient...

De quelle époque date la révolution de l'Amérique? n'est-elle pas postérieure à la révolution qui a fait les États-Unis, et à la révolution de l'Occident de l'Europe, connue sous le nom de révolution française?.. Qu'était la révolution de l'Amérique du Nord? L'effet du développement des forces d'une grande colonie! Qu'enseignait-elle? Les principes de l'ordre colonial, son commencement, son déclin, sa fin! Quels principes établissait-elle? Ceux de la véritable sociabilité

humaine! Quel résultat présentait-elle? Celui de la plus grande prospérité sociale qui soit encore connue parmi les hommes! Voilà beaucoup de germes, et d'une nature bien féconde. A quelques jours de là éclate la révolution de France; on a dit qu'elle était la suite de celle de l'Amérique, et comme la punition de la connivence avec elle.

Il importe fort peu de rechercher le fondement de cette allégation; la carrière des allégations est infinie, et ouverte à toutes les appréciations, soit qu'elles soient dictées par l'examen ou par l'intérêt, par l'amour de la vérité ou par le besoin de donner une protection à ses fautes propres, chose d'ailleurs trop commune. Quoi qu'il en soit, ces deux révolutions existaient aux yeux de l'Amérique, avec tout ce qui pouvait les faire agir sur elle... Voilà ce qui est incontestable...

Pendant que ces deux grandes innovations si séduisantes par leurs principes, et par les résultats obtenus aux États-Unis, en attendant ceux qu'ils promettaient à la France, brillaient aux yeux de l'Amérique, et lui montraient un ordre d'idées nouvelles, que faisait à son égard le gouvernement espagnol? que prévoyait-il, que corrigeait-il, quelle compensation cherchait-il à opposer à ce qui pouvait diminuer son autorité ou l'affection de l'Amérique? Rien, absolument rien...

La même routine, les mêmes gênes, les mêmes distractions. Accoutumé à voir un ordre de choses se soutenir, et aller pour ainsi dire de lui même, le gouvernement espagnol a borné tous ses soins à l'égard de l'Amérique, à *continuer :* ainsi font beaucoup d'hommes, propriétaires quiétistes, qui s'imaginent que tout ce qui *est*, *sera* toujours, à part de toute espèce de vigilance et de soins sur les besoins, les changemens, les circonstances; et qui s'endorment sur la foi de paisibles jouissances, pour se réveiller sur les bords d'un terrain miné, et prêt à leur échapper. Voilà précisément ce qui s'est passé entre l'Espagne et l'Amérique; et non-seulement l'Espagne, pendant la révolution, a été *nulle* pour l'Amérique, mais de plus elle en a été *absente* et complètement effacée. Pendant 18 ans, de 1796 à 1814, la communication resta interrompue entre l'Espagne et l'Amérique: cette longue séparation avait fait comme une autre Amérique, en substituant d'autres idées et d'autres relations à celles qui avaient formé l'ancien état colonial.

Quand l'Espagne est revenue en Amérique, elle a trouvé ces changemens accomplis; et loin de remonter à leur principe, et d'en prévoir les conséquences, à l'incurie elle a fait succéder la violence. Une guerre terrible a commencé au nom du

roi d'Espagne; d'horribles cruautés, des perfidies vraiment puniques, tout ce qui peut irriter les hommes et les porter aux extrémités, a été mis en œuvre; Buenos-Ayres a été le théâtre du début de ce sanglant débat; le même sort menaçait quiconque ne se soumettait pas à l'Espagne. Buenos-Ayres a triomphé, elle a montré au reste de l'Amérique comment on résistait à l'Espagne; riche, peuplée, fière de deux victoires remportées sur les Anglais, cette cité ne pouvait revenir à la domination de l'Espagne, dont elle venait de constater la faiblesse. Irritée des traitemens qu'elle avait éprouvés, elle a voulu s'en préserver à jamais, et elle a demandé à l'ordre républicain d'élever entre elle et les agens de la royauté d'Espagne, une barrière éternelle. Ce qu'elle établissait chez elle, elle l'a porté au Chili et au Pérou; et comme les mêmes élémens de séparation avec l'Espagne existaient dans ses deux pays autant qu'à Buenos-Ayres, ils se sont conformés à son exemple. Colombie a fait de même, le fardeau de la lutte est tombé en grande partie sur elle; elle a été longue, sanglante et chère pour Colombie. Un homme de génie ne s'est pas borné à l'affranchissement de la portion de terre qu'il avait si bien défendue; il a vu de plus qu'il s'agissait de l'Amérique entière, et que pour elle il n'y avait rien de solide que par l'effacement

complet de tout ce qui avait été *de l'Espagne*. La royauté en faisait partie; elle a subi le sort qu'avait eu la domination elle-même. Des hommes qui ont beaucoup souffert, qui craignent pour l'avenir, et qui veulent lui donner des garanties, ne se croient jamais trop loin de ce qui a contribué à les blesser; après avoir repoussé les hommes, ils repoussent les choses, et cherchent le bien à l'extrême opposé. L'Amérique était par elle-même si loin d'être mal disposée pour la royauté, que le Mexique, tout en voulant la séparation avec l'Espagne, lui demandait un roi (*). Le pays était tellement monarchique, qu'au refus de l'Espagne, il fit un empereur; mais, comme si ce nom était devenu incompatible avec la stabilité, cet empire n'eut qu'un moment de durée. Rebuté d'essais malheureux, le Mexique tourna les yeux vers les États-Unis, et embrassa leurs institutions. Sous leurs auspices, il est tranquille, régulier, et s'apprête à prospérer. Ainsi s'est formé le républicanisme américain, il

(*) Traité entre Iturbide et le vice-roi du Mexique, Odo-Johm. Les députés du Mexique aux cortès d'Espagne, ont sollicité l'envoi au Mexique d'un infant d'Espagne; ils ont offert des sommes fort considérables à l'Espagne, et des avantages de commerce; tout a été refusé : alors le Mexique s'est fait république, et restera république.

s'est trouvé tout fait, et comme de lui-même, sans une intention antérieure et générale, et comme les choses que chacun croit avoir faites ou avoir pu faire, tant elles sont simples par elles-mêmes, et paraissent telles après leur exécution. Il est donc bien évident que la direction fautive en tous points qu'a suivie l'Espagne, est la cause première du républicanisme universel de l'Amérique.

Mais ce n'est pas tout; il est impossible qu'un évènement aussi vaste que celui de la constitution de l'Amérique en république, ait été déterminé par une cause unique et seulement intérieure; il ne peut pas manquer de s'en rencontrer d'autres, plus lointaines, et non moins actives; dans leur nombre, on doit placer au premier rang, *la statistique morale de la royauté,* telle que l'avait faite le cours des évènemens depuis beaucoup d'années, ainsi que les dispositions des esprits créés par eux en Amérique; car c'est de son opinion que nous sommes occupés, et ce serait une erreur que de croire l'apprécier au juste par celles qui nous sont personnelles, et que ce qui forme les affections et les persuasions dans notre hémisphère, jouit du même empire dans l'hémisphère américain. Il n'est pas de source d'erreurs plus abondante que cette manière d'évaluer les objets, et malheureusement c'est celle que l'on rencontre le plus souvent.

Pour ne pas nous perdre dans des espaces vagues, à défaut de limites précises, bornons-nous à parcourir l'espace de temps écoulé depuis 1763 : voyons ce qui s'est passé dans ce laps de temps fort rapproché de nous, et cherchons dans son examen les dispositions qui ont pu être créées à l'égard de la royauté. Nous choisissons cette époque de 1765, à laquelle on n'a peut-être pas fait assez d'attention, comme une année normale; c'était la fin de la guerre de 1756. La France, livrée à toutes les médiocrités, avait cédé sa supériorité à l'Angleterre : de là date la suprématie financière, coloniale et maritime de celle-ci. Alors l'Angleterre saisit le sceptre échappé des mains débiles de la France; la puissance prussienne cessa d'être contestée, et le noyau de fer que forme la juxtaposition des trois puissances armées du Nord, s'annonça et montra ce qu'on devait un jour en attendre. L'Autriche, préférant le rapprochement à l'étendue, tourna ses regards vers l'Italie, et répudia intérieurement le berceau de Charles-Quint. A cette époque les forts apprenaient à se réunir contre les faibles et à les opprimer; la Pologne succomba sous une triple attaque, punie par ses spoliateurs d'une turbulence innocente pour eux; à Pétersbourg, des soldats avaient conduit au trône une femme sur le cadavre de son époux; depuis Henri de

Transtamare, l'Europe n'avait vu rien de semblable; Copenhague avait eu aussi ses tragédies, et une Reine avait passé du trône dans une prison; en France tout périssait au sein de voluptés que quelquefois la grandeur ne dépouille pas du respect, même lorsqu'elle les laisse sans excuses; dans ce pays, où trop souvent le pouvoir a été exercé par des mains auxquelles la loi salique en interdit l'usage, le trône avait souffert une approche indigne de lui; le désordre provoquant l'abus de la force, un jour la France avait appris qu'elle n'avait plus de gardiens pour ses libertés: bientôt suivit un trépas sans gloire et sans regrets! Il faut remarquer que le temps où tout cela se commettait était précisément celui du grand règne de Montesquieu et de Voltaire, et que ces deux lustres éclairant le monde entier se trouvaient vis-à-vis des ministres, et au plus épais des abus de l'époque. Le contraste ne pouvait être en faveur de ces derniers. L'intrigue et le désordre rendaient vaines les meilleures intentions, et ne purent supporter la présence *des Turgot, des Malesherbes et des Necker!* La révolution américaine éclatait, soutenue par des rois; des combats intérieurs, des contestations trop célèbres remplirent le temps jusqu'en 1789; alors éclata la révolution. Là commence la seconde période. Comment cette révolu-

tion fut-elle envisagée et combattue au dedans et au dehors? L'histoire l'apprend; comme on n'avait pas su la prévoir ni l'éviter, on ne sut pas la diriger. La vertu se trouva impuissante à remplacer le génie, la royauté succomba en France; l'éclipse dura pendant quatorze ans. Au dehors, comment la royauté se conduisit-elle? Quelle force, quelle union, quelle conformité avec elle-même, montra-t-elle? Pendant qu'on disait combattre pour les droits du trône, on abattait celui de la Pologne, on s'appropriait les débris de celui de la France. Fatiguée d'une fraternité décevante, d'une lutte décourageante par les mauvais calculs et les mauvais succès, bientôt une grand partie de la royauté de l'Europe pactisa avec les destructeurs de la royauté en France, s'unit à eux, Naples, l'Espagne et Parme à leur tête. Quand la république sanguinaire et anarchique eut fait place à la république régulière et radieuse de gloire militaire, affermie par une reconnaissance générale, les hommages envers le chef de ce nouveau régime n'eurent plus de bornes. Dans ce temps, pour la seconde fois, Pétersbourg voyait la majesté du trône violée, et le prince sous des poignards. Bientôt une nouvelle royauté s'éleva en France; elle se plaça plus haut que ne l'avait fait l'ancienne. De nouveau les hommages se pro-

portionuèrent à cette élévation; par elle, d'un mot, d'un signe de tête, on vit les trônes abattus, changés, et comme transvasés; alors on vit les scènes de Bayonne, les abaissemens de Valançay, les expulsions de Stockholm, les anciennes dynasties remplacées, et les nouvelles devenues l'objet d'hommages semblables à ceux qui étaient d'usage envers les autres; un sang réputé par sa fierté, fut mêlé avec celui qui n'avait d'illustre que la consécration de la gloire, de la fortune, et de la crainte; et, pour tout combler, du faîte de ces grandeurs, une chute la plus profonde de toutes celles qu'ait encore connues l'humanité, entraînant à sa suite celle de toutes les grandeurs secondaires dont elle s'était entourée, comme d'autant de degrés pour s'élever jusqu'à elle.

C'est ainsi qu'on est arrivé à la troisième période, 1814, époque de la restauration.

Quel moment pour la royauté! Quelle admirable et facile situation! Tout semblait fait pour elle; les licteurs de la république, les exagérations de l'empire étaient également usés; tous les esprits étaient désabusés, revenus à ce qu'il y a de vrai et de bon dans l'ordre social. L'alliance franche des droits des peuples avec ceux de la royauté devenait le port cherché à travers mille tempêtes : un instant on crut y toucher; la fédéra-

tion du Nord était arrivée *libérale* à Paris en 1814, elle hésita en 1815, elle rétrograda décidément au congrès d'Aix-la-Chapelle. Depuis ce temps, on a vu les congrès, les interventions armées, le pouvoir absolu rétabli partout où elles ont prévalu; la fédération des forts a assumé la direction de l'Europe; les principes qui ôtent tout *droit* aux peuples et qui les confèrent exclusivement au prince, à Laybach ont été proclamés; un système restrictif général a été adopté et suivi avec persévérance, la religion et l'aristocratie ont été appelées à son aide. J'entends bien qu'il est dit que tout cela est fait pour le bon ordre de l'Europe; je crois aux bonnes intentions, mais je demande quel est le résultat, et s'il est propre à disposer en faveur de la royauté les peuples indépendans qui voient ces résultats; car c'est là toute la question. Quand, de plus, il survient des procès tels que celui dont a retenti l'Angleterre, des attentats de Bemposta, des décrets du port de Sainte-Marie, des dénégations de paiement des dettes contractées dans de grands besoins, sous des prétextes tirés d'un changement dans une situation donnée, des amnisties refusées, marchandées ou surchargées de sévices, des proscriptions, des hospitalités interdites; quand le travail est constant à amincir les libertés concédées, comme un mineur caché sous

un rempart, alors quel attrait crée-t on pour l'ordre auquel on peut attribuer tous ces faits? Il est évident que l'on travaille contre lui. Je conçois le système suivi, mais je vois aussi les conséquences qu'il doit avoir sur ceux qui le regardent agir. Une grande révolution a altéré l'ancien ordre social; cette révolution, il faut le dire, n'a jamais été bien comprise par ceux qui se chargent de la réformer. Ils veulent raffermir la religion et les trônes; c'est bien; il n'y a de difficultés que sur les moyens : pris dans la nature des choses, employés dans une juste mesure, loin de trouver des contradictions, un appui général les attend; il faut donc regarder à l'emploi qui en a été fait, et, pour savoir quelles idées il a portées dans l'esprit de l'Amérique, il ne faut pas juger par ce qu'en disent ou ressentent en Europe les intéressés à ce système. Que le clergé et l'aristocratie européenne préconisent un ordre auquel ils trouvent leur compte, qu'est-ce que cela fait à l'Amérique, qui n'a ni clergé politique, ni aristocratie? Que l'on attache une grande importance au faste des rois, comme un moyen de respect aux yeux du peuple, qu'importe à l'Amérique, dont le peuple est peu nombreux, simple? Et lorsque l'on dit en Europe que *l'on en est au positif des monarchies*, comment cet appareil parlerait-il aux yeux de ceux

qui n'ont rien de commun avec elles? Ces gouvernemens royaux de l'Europe sont chers, quelquefois très dispendieux; le poids de ceux de l'Amérique est presque insensible. La royauté exige la gradation des rangs, ennemie de l'égalité; celle-ci est l'âme de l'Amérique. La liberté est très restreinte sur le continent monarchique de l'Europe, en Amérique elle est complète; en Europe c'est une exception, en Amérique c'est le droit commun. En Europe, *le principe monarchique* est placé avant tout, ses commodes obscurités prêtent à toutes les prétentions et extensions; en Amérique, c'est le principe social qui est la règle et le fondement de tout. L'Europe est le pays des coups d'État, l'Amérique celui de l'action régulière des lois. L'Amérique assiste aux débats qui existent entre les royautés de l'Europe; elle entend les contradictions, les démentis donnés à Troppau et en Espagne; elles voit les menées pour s'assurer du pouvoir, pour en exclure; en un mot, elle voit tout et juge tout; dans quelques jours, mille messagers ailés lui apportent la connaissance de ce qui se passe dans l'Europe, comme ils rapportent en Europe la relation de tout ce qui se passe en Amérique; tel est l'effet inévitable et indestructible des relations existantes qui lient entre elles toutes les parties de l'univers. Si les Anglais té-

moignent un grand éloignement pour l'ordre continental, comment l'Amérique pourrait-elle éprouver de la propension pour le régime qui l'a produit? On dirait que l'empereur du Brésil est venu s'établir en Amérique comme un missionnaire de république; assurément il ne réclamera ni le droit divin, ni le droit légitimaire. La terre entière a assisté à la fabrication de son trône; eh bien, à peine assis sur ce trône d'un jour, ce prince chasse deux fois le corps législatif, et, de coups d'État en coups d'État, il est monarque absolu. Iturbide au Mexique n'a pas mieux servi la royauté. Le Mexique en semblait altéré, car il l'avait posée pour base à sa nouvelle existence; il l'avait demandée à l'Espagne, et, sans se rebuter, à son refus, il l'avait établie dans son propre sein. Là encore, au bout de quelques jours, la magie du pouvoir a déjà produit son effet; on s'enivre, on abuse, on tombe; la république est embrassée comme refuge et terme à tant de maux. Il semble qu'il y ait eu une conspiration contre la royauté et son établissement en Amérique. Qu'aurait-on à lui répondre, si elle repoussait les représentations ou les excitations en disant : Comment nous propose-t-on de nous charger d'institutions qui, pour se soutenir, ont besoin que toutes les forces de la société se groupent autour d'elle, tandis que toute institution doit

12

prêter de la force à la société? quelle considération peuvent nous inspirer pour la royauté des hommes au zèle indiscret, qui représentent sans cesse la royauté dans la douleur, tandis qu'elle doit toujours apparaître dans la gloire; qui ramènent sous les yeux ce qui devrait être voué à un éternel oubli, et qui se plaisent à montrer sur les échafauds des têtes qui devraient rester cachées dans la nue? De pareils contre-sens désenchantent tout. Quand on viole les statues des dieux, les premiers coups portent sur la divinité et les seconds sur un marbre insensible (*). Cessez de parler de grandeurs, de droits: le rigorisme légitimaire arrive tard, après tout ce que nous avons vu adopté sans réclamation; la hauteur des paroles n'est plus qu'un vain son, après tant de paroles soumises; l'efficacité des promesses n'est plus qu'un sujet de doutes, après tant de promesses oubliées, ou passées au crible des commentaires de la force ou de la ruse; l'objet des adorations de l'Europe a été enchaîné par elle sur un rocher; un front long-temps paré du diadème a été frappé d'un plomb qu'on croyait réservé pour des fronts vulgaires, le bandeau royal n'a pu le préserver; et

(*) Ces paroles sont de Rivarol.

Gustaveson erre sur les bords du Rhin. Les prestiges du rang suprême sont dissipés, et voyez par quelles mains ils ont péri.

Il ne s'agit pas de jeter de la défaveur, mais de la lumière sur cette question. De bonne foi, à l'aspect de ce tableau, auquel il serait si facile d'ajouter, reconnaît-on que l'on ait préparé le terrain de l'Amérique à recevoir la royauté? Quand elle faisait tant de fautes en Europe, quand des conseils malavisés lui donnaient la direction qu'elle a prise depuis plusieurs années, travaillait-on à lui créer des attraits en Amérique? Voilà ce que la justice et la raison commandent de substituer à des déclamations vaines ou aigries par la contrariété. La majeure partie des Européens voudraient la réforme du régime qui pèse sur eux, et l'Amérique indépendante et libre, par un choix volontaire et réfléchi embrasserait l'institution qui produit ce régime : cela n'est pas dans la nature des choses. Peut-être que si la royauté eût apparu en Amérique sous les formes anglaises, elle y eût été adoptée; mais avec les formes continentales et méridionales, cela était impossible. De pareilles formes peuvent être imposées, mais elles ne sont pas embrassées volontairement, surtout par des peuples du dix-neuvième siècle.

A ces causes indirectes qui ont éloigné l'Amé-

rique de l'ordre royal, il faut ajouter les causes directes, celles qui résultent de la faveur témoignée à l'Amérique : toute propension a été montrée à l'Espagne. Les intentions hostiles ont été soupçonnées, trop d'apparences y prêtaient : il était naturel que l'Amérique n'imitât pas ce qui la menaçait.

Les choses étaient arrivées au point de rendre intempestives trois choses que je proposais, lorsque je m'occupais pour la première fois de l'Amérique en 1800 : 1° une érection simultanée de trônes en Amérique; 2° leur attribution à des princes d'Europe; 3° une *indemnité* pour l'Espagne. Elle recevait annuellement 60 millions de l'Amérique : il semblait bon pour la parfaite assurance de l'Amérique, et à la fois pour ne pas aggraver les sacrifices de l'Espagne, de faire attribuer à celle-ci une indemnité payable par la totalité de l'Amérique, d'une manière dégradative, jusqu'à ce que les profits présumés du commerce eussent compensé les droits de la souveraineté dont elle se démettait. Mais alors il s'agissait d'une grande et précieuse concession, de la générosité stimulée par la reconnaissance; au lieu que dans le temps actuel, on a à traiter avec les ressentimens et la victoire, comme avec tous les sentimens que peut éprouver un vainqueur irrité, et

placé au-dessus de toute crainte. La colère appuyée sur le droit et la force est d'un abord difficile.

Plus tard, en 1817, j'ai proposé un congrès continental : dès-lors le dénoûment de la révolution américaine m'apparaissait tel qu'il se montre aujourd'hui. Il me semblait qu'il ne restait plus qu'un jour pour s'en occuper. On a laissé passer ce jour précieux : c'était le temps de la confiance dans les armes de l'Espagne, et celui du mépris pour les armes de l'Amérique.

Voilà où conduit une longue suite de distractions et d'abus. Le mal se fait en silence, chaque jour y ajoute, et le temps lui donne un poids qu'aucun levier ne peut plus soulever. C'est ce qui s'est passé entre l'Amérique et la royauté. Celle-ci souffre en ce moment de ce que les soixante dernières années ont rassemblé de fâcheux contre elle. Si, toujours vigilante, modérée, conforme à sa destination, à l'esprit du temps, elle n'avait que des titres bienfaisans à présenter à l'Amérique, elle trouverait ses rivages préparés à la recevoir ; mais il semble que depuis ce temps on ait pris à tâche de les lui interdire, et elle retrouve aujourd'hui en Amérique ce qui a été semé en Europe depuis plus d'un demi-siècle.

Quand en Europe on réduit les assemblées publiques à délibérer à *huis clos*, et le public à n'ap-

prendre ce qui concerne ses intérêts, et la manière dont ses défenseurs se conduisent, que par des extraits de procès-verbaux officiels, attire-t-on l'Amérique vers l'ordre qui de sa seule autorité fait ainsi la part au public, et qui fait descendre à la condition réglémentaire l'une des plus importantes parties du gouvernement constitutionnel? Dans les pays où l'on a la liberté de penser et d'exprimer sa pensée, est-on bien tenté d'institutions à la merci de tous les coups du pouvoir? Les paroles de M. le comte de Montalembert, sur les élections, ont-elles porté en Amérique beaucoup d'attraits pour l'ordre qui les a produites? Quel effet doivent produire en Amérique des paroles prononcées avec une confiance ironique, telles que celles qui traitent la souveraineté du peuple de *dogme usé*, en confondant à dessein la souveraineté des sociétés sur elles-mêmes, ce qui est le vrai sens de ce mot, avec la souveraineté de la populace, ce qui est la *corruption* affectée du même mot. Il est donc évident que les plus grands obstacles à l'établissement de la royauté en Amérique ne sont pas venus d'elle, mais d'une longue préparation faite en Europe, qui s'est trouvée liée avec les évènemens des dernières années. Aucun esprit républicain ne préexistait à la révolution d'Amérique, elle a puisé son républicanisme dans l'histoire

ancienne et contemporaine de l'Europe. Qu'on cesse donc de l'accuser d'obéir à l'esprit révolutionnaire, ce n'est pas elle qui mérite ce reproche.

CHAPITRE XXIV.

Vrai système de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

Tout système qui suit évidemment de la nature des choses est bon; alors il doit être considéré comme l'œuvre même de la nature, et tenant de sa main une solidité que celle de l'homme ne peut pas lui donner. C'est sous ces rapports que le système relatif à l'Amérique se présente, et doit être analysé. L'Amérique entière est indépendante, elle l'est par la force des armes; elle peut défendre cette indépendance contre la métropole, et même contre toute autre attaque; elle ne renferme aucun principe anti social; elle ne demande rien à l'Europe; elle lui prépare des biens au-dessus de ses vœux et de ses espérances. La séparation haineuse et hostile avec elle renferme de graves inconvéniens, et de nature à s'aggraver encore. L'A-

mérique n'est pas au nombre de ces États que leur peu d'étendue prive d'importance, et que l'on peut laisser comme inaperçus; c'est un monde entier, destiné à attirer à lui le reste du globe. On ne peut pas combattre l'Amérique, on ne peut pas l'éviter, on ne peut pas s'en passer : dans une position aussi singulière que grave, à quoi se résoudre, et que faire? Rien n'est plus simple. Suivre l'indication de la nature, qui veut que l'on reconnaisse ce qui, à la fois, *est*, qui ne peut être détruit, et qui profite à tous. Or, ces trois caractères sont marqués dans l'indépendance de l'Amérique, et militent en faveur de sa reconnaissance.

Mais ici il ne faut pas se méprendre sur la nature des choses; elle veut qu'il y ait harmonie entre le mode de cette reconnaissance et la grandeur de l'objet auquel elle s'applique. Qu'il soit permis de le dire, on est frappé de la légèreté avec laquelle on entend parler de la reconnaissance de l'Amérique. On dirait que faire, négliger, avancer, ajourner cette reconnaissance, est un jeu qu'on peut se permettre et soutenir sans conséquence, et comme à discrétion, comme s'il s'agissait d'une bourgade de Suisse ou d'une ville anséatique. Par là on se conduit, à la conclusion, à la clôture de l'affaire de l'Amérique, comme on l'a fait dans son début et dans tout son cours,

pendant lequel on a eu l'air de ne la considérer que comme une *chose légère*, et que l'on serait toujours à temps de maîtriser; mais l'heure du réveil est arrivée; les choses apparaissent sous leurs formes véritables, telles qu'elles sont. Quelles contrarient ou flattent, leur nature ne change pas pour cela; et la vérité à laquelle on ne peut plus se soustraire, est celle-ci : L'Amérique a pris la haute attitude que donnent l'indépendance et le sentiment de la force; ce n'est plus cet humble colon que l'Europe avait l'habitude de regarder comme un homme de labeur destiné à lui procurer des jouissances par son travail; c'est un être parvenu à sa pleine virilité, à sa majorité avec tous les attributs qu'elle confère, qui n'a plus de commandement à recevoir de personne, et qui tend à la fraternité, à l'égalité, la main qui repousserait toute prétention à la supériorité. Voilà ce qu'il faut bien concevoir. Par conséquent, toute reconnaissance de l'indépendance américaine ne peut plus être un acte équivoque, détourné, concessionnaire et comme du suzerain au vassal; il y faut clarté, dignité et garantie... L'Amérique ne s'abaissera plus à un autre mode de reconnaissance. Il s'est fait depuis peu un immense changement dans sa position : 1° par la destruction des forces espagnoles; 2° par la certitude d'être à l'abri des atta-

ques du continent. Avec ces avantages, l'Amérique ne se contenterait plus d'une reconnaissance telle que celle qu'elle a reçue de l'Angleterre, et qui diffère de celle des États-Unis ; celle-ci a été directe, celle de l'Angleterre indirecte, résultant de précédens plutôt que de principes. Désormais l'Amérique n'admettra que des reconnaissances explicites, car elle sera en mesure de les exiger. La reconnaissance directe, pleine, sans ambiguité, sans arrière-pensée, sans inégalité, sera donc toujours *conditio sine qua non* de toute négociation avec l'Amérique, un préliminaire indispensable. Si, pendant que la lutte contre l'Espagne durait encore avec ses rigueurs et ses incertitudes, l'Amérique ne s'est pas écartée de cette ligne, comment en dévierait-elle, lorsque la guerre est terminée, lorsque la victoire a mis fin aux dangers et aux incertitudes? Plusieurs fois des commissaires se sont présentés à l'Amérique au nom de l'Espagne. Jamais négociation ne fut plus claire ni plus expéditive : *indépendance ou point de traité.* Saint-Domingue a fait de même; ses envoyés, par leur retour, ont affermi cette résolution. Toutes les publications qui viennent de ces contrées sont autant de protestations et de manifestes contre tout autre mode de reconnaissance. Toujours le nom de l'indépendance

est placé à la tête de ces actes, avec l'expression de la ferme résolution de la maintenir. Dans un pareil état de choses, la raison ne dit-elle pas que la reconnaissance de cette indépendance, si fortement enracinée dans les esprits et dans les choses, doit aussi être placée en tête de toute négociation avec l'Amérique ?

La reconnaissance est une *question d'État*, et par conséquent au nombre des questions sur lesquelles on ne transige pas. Elle est pour l'Amérique ce qu'est pour un particulier l'acte qui fixe son état dans le monde; et comme celui-ci ne peut pas composer sur un pareil article, l'Amérique ne le pourra ni le fera pas davantage sur le fond et la forme de la reconnaissance.

A la vue d'une position aussi nette, et à la fois aussi impérieuse, on se demande qui peut empêcher de s'y conformer. Après avoir tout recherché, tout examiné, on ne trouve plus que le droit légitimaire de l'Espagne; car on a sûrement renoncé aux motifs tirés du titre général *de révolution ou de contagion morale;* cela est usé et ne peut plus être allégué avec quelque espoir de succès, il faut donc que ce soit *la légitimité*.

Examinons cette objection, dernière ressource des opposans.

1° La reconnaissance de l'indépendance amé-

ricaine n'est pas celle d'un principe, mais celle d'un fait certain, indestructible, dont tout révèle et constate à la fois la réalité et la solidité. Si ce fait est le résultat des fautes de l'Espagne et d'une égale inaptitude à gouverner et à combattre, la reconnaissance de l'indépendance, fruit de la supériorité de l'Amérique, n'est pas autre chose que la répétition de tout ce qui s'est passé dans le monde depuis la fondation des États : en tout temps, en tout lieu, celui qui n'a su ni gouverner ni combattre, qui a été faible et mal adroit, a succombé, a été remplacé par un rival supérieur en force et en habileté. Ce n'est pas là l'effet du hasard, ni son mobile empire; c'est l'œuvre même de la nature, l'essence des choses, l'ordre de la morale, qui attache et proportionne le châtiment aux faits. L'Espagne n'a pas su conserver son Amérique; elle l'a perdue, voilà tout. L'Europe ne se jette pas entre les contendans, elle ne leur demande pas pourquoi ils ont été forts ou faibles, comment on a succombé ou prévalu; elle se borne à dire : *Je reconnais ce qui existe.* Ainsi ont fait les États-Unis, en donnant à leur détermination cette base indiquée par la raison et par la morale : 1° les nouveaux États ont-ils force suffisante pour défendre et maintenir leur indépendance? 2° renferment-ils des principes contraires à l'ordre social?

Ces points constatés, la reconnaissance a été prononcée; le monde n'a jamais fait autrement, ou plutôt il est rare qu'il ait procédé aussi régulièrement, car presque toutes les reconnaissances des nouveaux États sont venues d'intérêts politiques ou privés, soit pour s'agrandir soi-même, soit pour affaiblir un rival. D'ailleurs, la majeure partie de ces changemens ont été provoqués, et sûrement rien de semblable n'a eu lieu de la part de l'Europe à l'égard de l'Amérique; elle est pure de toute excitation envers l'Amérique.

2° La part prise à un évènement règle les droits à sa direction ultérieure. Ainsi, il y a quelque déloyauté, au moins une complète absence de droit, dans la reconnaissance d'une révolution que l'on a excitée; alors c'est son acte propre que l'on sanctionne; mais on n'est pas tenu des mêmes devoirs, quand on n'y a rien mis du sien, et quand le besoin de cette reconnaissance arrive sur le cours des évènemens. Or, telle est la position de l'Europe dans cette question : elle est irréprochable dans la révolution de l'Amérique; elle ne l'a ni excitée, ni fomentée, ni soutenue; elle s'est bornée à assister au combat : il est terminé; elle a donc conservé tous les droits de l'innocence et ne viole aucun devoir en usant de ce droit. Si elle a témoigné faveur ou propension, si elle a exprimé des vœux, ce n'a sû-

rement pas été pour l'Amérique ; elle se trouve donc uniquement vis-à-vis une question de fait, celle de la formation de l'Amérique en États supérieurs en forces à l'Espagne, et celle de l'impossibilité pour celle-ci de rétablir son empire. A l'impossible nul n'est tenu, et l'on ne peut l'être à reconnaître une souveraineté impossible. C'est le cas pour celle de l'Espagne en Amérique, et cette impossibilité rend à l'Europe toute sa liberté sur le parti qu'il lui convient de prendre entre une souveraineté devenue caduque, et une souveraineté virile, formée des débris de la première.

3° Quand la lutte dure, une reconnaissance qui donne de l'avantage à l'adversaire du possesseur, viole le droit légitimaire, car elle sort de la ligne de la neutralité, et, quoique indirectement, elle cause un dommage à une partie. Dans le cas actuel, il n'y a rien de prématuré, d'anticipé sur le temps, d'influant sur la solution de la contestation ; elle est terminée, et, à cet égard, tout est consommé. Le triomphe de l'Amérique est complet, et la domination espagnole entièrement effacée en Amérique.

4° La légitimité doit avoir un sujet réel, positif : elle-même n'est pas une chose idéale, il y faut du réel. Qu'est une légitimité qui ne porte sur aucun objet dont elle puisse disposer, ni sur laquelle elle puisse asseoir une action quelcon-

que? Qu'est la légitimité de Gustaveson et de son fils? Qu'était celle des Stuart relégués à Rome, ou à Avignon.

5° La légitimité est inviolable dans son principe. Là, elle est un bien pour la société : elle est destinée à la faire jouir paisiblement de ses avantages; mais il ne faut pas qu'elle lui nuise par ses effets et par ses conséquences, car alors elle deviendrait contraire à sa destination primitive. Les relations entre les sociétés existantes sont indispensables pour leur bien-être commun; mais si, en vertu du droit légitimaire, on les interdisait, qui, dans cette collision, devrait l'emporter, du droit légitimaire, ou du droit des peuples à des relations dont le sacrifice serait plein de dommages pour eux? S'il plaisait à l'Espagne de frapper d'un interdit indéfini l'Amérique, au nom de sa légitimité, par respect pour elle, l'Europe serait-elle tenue de subir les privations attachées au défaut de relations avec cette contrée, si, de son côté, celle-ci refusait d'admettre les retardataires de sa reconnaissance? Le cas n'est pas imaginaire, et sera réalisé peut-être plus tôt qu'on ne le pense. Les sociétés humaines se soutiennent mutuellement par des lois de bon voisinage, lois de bienveillance, propres à éviter les extrêmes, et à prévenir les collisions: elles doivent être observées; mais quand

no y a obéi, les obligations sont remplies, et il n'est pas dû des sacrifices aux intérêts d'autrui, aux préjugés et à l'obstination.

6° Les États ont à remplir vis-à-vis d'eux-mêmes des devoirs de conservation et de préservation : ils sont tenus de veiller à l'équilibre avec les pouvoirs qui pourraient leur nuire. Dans cette occasion, l'Angleterre, par sa reconnaissance de l'Amérique, s'ouvre la voie vers des avantages qui peuvent lui donner une grande supériorité sur la France. La crainte légitime de cette supériorité et de ses conséquences n'autorise-t-elle pas la France, dans un intérêt de préservation, à imiter l'Angleterre, surtout lorsque cette imitation, par la force des évènemens, est devenue hors de danger pour l'Espagne ? Dans ce cas, le droit ne se forme-t-il point autant par les *conséquences*, que par les principes? Cette doctrine a été celle des trois puissances du Nord qui forment la grande fédération européenne; elle les a portées, depuis soixante ans, à n'admettre que des accroissemens parallèles; le congrès de Vienne a procédé d'après les mêmes principes : pourquoi les mêmes motifs n'agiraient-ils pas avec la même efficacité dans une cause bien plus favorable, puisqu'ici il n'y a pas action directe sur un changement à faire, mais seulement action indirecte sur un changement consommé?

On ne partage pas l'Amérique pour se l'adjuger, comme on a fait pour la Pologne; seulement on prononce sur un fait effectué, consommé, celui de la séparation de l'Amérique avec l'Espagne, sans en prétendre aucun avantage personnel.

7° La légitimité d'un pays sur un autre, surtout lorsqu'il a été acquis par des moyens fortuits et violens, est-elle de la même nature que la légitimité d'une propriété patrimoniale, ou acquise par les moyens en usage ordinaire dans la société? Allons plus loin, et demandons si la légitimité coloniale ressemble en tout à la légitimité que j'appellerai *indigène et concentrique.* Ainsi l'Amérique appartient-elle à l'Espagne comme l'Aragon et la Castille? La séparation de l'une avec l'Espagne blesse-t-elle l'esprit et presque les yeux comme le ferait inévitablement celle du royaume de Valence ou de la Catalogne? Il y a raison à tout: les sociétés sont des êtres fort compliqués, et qui dans leurs infinies variétés ne peuvent être assujettis à l'action rigide d'un principe uniforme. Si la mobilité ou plutôt la versatilité est le fléau des sociétés, à son tour l'inflexibilité peut leur causer les plus grands dommages; car la résistance aux changemens nécessaires n'est pas plus dans leur nature, que l'instabilité : les sociétés ne peuvent être privées de mouvement,

et toute son efficacité consiste dans sa mesure.

8°. Il n'y a jamais de temps perdu pour revenir au bien. Dans tout le cours de la révolution, le droit légitimaire a été écarté, ou soumis à de grands déchets : vouloir lui rendre une solidité dont il ne peut point se passer est fort bien ; mais cette vue d'ailleurs très saine ne doit pas faire oublier que le rigorisme n'aura son efficacité morale qu'à une distance un peu plus reculée de l'époque qui a comporté de si graves atteintes. L'esprit des hommes ne se familiarise pas avec les brusques transitions : leur efficacité morale se dissipe dans le passage, et l'on éprouve quelque peine à concilier l'acceptation, et la coopération aux changemens qui pendant vingt ans ont en Europe substitué les états aux états, les dynasties aux dynasties, avec les scrupules que l'on témoigne pour une chose aussi naturelle que l'est la reconnaissance de l'état qui s'est formé en Amérique par des moyens analogues à ceux qui ont contribué à former le plus grand nombre des états connus. On peut conjecturer que le rapprochement si facile à faire entre les deux lignes de conduite suivies à des époques si rapprochées, pas plus que le contraste qu'elles offrent, n'ont échappé à l'Amérique, et qu'ils n'y sont pas jugés comme ils peuvent l'être dans quelques parties de l'Europe.

CHAPITRE XXV.

Inconvénient du retard de la reconnaissance de l'Amérique. Représailles de l'Amérique.

Quand une chose ne peut pas durer, quand son terme est certain et comme marqué par la nature, qu'ordonne la raison? De finir au plus tôt. Elle montre les retards comme inutiles, comme dangereux, et même comme peu courageux: dans la question actuelle il faut donc rechercher, 1° la durée possible du retard de la reconnaissance de l'Amérique, 2° les suites de ce retard.

1°. L'Europe est au centre du monde: elle a des relations nécessaires avec l'Amérique, celles-ci croîtront en étendue et en richesses. Comment pourrait-il se faire qu'une grande partie de l'Europe restât sans relations avec l'Amérique, pendant que l'autre partie en jouirait? La prolongation indéfinie du retard de la reconnaissance de l'Amérique n'est donc pas dans la constitution

sociale de l'Europe : ce retard ne peut donc pas durer.

2° Tous les esprits, tous les vœux des Européens s'élancent vers l'Amérique, à la suite des Anglais. Quand ceux-ci ont franchi le pas de la reconnaissance, les trois royaumes ont retenti de cris d'allégresse, qui sont devenus des appels au deuil sur le continent. Autant les Anglais ont été satisfaits, autant les habitans du continent ont été chagrins : ils ne se croient pas d'une nature plus morale que les Anglais, ni d'une nature plus passive, plus assujettissante aux privations. Rien n'irrite l'homme comme la privation à la vue des jouissances qu'il pourrait partager : il y a pour lui dans cet état privatif quelque chose du supplice de Tantale. Il résulte de là des dispositions moroses et chagrines qui ne sont pas corrigées par la raison : au contraire, elle les fortifie, car elle apprécie leur juste fondement. On a déjà vu des assemblées allemandes exprimer le vœu que l'on ouvrît pour elles avec l'Amérique des relations qu'elles jugent devoir leur être profitables, et dont la privation ne peut manquer de leur être très sensible. Les Européens ne voient pas avec quiétisme les Anglais s'emparer des prémices des moissons américaines : ils sentent que les dernières places leur seront seules réservées; un pareil par-

tage n'a rien de flatteur pour eux. A qui peuvent-ils rapporter ces pertes présentes et à venir, sinon au maintien du système qui les exclut de la carrière dans laquelle un système contraire de la part de l'Angleterre a introduit ses heureux citoyens? Les Européens veulent la reconnaissance de l'Amérique : ce sont les cabinets seuls qui ne la veulent pas; tout vient d'eux, et non des peuples.

3° Le vœu de l'Europe est pour la paix : elle ne recèle dans son sein aucun principe contraire à ces dispositions pacifiques; mais il n'en est pas de même du côté de l'Amérique. C'est de là que les orages peuvent venir, c'est de là que sont venues déjà ces dispositions aigres qu'a fait éclater l'opposition des principes et de la conduite de l'Angleterre avec ceux du continent. Qui peut répondre qu'elles n'amèneront pas de ces évènemens imprévus qui tiennent tant de place dans l'histoire des choses humaines? et n'est-il pas du plus haut intérêt pour le maintien de la paix en Europe d'aller au-devant de ce qui peut amener des surprises de cette nature, en détruisant dans son germe ce qui peut les causer, la différence de conduite à l'égard de l'Amérique ? tant que cette affaire restera en suspens, la paix de l'Europe sera suspendue à un fil.

La dignité, la considération des pouvoirs pu-

blics tiennent beaucoup à l'autorité dont leurs paroles sont empreintes : le respect ne va guère avec les contradictions, et il suit les degrés de celles-ci. Les gouvernemens de la fédération européenne désirent sans doute la restauration de la haute considération dont ils ont été en possession ; mais comment ce résultat serait-il compatible avec les contradictions habituelles sur les objets les plus graves qui règnent entre les gouvernemens depuis le congrès de Troppau ? Tous les Européens assistent au spectacle de ces débats : des publications officielles leur soumettent chaque jour les pièces de ce procès, et les en rendent juges. Ils y trouvent que les chefs des sociétés, ceux dont ils reçoivent eux-mêmes la direction, ne s'entendent pas sur les principes constitutifs des sociétés ; qu'on peut les opposer les uns aux autres, et que les bases de l'ordre social sont controversées entre les gouvernemens eux-mêmes. Il est impossible que ce conflit ne produise pas dans l'esprit des spectateurs des dispositions fâcheuses à la fois pour les gouvernemens et pour la société elle-même. L'affaire de l'Amérique est une source principale de ces contradictions ; elle ne peut manquer de les étendre et de les aigrir : Il est donc de l'intérêt des gouvernemens de fermer cette porte au principe des contradictions que porte avec elle la

discussion de cette affaire. Il faut qu'il y ait une marche commune et uniforme, qui enlève aux détracteurs des gouvernemens jusqu'à leur dernier prétexte, et pour cela il est indispensable que l'on cesse de voir des gouvernemens déclarer illégitime ou licite ce que les autres prononcent être légitime ou bien illicite. Il ne peut y avoir que déchet de considération pour les gouvernemens dans cette opposition sur des points aussi essentiels pour les sociétés.

Voilà les inconvéniens provenant du fond même de l'Europe qui résultent du retard de la reconnaissance de l'Amérique. Voyons ceux qui à leur tour peuvent aussi provenir du côté de l'Amérique. Il se présente d'abord une considération générale, qui est le fruit de ce nouvel état du monde : par lui, chose inouïe dans les annales de l'univers, le monde se trouve partagé en deux parties qui se méconnaissent réciproquement. Fut-il jamais rien de pareil ! on veut, à tout prix, par le sacrifice même des libertés publiques, écarter tout ce qui peut porter de l'ébranlement dans les esprits, au moins c'est le prétexte dont on se sert pour les restreindre. Mais cette opposition directe, cette méconnaissance mutuelle des diverses parties de l'univers n'offre-t-elle pas le spectacle le plus propre à produire cette

attention inquiète et presque convulsive que l'on veut éteindre? La singularité, la nouveauté de cette scène, l'étendue de l'espace qu'elle embrasse en elle, tout est excitant, tout est irritant, tout est principe des plus vives émotions. Tel est le résultat de la position générale, reste à voir ce que l'Amérique peut y mettre et y ajouter du sien.

Une nouvelle révolution vient de s'opérer dans cette contrée par la consolidation même de sa révolution. L'Amérique antérieure à la destruction des forces de l'Espagne et à l'affranchissement de toute crainte de la part de l'Europe, n'est plus l'Amérique du temps de ces terreurs : alors elle combattait et craignait, maintenant elle a triomphé, et se trouve placée au-dessus de toute crainte ; il est évident que sa conduite se ressentira de sa nouvelle situation. Elle voudra mettre un terme à un état équivoque qui ne peut que la blesser de mille manières, et sortir d'une position fausse, incompatible avec ses intérêts, sa grandeur et sa force. L'Amérique y emploiera les moyens qui sont en son pouvoir. Sa position est singulière : si l'on ne peut pas lui ravir son indépendance, à son tour elle ne peut pas davantage employer la force directe pour en arracher la reconnaissance. L'Océan à la fois la protège et la borne. Elle ne peut donc agir que d'une manière indirecte. Entre

tous les moyens dont elle peut disposer, on en distingue deux principaux : 1° opposer refus de reconnaissance à refus de reconnaissance; ne reconnaître que ceux qui la reconnaîtront. Le moyen est puisé dans le *droit* : ce que l'un peut, l'autre le peut aussi, surtout dans un ordre négatif, d'où il ne suit aucun acte directement offensif. Si les monarchies de l'Europe croient ne pas devoir reconnaître les républiques de l'Amérique, quel *droit* interdit à ces républiques de ne pas reconnaître ces monarchies? Les deux actes résultent de part et d'autre d'une volonté libre et égale en droit. Si l'on était tenu de regarder comme illusoire la nouveauté et la singularité de la mesure, qu'on se rappelle le sort du système continental. Lorsqu'il apparut sous les auspices de Napoléon, à son début il en imposa peu, on lui insultait presque : on a vu quels effets il a été à la veille de produire. Si les monarchies se fient sur leurs forces pour se rendre juges et appréciatrices des républiques, pourquoi celles-ci, se sentant appuyées par une force suffisante, n'useraient-elles pas du même droit à l'égard des monarchies? Celles-ci ont l'habitude du commandement, parce qu'en Europe elles sont les plus nombreuses, les plus fortes, et d'un usage général; mais, quand dans d'autres climats, des républiques s'élèvent en force et en nombre, qui

peut leur dénier chez elles les droits que les monarchies exercent sur leur propre terrain? L'Europe n'a pas plus le droit de régenter l'Amérique, qu'elle n'avait eu celui de la conquérir à son profit. Si l'Amérique eût égalé l'Europe en force, sa conquête n'aurait pas eu lieu : eh bien! la force existe aujourd'hui en Amérique, et la régence européenne n'y aura plus lieu.

L'Europe se conduit comme si elle était la souveraine de l'Amérique : elle pourrait se dire être celle du monde; mais l'Amérique a dans sa main, et l'aura toujours, une arme puissante qui lui donne de grands avantages sur quiconque la blessera; c'est sa richesse. Elle ne l'ignore pas, non plus qu'elle est considérée comme *un objet de profit;* par conséquent, *s'ouvrir ou se fermer,* est pour elle un moyen certain de se faire considérer. Une partie de sa politique est renfermée dans ces deux mots : il y aura richesse et prospérité suivant que j'admettrai ou que je repousserai. Il lui appartient de tenir ce langage; elle n'a pas besoin d'autres armes contre ceux qui voudraient la blesser; bientôt le désir de participer à sa richesse les ramènera vers elle. En partant de ce principe, qui est certain, on voit qu'il est au pouvoir de l'Amérique d'attacher cette participation à son lucre, à la condition de la reconnaissance de sa nouvelle existence, et de la

mesurer sur les degrés de l'empressement que l'on lui montrera. Ce moyen est puisé dans le *droit;* il tient de la nature de la peine du talion, qui permet à chacun d'user des moyens de punition correspondans à l'injure qu'il reçoit.

L'effet de cette défensive d'un ordre nouveau retomberait particulièrement sur la France, seconde puissance maritime et commerciale : ses alliés du Nord et du Midi n'auraient pas à en éprouver des conséquences aussi directes, car leur commerce et leur marine sont inférieurs au commerce et à la marine de la France. Cette inégalité dans les effets de l'alliance prouve le vice de sa formation première, et devrait suffire pour avertir la France de sa véritable position, et de son poste véritable.

Il n'y a jamais d'intérêt bien entendu dans ce qui peut irriter : les retards de la reconnaissance de l'Amérique ne sont propres qu'à l'irriter, ils ne peuvent plus avoir que cet effet; car l'Europe ne peut plus agir sur le fond même des choses américaines; de plus, les mêmes retards sont des principes d'irritation dans l'intérieur de l'Europe. Ses intérêts intérieurs et extérieurs doivent donc la porter à mettre un terme, par une pleine et entière reconnaissance de l'Amérique, aux inconvéniens graves et nombreux que renferme la dilation de cette reconnaissance.

CHAPITRE XXVI.

Étendue des républiques de l'Amérique.

La malveillance a des conseillers féconds en prétextes, en subterfuges, en allégations insidieuses, en ajournemens de fausse prudence contre ce qu'elle a intérêt et dessein d'écarter dans le moment. Il faut donc suivre dans tous leurs détours, et comme dans leurs derniers retranchemens, les opposans à la reconnaissance de l'Amérique; repoussés dans les attaques directes, ils se rejettent sur des éventualités, et on entend dire : A quoi bon reconnaître des États qui ne sont pas même fixés et qui portent dans leur sein des principes visibles de changement et de division, tels que ceux qui résultent d'une étendue de territoire incompatible avec la forme du gouvernement qu'ils ont adoptée, ainsi qu'avec la possibilité de l'administrer et de tenir réunies les parties trop séparées de ces associations ? Semblables à ces monnaies de convention qu'un consentement irré-

fléchi maintient dans la circulation, ces opinions circulent de même dans la société, et servent de base au jugement de beaucoup de personnes qui répètent et qui, par la répétition, accréditent la croyance que l'étendue territoriale des républiques d'Amérique les portera rapidement vers l'adoption de l'ordre monarchique ou vers leur séparation en un grand nombre d'États.

Il peut être utile de discuter et de dissiper cette opinion; elle est le fruit d'une habitude irréfléchie.

1° Avant tout ne doit-on pas demander : Qu'importe à l'Europe, pour reconnaître les États de l'Amérique, de savoir quelle sera dans les âges suivans leur forme de gouvernement et la distribution de leur territoire? Il ne s'agit pas de l'avenir, mais du présent, non pas de ce qui sera ou qui pourra être, mais de ce qui *est*. Le *droit* veut un sujet certain et connu; il ne regarde pas aux changemens, aux innombrables modifications auxquelles les choses humaines sont assujetties; la mesure du territoire d'un État quelconque ne fait rien au *droit* ni au *fait* de son existence. Existe-t-il quelque type primordial auquel on soit tenu de s'en rapporter, et qu'on ne puisse dépasser sans cesser d'être propre à la sociabilité avec les autres États? Ce que l'on pourrait dire de la me-

sure du territoire ne serait-il pas applicable à la richesse, et à tous les autres attributs locaux? Serait-on autorisé à exiger de chaque nouvelle société le dépôt de son bilan! Quand les États-Unis ont pris place parmi les nations, a-t-il été question de leur étendue présente ou à venir? A quel titre donc formerait-elle un préjugé contre la reconnaissance de l'Amérique?

Chacune des républiques américaines s'étend sur de vastes espaces, cela est vrai; mais qu'est l'étendue sans la population et sans les affaires? et, sans la population, où sont les affaires? Un territoire borné à de justes proportions, ni trop étendu, ni trop resserré, un centre d'affaires placé d'une manière commode pour toutes les parties de l'association, facilitent le développement de ses facultés et la satisfaction de ses besoins; mais l'absence de ces avantages ne confère aucun droit contre ceux qui en sont frustrés. Le gouvernement russe régit une étendue immense de territoire: l'absence de la population en fait encore une masse inerte et comme morte, qui, pour prendre de la vie et donner de l'occupation à ce gouvernement, attend la population; sans elle, cette étendue est presque comme si elle n'existait pas. Quand le temps et la civilisation auront, dans ces contrées, fait leur œuvre accoutumée, il en sera tout autre-

ment. Quand la Sibérie, qui peut nourrir des centaines de millions d'hommes, au lieu d'une population faible, misérable et ignorante, renfermera vingt millions d'habitans ; quand Astracan et Odessa égaleront ou dépasseront Pétersbourg, qui n'a pour lui que la cour, dans le temps que les deux autres ont pour eux le soleil, on verra si la domination de Pétersbourg continuera de s'étendre de la mer Baltique jusqu'à la Caspienne et à la Méditerranée ; si elle se perpétuera au-delà de ces hauts remparts que la nature a élevés entre l'Asie et l'Europe, comme pour les avertir de la nécessité de leur séparation, et pour leur en fournir les moyens. Le travail des siècles fera plusieurs Russies avec celle que nous voyons ; en effet, quel bras d'homme, quelle main mortelle suffiraient pour soutenir et pour manier le fardeau d'un corps tel que celui de la Russie, animée par la population que comporte son étendue ? Il faut donc attendre l'effet du travail du temps pour tirer quelques conclusions contre l'Amérique, de l'étendue de l'espace qu'occupent ses nouveaux États ; il s'écoulera beaucoup de lustres auparavant que les inconvéniens de cette étendue se fassent ressentir. Les États-Unis *restent unis*, parce que leur population n'est encore agglomérée que sur le littoral de l'Atlantique ; mais laissez-la prendre l'essor qui l'attend et remplir

l'espace sans terme compris entre les grands lacs du Canada et la pointe des Florides, et celui qui s'étend de la chaîne des montagnes Allegahnis jusqu'à la rivière Colombia, et vous verrez si les innombrables générations qui naîtront dans ces espaces, seront toutes représentées dans le capitole de Washingston. Mais les républiques américaines du Sud seront beaucoup moins affectées par l'accroissement de leur population : car il s'en faut de beaucoup que l'étendue de leur territoire corresponde à celle des États-Unis. Ainsi, le Mexique n'a pas une étendue *ingouvernable :* la capitale est heureusement située, et les côtes sont resserrées de manière à ce que la communication entre elles et avec la capitale, n'offre pas de difficultés. Colombie est très vaste, mais elle est loin d'égaler les États-Unis; en quelques lieux, les côtes sont fort rapprochées et les cours d'eau s'y trouvent disposés de manière à faciliter les communications. Au Chili, au Pérou, l'étendue n'a rien de contraire au maintien de l'Union, et la position des capitales la favorise. Buénos-Ayres est fort grand, mais sans exagération; et là encore, car dans cette admirable Amérique tout se trouve comme fait pour le bien, les cours d'eau donnent une grande aisance pour le maintien de l'Union, en se confondant tous dans

le fleuve superbe qui baigne les remparts de la capitale de l'Union; cet avantage est immense, et garantit à l'Etat de Buénos-Ayres un long cours d'années dans l'état de famille. N'est-on pas autorisé à regarder les jugemens portés sur la destinée de l'Amérique, comme la suite de l'habitude de prononcer *sur ce qui sera*, par la considération de ce qui *a été*, sans tenir compte des différences qui mettent tant de dissemblances entre des choses semblables en apparence? Ainsi, parce que les grandes républiques de Rome et de Carthage ont pris fin, parce que la Grèce ne comptait que des républiques d'une étendue fort bornée, on conclut que l'existence des grandes républiques est impossible: en cela, on oublie un grand nombre de choses; 1° que la république romaine a duré pendant plusieurs siècles; 2° qu'elle était formée d'un faisceau incohérent de peuples conquis, maintenus dans l'union par la force militaire, divers d'origine, de mœurs, de langage, d'intérêt, de liens d'habitude ou de consanguinité: pour ces divers membres de la république, tout le lien était formé par le pouvoir de Rome et dépendait uniquement de la force des armes; 3° la civilisation romaine et ancienne n'avaient rien de commun avec la nôtre; 4° alors l'esclavage était l'état de la presque totalité de la

population; quelques grands citoyens ne pouvaient manquer de disposer de cette population, ce qui n'est pas possible dans les sociétés dont tous les membres ont des droits égaux; 5° le système fédératif, qui est très propre à atténuer une partie des inconvéniens attachés à la trop grande étendue des États républicains; cette heureuse introduction, ou plutôt cette découverte, car c'en est une d'un genre très précieux, en bornant les devoirs de l'union aux choses d'un intérêt général, a créé un moyen puissant de débarrasser les grandes républiques des obstacles au maintien de leur union; dans cet ordre, la décision des intérêts privés appartient à chaque Etat, ce qui évite les sujets ordinaires les plus actifs de collision, et ce qui restreint l'action et l'intervention commune à des cas rares par leur nature même. Plusieurs républiques de l'Amérique se sont approprié cet heureux préservatif contre l'excès de leur étendue; ainsi ont fait le Mexique et Buénos-Ayres. Ce qui a si bien réussi aux Etats-Unis pourra leur être tout aussi propice; et qui les empêchera de s'approprier encore tout ce que le besoin de leur conservation leur montrera nécessaire ou simplement utile, tout ce que le génie, l'observation et l'expérience pourront encore leur suggérer ou leur faire trouver de moyens dans le

but de leur préservation ? Qui a le droit d'assigner les bornes de l'esprit humain ou de lui en marquer ?

Les allégations employées contre l'étendue du territoire des Etats américains, n'ont donc aucun fondement, on ne peut les considérer que comme des lettres de change tirées sur l'avenir par la malveillance, et protestées d'avance par la raison.

CHAPITRE XXVII.

Saint-Domingue. Haïti.

Voici une nouvelle preuve du partage qui existe aujourd'hui entre les deux parties du monde ; elle est frappante et digne de remarque.

Deux noms, deux souverainetés, deux propriétés : en Europe, Saint-Domingue s'appelle encore Saint-Domingue ; sur les lieux mêmes, il a nom Haïti : en Europe, Saint-Domingue a le roi de France pour souverain ; à Haïti, ce sont les Nègres : en Europe Saint-Domingue appartient à l'ordre monarchique ; en Amérique, Haïti forme

une république : en Europe, les propriétaires de Saint-Domingue sont Français et blancs; à Haïti, ils sont Africains et noirs : voilà en raccourci le tableau du monde actuel. En Europe, il ne manquerait pas de bonne volonté, peut-être même d'appétit, pour attaquer Saint-Domingue; mais à Haïti, il ne manque pas non plus de volonté de se défendre et de moyens de le faire; l'Europe peut même se rappeler comment on se défend dans ce pays-là; la date de la leçon est encore assez fraîche pour qu'on ait pu, si l'on a voulu, en garder la mémoire.

Que faire donc avec Haïti? l'attaquer est impossible, inhumain, ruineux; empêcher ce qui existe, hors de tout pouvoir humain. Haïti ne professe aucun principe anti social; Haïti ne peut que faire du bien à qui forme et entretient des relations avec lui. Qui donc peut porter à ne pas reconnaître un État existant, social, profitable à tous?

Des rapprochemens ont été tentés, dira-t-on, cela est connu; mais qui les a rendus vains? A-t-on pu mettre à l'écart tout ce qui est comme écrit dans la nature des choses, au point de se flatter que Haïti entendrait à quelque composition sur la reconnaissance de l'indépendance, ou que le détour de la *suzeraineté* suffirait à la fois à la ga-

rantie de Haïti et à la dignité de la France? qu'il sacrifierait ce préliminaire à l'appât d'un protectorat que lui accorderait la France : c'eût été une grande erreur, dont plusieurs documens auraient dû préserver, et dont on doit bien être revenu aujourd'hui. Jamais Haïti, non plus que le reste de l'Amérique, n'écoutera de propositions dont la reconnaissance de l'indépendance ne sera pas la base. C'est sûrement pour la dernière fois qu'on aura vu le contraire : c'est aussi pour la dernière fois que les détours et les subterfuges diplomatiques doivent être employés vis-à-vis de Haïti et de l'Amérique : c'est la vieille langue du vieux Continent; celle du Nouveau-Monde se compose de clarté, de franchise et de précision; les archives de ces pays-là rejetteraient ce qui surcharge celles du nôtre. Haïti n'a besoin d'aucun protectorat: pour quel objet et contre qui ce protectorat? Ce ne peut être que contre l'Angleterre. Que peut la France contre elle, là où il s'agit de marine? A son tour, Haïti aurait-il à protéger la France dans ses guerres? Que lui font les guerres et les intérêts de la France? A peu près comme les guerres de l'Espagne font au Mexique et au Pérou. Haïti n'est pas *une puissance*, mais un champ de riches moissons; l'Europe et la France n'ont pas d'autre intérêt à l'égard de Haïti que de le faire prospérer;

croire l'embarrasser de son inimitié est un mauvais calcul; car, tant qu'il aura du sucre et du café, Haïti ne manquera jamais de la présence des hommes qui le feront jouir du mouvement alternatif du commerce, celui qui tour à tour vide et remplit les magasins, et les remplit à mesure qu'il les vide. Haïti n'a pas d'autre intérêt; tous les siens sont dans le commerce, et non pas dans la politique.

Que l'on n'allègue pas la dignité de l'ancien souverain : si elle n'a pas empêché l'ouverture des négociations, elle ne doit pas en empêcher la conclusion. La dignité ne consiste pas à reculer quand il faut finir, mais à se refuser à toute tentative ou proposition : il est trop tard quand les choses ne sont plus entières. Le mot même de dignité a changé d'acception; tout ce qui se rapporte à un intérêt public est *digne*, quand la morale n'en souffre pas et quand les formes sont observées. Les colons relevés de leurs longues infortunes ne marchanderaient pas sur la dignité; la France, après avoir donné tant de millions, trouverait *digne* d'en recevoir à son tour; et Bordeaux, Nantes et le Havre ne croiraient pas la dignité nationale blessée par l'acte qui leur ouvrirait et qui seul peut leur ouvrir les portes d'une contrée qui fit leur ancienne opulence, qu'ils voient avec dou-

leur passer dans des mains étrangères par des considérations dont le fondement les touche très peu.

Si l'on a craint l'influence de cette reconnaissance sur les autres îles peuplées d'esclaves, si c'est un ménagement pour les autres nations coloniales, il est bien naturel de penser que ce n'est pas la reconnaissance, mais l'existence de Haïti qui agit sur les habitans noirs de l'archipel américain. L'accumulation des esclaves a mis cette région dans un état permanent de danger : cela est vrai ; mais quel remède y apportera le refus de la reconnaissance de Haïti ? Tant qu'il est indépendant de fait, tant que de son côté le continent américain l'est aussi, le refus opposé à Haïti ne changera rien ; il pourra même aggraver la position, en portant Haïti à l'arracher par la force qui étendrait les dispositions insubordonnées des Nègres dans les autres îles, pour se fortifier par leur concours ; au lieu que la satisfaction accordée volontairement serait propre à amortir chez des hommes satisfaits toute propension pour des troubles dont il ne leur reviendrait plus que l'odieux. Mais, dans cette question *d'égards*, quel est le partage de la France ? N'est-ce pas encore, comme dans la question de l'Amérique, la France qui subit les pertes les plus douloureuses, 1° comme ayant eu et pouvant en-

core avoir la part la plus étendue et la plus directe dans le commerce de Saint-Domingue; 2° à titre d'indemnité pour une partie de ses citoyens; 3° comme ayant à craindre d'être supplantée par des étrangers sur la terre qui fut sa propriété. La France a, dans l'affaire de Saint-Domingue, des intérêts qui ne sont pas communs aux autres nations; si cependant elle se règle sur leurs intérêts, elle peut être exposée à sacrifier les siens propres. Cette considération revient à chaque instant pour la France dans toute la question coloniale et américaine; et la séparation de ses intérêts avec ceux des autres puissances européennes, l'avertit de la nécessité de séparer aussi sa conduite de la leur. Par une singularité remarquable, c'est en reconnaissant l'indépendance de l'Amérique que la France recouvrera toute la sienne.

Haïti est pourvu de tout ce qui se fait remarquer parmi les peuples civilisés : il est armé de toutes pièces pour sa défense propre, le gouvernement est complètement organisé, les institutions s'affermissent et se développent. Depuis la chute de Christophe, Haïti compte deux chefs, les généraux Péthion et Boyer, qui ne le cèdent en rien aux chefs et directeurs des gouvernemens de tous les autres pays; ils ressemblent à ces pré-

sidens des États-Unis, dont le langage, la conduite, la fermeté, la modération, sont l'admiration de l'univers, et sont destinés à lui servir de modèles. A son tour, le temps de l'humanité ne serait-il pas venu, et celui de la politique n'a-t-il pas assez duré? On a perdu une colonie, mais on a gagné des hommes; une population entière s'est réhabilitée; elle a appris à réunir les attributs moraux de l'humanité à ses apparences. L'homme n'existerait-il donc que pour la politique, et les pertes de celle-ci ne seraient-elles pas compensées par la conformité qu'un grand nombre d'hommes acquièrent avec leurs semblables, en développant comme eux les attributs dont le ciel a honoré l'humanité?

CHAPITRE XXVIII.

Brésil.

Le Brésil est devenu indépendant du Portugal par les mêmes mobiles qui ont fait la séparation de l'Amérique avec l'Espagne, le sentiment de sa

force propre et des inconvéniens de l'état colonial lointain. L'esprit révolutionnaire est étranger à la révolution du Brésil : elle est le produit direct du passage du roi dans cette contrée. Sans la contre-révolution européenne de 1814, c'était le roi même qui séparait à jamais le Brésil du Portugal ; mais ce qu'il n'a pas fait directement, il l'a fait par l'ordre qu'il a établi dans ce pays, en y laissant son fils. Par là, il l'a royalisé, mais il l'a séparé du Portugal. S'il n'eût pas laissé de représentant au Brésil, il devenait république, comme l'a fait l'Amérique, et par la même raison, l'absence des princes. La cause la plus active de division entre le Portugal et le Brésil consistait dans le désir que chaque pays ressentait pour être le siége de la résidence royale : les prétentions réciproques étaient inconciliables, et chaque parti décidé à ne pas céder. En retournant en Portugal, le roi a pris un moyen terme, celui de laisser son fils au Brésil : cette résolution a porté le fruit qu'il était naturel d'en attendre. Le prince dépositaire s'est fait souverain titulaire : là ont paru avec évidence les dispositions réelles du Brésil, car il a accueilli avec enthousiasme l'inauguration du nouveau souverain, et la seule crainte qu'il ait témoignée est celle de quelque connivence du nouvel empereur avec son ancienne

patrie. Il est bien évident que l'empereur *Don Pedro* est au Brésil le conservateur de la royauté, et que son absence serait immédiatement suivie de l'installation de la république; car le Brésil, sous aucun rapport, n'a besoin du Portugal; il ne lui demande qu'une seule chose, de cesser de s'occuper de lui; au lieu que le Portugal a besoin du Brésil, et veut le retenir dans sa dépendance. La position des deux pays l'un à l'égard de l'autre est donc entièrement contradictoire, comme il arrive presque toujours dans le cas de la séparation d'une colonie avec la métropole. Le Portugal, avec le désir de l'union, veut une chose impossible, au lieu que le Brésil en demande une qui est dans la nature des choses. Quand le Brésil était sauvage, désert, ignorant, le Portugal le conquit facilement; devenu égal en forces, sinon supérieur au Portugal, il ne peut plus redevenir sa conquête : le temps des conquêtes coloniales est passé pour le Portugal comme pour l'Espagne, et il ne reviendra plus pour personne. Le Portugal doit s'arranger sur ce nouvel ordre de choses, et ne plus songer à la propriété du Brésil, mais seulement à commercer avec lui : car, soit par la monarchie, soit par la république, le Brésil est et restera également indépendant. De cette première question, il faut passer à une seconde, et

celle-ci est autant couverte d'obscurités que la première l'est de clarté. Le Brésil conservera-t-il la forme monarchique? Ici beaucoup de choses sont à considérer. 1° L'empereur n'est pas encore protégé par le droit légitimaire. Ce prince s'est placé bien en dehors de ce droit à l'égard de son père et de son pays : il a proclamé son affranchissement de ce droit, et nul libéral Européen n'a surpassé la doctrine contenue dans le manifeste qu'il publia à l'occasion de son élévation à l'empire, qui commençait par ces mots : *Le temps de tromper les hommes est passé*. En supposant que, par un arrangement amiable, le roi cède à son fils son *droit* sur le Brésil, cette concession ajoutera fort peu à la considération du cessionnaire, car il n'est guère besoin de recevoir un droit que déjà l'on a pris et déclaré être sien.

Le Brésil est placé au centre des républiques américaines; il sépare Buénos-Ayres de Colombie et du Mexique : l'empereur occupe *Montevideo*, propriété de Buénos-Ayres, dont on s'est emparé sous les prétextes les plus frivoles; ce prince a parlé fort mal des républiques américaines, il les a qualifiées d'une manière flétrissante pour elles; les sujets de querelle et d'animosité ne manqueront donc pas. De plus, comment le système républicain de l'Amérique s'accommodera-

t-il de l'établissement d'une grande monarchie, au milieu de lui? A peu près comme en Europe serait accueillie par la royauté, la survenance d'une grande république. Le Brésil est d'une immense étendue; la surveillance ne peut manquer de souffrir de la grandeur de ces espaces : toute la partie du nord a témoigné de la propension pour l'ordre républicain. L'esprit républicain a éclaté plusieurs fois à *Fernambouc;* la famille royale de Portugal n'a que deux appuis; la division règne dans cette famille. Si l'empereur préférait le retour au Portugal au séjour du Brésil, que deviendrait ce pays livré à lui-même? l'avenir du Brésil est donc couvert de plus d'obscurités qu'il n'est donné à l'œil de l'homme de pouvoir en pénétrer. On ne peut affirmer qu'une seule chose; c'est que l'état de ce pays est précaire, et qu'il flotte entre la monarchie et la république.

CHAPITRE XXIX.

Rome et l'Amérique.

Combien le monde s'est agrandi depuis l'ancienne Rome! que connaissait-elle dans cet univers qui n'a plus de secrets pour nous? César n'a pas plus connu l'Amérique, que la plus grande partie de ses successeurs désarmés, qu'il serait si étonné de trouver à sa place au Capitole, et qui, en répandant des bénédictions sur Rome chrétienne, les adressaient fièrement *urbi et orbi*, comme Moïse parlait des limites du monde en désignant celles de la Judée. Eh bien, qu'était *l'orbis* de ces temps en comparaison de celui du nôtre? De hardis navigateurs, en tournant leurs voiles vers l'Inde et l'Amérique, ont révélé un monde inconnu, et le patrimoine de Saint Pierre a reçu d'eux de superbes domaines. Partout où des Argonautes catholiques portent leurs autels, avec eux ils apportent un trône pour Rome, et toute conquête de l'Europe en devient une pour

elle: Rome sans légions a plus acquis et plus solidement qu'elle ne le fit par les guerriers dont le nom en impose encore au monde. Ici, il faut admirer un rare bonheur pour la religion et pour l'humanité. Le ciel a permis que le bras des mahométans s'armât d'un glaive qui, par ses coups, a tout renversé et tout détruit; la destruction a marché devant eux, ils sont restés comme enchaînés aux rivages, limites de leurs conquêtes; il semble qu'il leur ait été dit comme à la mer, *non ibis amplius*. S'ils eussent été navigateurs et coloniaux, que de contrées subissaient leur culte absurde et leurs mœurs féroces! Enveloppant ainsi le monde, puisant aux sources de la richesse, ils envahissaient l'univers.

La domination papale a suivi en Amérique la domination espagnole; celle-ci lui a aplani les chemins. Rome régissait l'Amérique comme l'Espagne, et le roi catholique était, à Mexico, à Lima, à Buénos-Ayres, le vice-roi du pape, y maintenant son autorité comme la sienne propre; les principes monarchiques de Rome et de Madrid s'assortissaient fort bien ensemble; l'empire de Rome appuyé sur ces deux pivots n'éprouvait aucun obstacle dans toute l'Amérique; une population encore faible ne donnait lieu qu'à un petit nombre d'affaires, l'ignorance assurait la soumis-

sion aveugle; un pareil ordre de choses s'administre facilement; quelques évêques suffisaient aux besoins d'une population peu nombreuse; paraissant au milieu d'hommes peu éclairés, sous le double égide de Rome et de l'Espagne, ils en imposaient beaucoup; il n'y avait ni complication, ni points de résistance. Mais la révolution de l'Amérique a changé tous ces rapports, elle a atteint Rome autant que l'Espagne. L'Amérique était *une* en gouvernement, elle est multiple; elle était royaliste, elle est républicaine; elle était ignorante, elle est éclairée, et s'éclairera tous les jours. Son clergé supérieur était Espagnol, il sera américain; il abondait en nombre et en richesses, il sera réduit à ce qu'exigent les besoins réels et les convenances. Mais le changement le plus important, majeur, celui que l'on peut appeler décisif, résulte de l'accroissement inévitable de la population américaine; ici, il faut porter ses vues au loin, et se bien garder d'évaluer la population à venir de l'Amérique d'après ce qu'elle est dans ce temps; il faut tenir compte de la force des mobiles qui vont concourir à son accroissement. A cet égard l'Amérique espagnole est bien mieux partagée que ne l'est l'Amérique du nord; le climat de la première est admirable, sa terre beaucoup plus féconde, beaucoup plus vivifiée par le

soleil, les subsistances plus abondantes, et plus spontanées que dans le nord, les cours d'eau plus nombreux et plus volumineux, et l'on sait que partout la population se règle sur le volume et le voisinage des fleuves; toutes ces propriétés des terres américaines ne peuvent manquer d'amener à leur surface une immense population, et dont la progression ascendante dépassera celle qu'éprouve la population des États-Unis, quelque forte qu'elle soit. Voilà pour l'Amérique.

En nous tournant du côté de Rome, qu'allons-nous trouver? une disposition constante à l'immutabilité; c'est là son essence; Rome repose sur une pierre dont on ne peut rien détacher, et contre laquelle on ne peut pas prévaloir; Rome n'avance ni ne recule(*); elle est fixe; cependant en Amérique tout changera, tout s'animera d'un esprit nouveau; des peuples nombreux s'élèveront dans les lieux que ne vivifie encore aucune population; d'innombrables générations sortiront de cette terre, rien ne peut empêcher leur essor; elles éprouveront les besoins attachés à leur culte, et ce culte sera celui de Rome; ces besoins doivent

(*) Avant la révolution, à Rome, le roi de Prusse n'était encore que le marquis de Brandebourg, et l'empereur de Russie, le czar de Moskovie.

être satisfaits; là réside le problème nouveau qui s'élève entre l'Amérique et Rome; l'immutabilité et la nouveauté vont se trouver en présence; elles ont à décider sur un objet d'une importance que rien ne peut surpasser, ni quant au fond, ni quant à l'espace sur lequel il porte.

Le caractère de stabilité inhérent à Rome, avertit quiconque traite avec elle, qu'il faut songer à l'avenir autant qu'au présent; avec Rome, quand on a signé, il est trop tard pour se repentir; elle ne sait pas abandonner ce qui a été fait; encore à cette heure, la France n'a pas pu parvenir à se défaire des embarras résultant d'un concordat fait il y a 300 ans; dans ses négociations avec Rome, l'Amérique doit se régler sur cette connaissance de son caractère particulier; c'est une donnée certaine qu'elle ne doit pas perdre de vue; qu'elle prenne bien garde en signant une première fois, car avec Rome le retour est difficile. Le principe de conduite à observer à l'égard de Rome, c'est de n'avoir à faire avec elle qu'une seule fois, mais cette fois de savoir bien ce que l'on fait; car lorsque l'on l'ignore, Rome le sait. Dans ses négociations avec Rome, l'Amérique est donc conduite, par les attributs même de Rome, à faire reconnaître et établir un principe général d'action dans la satisfaction de ses besoins religieux,

principe qui soit capable de la dispenser de recourir sans cesse à Rome; ici, le véritable esprit religieux emprunte à la prévoyance toutes ses alarmes et toutes ses clartés. L'Amérique appartient au catholicisme; il faut qu'elle lui reste; le catholicisme est inséparable de l'union avec Rome; le peuple américain a été formé au catholicisme par des maîtres espagnols; la rupture avec Rome peut avoir les plus graves inconvéniens, même dans l'ordre politique; de son côté, Rome a le plus grand intérêt à la conservation de ce superbe domaine. Par la plus heureuse combinaison, il y a donc concours d'intérêts pour la conservation du catholicisme en Amérique; ainsi, tout dépend de la manière dont on s'y prendra des deux côtés pour accomplir ce grand ouvrage; de part et d'autre, il y a à éviter tout excès, toute prétention, toute tenacité, soit à la vétusté, soit à la nouveauté; il faut voir ce qui est applicable à l'Amérique dans sa nouvelle formation, et ne pas s'obstiner à se régler sur l'ancienne; la catholicité ne doit pas être sacrifiée à des maximes ou bien à des pratiques que le temps a privées de leur ancienne valeur; il faut que tout soit réglé sur l'état de la nouvelle Amérique, et non pas sur celui de l'ancienne qui n'a plus rien de commun avec celle d'aujourd'hui. Les institutions doivent se rapporter aux temps,

aux lieux, aux personnes, et non pas ceux-ci à celles-là. Puisqu'il faut qu'il existe entre l'Amérique et Rome un lien solide et durable, il ne faut pas qu'il soit de fer ; une matière plus ductile y conviendra mieux ; de son côté, l'Amérique ne peut vouloir que des choses conformes à sa nouvelle position, à son désir de tenir au catholicisme ; elle n'a pas un seul intérêt contraire à cette intention orthodoxe ; elle a fait du culte catholique le culte exclusif de toutes ses républiques ; son intention ne peut donc pas être révoquée en doute ; elle ne peut pas paraître, ni être exigeante en demandant qu'on lui fournisse les moyens de satisfaire à ses devoirs religieux, sans y attacher d'insupportables gênes... Car, heureusement, il n'y a entre l'Amérique et Rome aucun sujet de discorde sur le fond ; toutes deux veulent la même chose, le catholicisme ; les difficultés ne pourraient s'élever que sur les moyens d'entretenir le catholicisme, et de satisfaire aux besoins religieux de l'Amérique.

Ici apparaît la question dans toute sa vérité : la voici ; elle tient à la géographie. Rome peut-elle, du centre de l'Italie, gouverner directement l'Amérique ? Celle-ci doit-elle être assujettie à recourir à Rome à chaque mutation de siége épiscopal, et à chaque cas réservé à Rome ? L'éloignement, les dangers de longs voyages sur mer, leur cherté,

les incommodités du déplacement, n'exigent-ils pas, dans l'intérêt même du catholicisme, que l'Amérique trouve dans son propre sein les moyens de suivre son culte, d'accomplir ses devoirs religieux, sans subir des inconvénieus de cette nature? Il est évident qu'à la longue ils peseraient sur l'Amérique d'un poids insupportable, et la porteraient à des résolutions extrêmes; car enfin, il n'y a plus en Amérique un roi d'Espagne conservateur de l'autorité de Rome, mais six grandes républiques; plus de clergé espagnol, mais un clergé américain; il n'y a plus de portes fermées aux lumières, plus d'enseignement de Salamanque, plus de population clair-semée sur de vastes espaces, mais des hommes qu'il faudra compter par millions. Un monde nouveau s'est formé; il faut avec lui une direction nouvelle. La considération des distances doit surtout être appréciée. Que l'on remarque une des sources des grandeurs de Rome, soit guerrière, soit religieuse : c'est sa position centrale en Italie et dans le monde alors connu. Par elle, elle touchait à la fois à tout; alors la Méditerranée était le centre du monde, et Rome occupait le centre de la Méditerranée. La distance lui a toujours été fatale; elle n'a pas même pu retenir Constantinople : tout le Nord lui a échappé; il ne lui est resté que ce qui l'avoi-

sine, avec les colonies de ces États voisins. Là, où Rome ne peut pas atteindre directement, elle gouverne par des vicaires apostoliques; ainsi Rome guerrière gouvernait les provinces éloignées par des proconsuls; mais cette pratique n'est bonne que pour des colonies resserrées, ou pour des pays auxquels des missions suffisent; ce moyen serait insuffisant et illusoire pour l'Amérique; il n'est pas employé dans les grandes monarchies de l'Europe; leur dignité s'en tiendrait blessée. La désignation de ces agens pouvant revenir souvent, elle ferait ressentir à l'Amérique les inconvéniens de recourir fréquemment à Rome pour les remplacer. Ces agens seraient révocables, ils dépendraient plus de Rome qu'ils ne seraient attachés à l'Amérique. Ce moyen d'union avec Rome est donc impraticable. Il faut que l'Amérique trouve chez elle tout ce qui lui est nécessaire pour l'exercice constant et facile de son culte.

Celui-ci s'entretient par l'épiscopat, mais Rome veut être maîtresse de l'épiscopat, et le faire découler d'elle comme en étant la source (*): c'est là sa prétention, et ce qu'elle réalise par l'institution

(*) La prétention de Rome est de tenir le pouvoir directement de J.-C., et de le communiquer à l'épiscopat, qui ne le reçoit ainsi que d'une manière secondaire.

canonique. C'est dans la force de ce lien qu'elle se confie pour maîtriser les souverains, et pour les forcer à lui céder par le refus prolongé des institutions canoniques. Elle l'a employé avec succès contre Louis XIV. Pendant onze années, Rome refusa des bulles à trente-deux évêques nommés par ce prince, d'ailleurs si religieux; et rien ne put vaincre la résistance de Rome. Si elle a fléchi un instant sous la main irrésistible de Napoléon, elle s'est relevée de sa condescendance, et a repris son ancienne position. C'est là que l'Amérique va la retrouver, c'est là qu'elle va avoir à pactiser avec elle. L'Amérique a déjà fait des avances à Rome; elles n'ont pas été heureuses : son envoyé n'a pas même été écouté. Le vicaire apostolique que Rome avait envoyé au Chili paraît s'être mépris sur la nature de son rôle, et s'être fait l'agent de l'Espagne autant que celui de Rome, encore plus celui de la politique que celui de la religion; fatale méprise, et plus dangereuse encore en Amérique qu'en Europe...

Que Rome elle-même prenne bien garde à des vicaires apostoliques qu'elle ne pourrait pas surveiller au milieu des espaces de l'Amérique : peut-être parmi eux trouverait-elle quelque *Photius*. Rome doit se soumettre à la loi commune, celle des proportions; tout ce qui est disproportionné

périt : un câble de fer se détend par sa prolongation, et fléchit dans son centre. Comment Rome gouvernerait-elle le globe, s'il était catholique d'effet, comme il l'est de nom? Et si elle avait ce pouvoir, que seraient tous les autres, et que leur resterait-il ?

Tel est le tableau de la nouvelle situation que la révolution de l'Amérique a créée pour Rome; heureusement Rome a toujours été *la chose du temps*. Sainte au temps de la sainteté, altière et dominatrice au temps de la crédulité, réservée et circonspecte depuis l'introduction des lumières, mémoratrice du schisme de Henri VIII, et de la réformation du seizième siècle. Pour elle arrive en Amérique un moment encore plus critique que le temps où elle reçut ces deux grandes leçons : l'Amérique se présente à Rome sous un appareil encore plus imposant ; car tout y est immense et neuf. Cette situation si grande et si nouvelle est bien faite pour fixer également les regards des catholiques et des politiques : Rome sera mise à une épreuve bien plus grave que toutes celles auxquelles elle a encore été soumise. Les temps, les choses, les hommes, tout contribue à l'aggraver : la séparation du spirituel avec le temporel est aujourd'hui le sentiment de l'univers ; elle sera l'objet de l'application spéciale de l'attention de l'Amérique.

Espérer en détourner des hommes avertis par beaucoup de leçons, par beaucoup d'exemples, serait se nourrir d'un espoir dangereux, car il ne peut manquer d'être décevant. L'Amérique est trop éclairée pour être sujette à aucune illusion : elle voudra le vrai et le bien, elle le voudra avec la force que donne la raison ; et dans le fait, qu'objecter à des hommes qui viennent offrir leur encens à un autel auquel ils ne demandent que de ne pas leur refuser, ou de ne pas leur faire payer trop cher les moyens de lui renouveler leurs hommages? L'Amérique demande à entretenir le feu sacré, mais sans esclavage et sans interruption. Voilà en quel état elle se présente devant Rome. Espérons que celle-ci pénétrée de l'importance de sa résolution, l'embrassant dans sa totalité, écartant toute considération mondaine, recueillera toute la force de cet esprit qui souvent l'a si bien servie, et qu'aidée par un discernement excité par ces grands intérêts, Rome ne refusera pas à l'Amérique les satisfactions qui l'attacheront à elle, et qui, dans cette famille immense, lointaine, lui feront trouver des enfans respectueux, mais éclairés, des chrétiens fidèles à la fois à leurs devoirs religieux et à leurs devoirs de citoyens. L'accord de ces sentimens nouveaux parmi les Américains indique à Rome la route qu'elle doit suivre avec eux, et qui,

en conservant l'Amérique au catholicisme, lui méritera les bénédictions de l'univers.

CHAPITRE XXX.

La Grèce.

Considérations générales.

Dans la première partie de cet écrit, il a été établi que la révolution de la Grèce n'était pas le produit de l'esprit révolutionnaire, ni de menées démagogiques, mais qu'elle était 1° la continuation des tentatives qui plusieurs fois avaient été faites pour l'affranchir du joug ottoman, tentatives excitées quelquefois par les puissances mêmes qui aujourd'hui allèguent l'esprit révolutionnaire contre la Grèce; 2° l'effet naturel de la violence du gouvernement turc; 3° celui du retard des Turcs en civilisation; 4° celui des progrès de la Grèce en civilisation et en population; 5° celui de l'état général du monde; 6° que la Turquie perd la Grèce par les mêmes causes qui font perdre l'A-

mérique à l'Espagne; 7° que cette révolution renferme les plus précieux avantages pour l'Europe et pour l'humanité, en étendant la civilisation, et en favorisant son introduction en *Asie.*

Dans plusieurs écrits précédens, en traitant de la révolution de la Grèce, j'avais annoncé que si cette révolution se soutenait contre la première attaque de la Turquie, elle finirait par prévaloir contre elle; que la Turquie était dépourvue de toute force réelle et virile; que l'expulsion des Turcs de l'Europe était un bienfait immense pour celle-ci; que la division, les perfidies et les ambitions privées, surtout parmi les militaires, étaient les ennemis les plus redoutables de la Grèce, et que cette révolution ne pouvait s'établir que par son propre bras, sans aucun mélange étranger, lequel renfermait beaucoup de dangers pour elle.

Dans ces aperçus, tout ce qui est relatif aux faits s'est réalisé. La Grèce a couru de grands dangers par des chefs ambitieux : des perfidies vraiment orientales y ont eu lieu. La Grèce a triomphé dans quatre campagnes consécutives, son épée et son pavillon ont pris l'ascendant sur ceux de la Turquie. La croix prévaudra sur le croissant dans la cinquième campagne, comme elle l'a fait dans les précédentes. La Grèce rentre dans l'arène, forte d'expérience, d'organisation et

d'argent. La Turquie, travaillée par mille principes de dissolution, se précipite vers sa ruine avec la rapidité des corps en chûte : ses armées ne sont plus qu'une populace, lâche devant l'ennemi, hardie seulement pour le pillage et contre des victimes désarmées. La flotte surcharge l'Archipel d'un poids inutile, et dirigé par l'ignorance : le trésor est vide, la mutinerie est dans les soldats, la rébellion ouverte ou méditée dans les pachas, les auxiliaires sont des complices déguisés avec l'ennemi qu'il ont l'air de combattre. *La Turquie tombe, elle n'en peut plus.* Le système de François Ier et de Louis XIV, pour faire de la puissance ottomane le contre-poids de la puissance autrichienne, système honorable pour ces deux princes, se rapportait à des temps de grandeurs qui ne sont plus. *Les Turcs ne sont plus bons qu'à être chassés de l'Europe, il faut en désinfecter cette contrée.* Leur expulsion est la nécessité de l'Europe; mais, de plus, elle en est le vœu. Le seul nom de la Grèce l'a fait tressaillir : il semble à chaque Européen sentir dans chacune de ses facultés quelque chose qui lui rappelle une dette à acquitter envers cette Grèce, qui a tant fait pour l'humanité, et pour cette Europe qui la délaisse, et qui assiste à ses combats, comme l'inhumaine Espagne le fait à la lutte des hommes contre des

animaux farouches. Un jour l'Europe aura à s'excuser devant l'histoire de l'insensibilité qu'elle a témoignée aux enfans de ceux qui lui ont préparé la politesse de son esprit, et ses jouissances les plus exquises. Lord Byron a absous l'Angleterre; mais qui absoudra le continent, et lui rendra sa gloire ?

Ce n'est pas que les Cabinets aient encouru tous les reproches qui leur ont été adressés : il faut fuir les exagérations, et, quand il y a à blâmer, ne s'en prendre qu'à ce qui mérite de l'être. Si l'on n'avait pas le droit de se déclarer contre les Grecs, on ne l'avait pas davantage de le faire contre les Turcs : ils n'avaient pas fait d'offenses, leur souveraineté était reconnue. De quel droit leur dire : *nous vous retirons notre reconnaissance, et nous la portons à d'autres?* Dans le droit général, il n'y a rien à assigner contre la conduite des Cabinets; mais il n'en est pas de même pour la malveillance ouverte, constante, qui a été montrée à la Grèce; pour les empêchemens et les entraves mis aux démarches qui pouvaient favoriser la Grèce; pour la faveur accordée aux Turcs, et pour une espèce de connivence avec eux. De tous les rôles qui se présentaient à elle, l'Europe a précisément choisi celui qui convenait le moins à sa grandeur : un cri de surprise douloureuse s'est élancé de toutes ses parties, quand après les massacres de Scio, et les

triomphes de Thismé, à Vérone, à Rome, on a vu refuser une simple audience.

Sûrement les ministres européens ne se sont pas manqué à eux-mêmes, ainsi qu'aux pays dont ils manient le pouvoir, au point de négliger de porter le Divan à s'abstenir de procédés qui font frémir l'humanité, et à tempérer la rage de ceux dont il emploie le bras. Les forces navales de la France et de l'Angleterre, dans le Levant, auront prêté leur appui aux victimes de cette lutte cruelle. Autant il aura été fait *en humanité* pour les Grecs, autant il a été peu fait en politique. Le gouverneur des Iles Ioniennes, Maitland, a laissé après lui un nom *anti-grec;* une escadre anglaise a fait devant Napoli de Romanie des significations de ce ton impérieux que la force sait si bien prendre vis-à-vis de la faiblesse. Une partie des armemens turcs ont été formés par des sujets des puissances européennes : les fonds grecs n'ont encore d'existence légale que dans le grand rendez-vous des trésors de l'univers, *le libre parquet de la bourse de Londres ;* car c'est toujours vers Londres qu'il faut se tourner, quand il s'agit de liberté. Ailleurs, ils sont repoussés, ainsi que ceux de l'Amérique. *L'Observateur autrichien* a poursuivi la Grèce de ses outrages, de ses récits controuvés, de la peinture des forces ottomanes, d'imputations

directes ou détournées : il ne lui a épargné aucun signe de la malveillance de ceux dont il est l'organe. Les écrivains aristocratiques de Paris n'ont pas fait mieux contre l'Amérique : de part et d'autre, poids ignoble et faible tout-à-la fois, qui n'a pas arrêté un seul instant la course du char de triomphe de l'Amérique et de la Grèce. La conduite des Cabinets à l'égard de la Grèce est la répétition exacte de celle qu'ils ont tenue à l'égard de l'Amérique : aussi leurs embarras ne sont-ils pas moins grands d'un côté que de l'autre; on dirait que partout où ils ne peuvent atteindre avec leurs baïonnettes, l'esprit les abandonne, et que la terre leur manque partout où la nature de l'action se refuse à l'application matérielle de la force, celle des soldats. Les Cabinets se trouvent dans une position singulière et toute neuve. A l'Occident et à l'Orient, ils sont placés entre deux révolutions à la fois de sociabilité et de politique. Sous le rapport de la sociabilité, cette révolution les alarme uniformément; mais, sous celui de la politique, elle les divise sur plusieurs points. Ainsi l'Autriche et la Prusse concourent avec la Russie sur l'article de la sociabilité; mais sûrement elles diffèrent sur la politique de l'Orient. L'affaire de la Grèce offre donc plus de complication que ne peut le faire

celle de l'Amérique, qui est *une*, c'est-à-dire toute de sociabilité.

Deplus, l'Angleterre reparaît encore dans cette question; mais son rôle y est contraint, et ne peut pas se développer comme elle l'a fait dans celle de l'Amérique. Là, comme tout se passe sur mer, il y a *omnipotence* pour elle. Au contraire, dans l'Orient, elle rencontre un autre *omnipotence*, celle de la Russie, qui a sur le continent autant d'avantages qu'elle-même en a sur l'Océan. L'Angleterre peut bien surveiller la Russie, mais elle évitera sûrement de l'irriter; car enfin, avec ses mille vaisseaux, comment chasserait-elle de la Turquie un simple détachement du *million* de soldats dont la Russie dispose? Ces deux puissances sont si grandes, qu'elles s'en imposent mutuellement par leur masse et par la considération des suites que leur collision ne pourrait manquer d'avoir.

L'objet principal de l'attention des gouvernemens est le maintien de la paix. L'affaire de la Grèce est le seul sujet de division présente qui existe en Europe : on peut croire à de grands sacrifices pour éviter toute rupture. Depuis quatre ans, l'empereur de Russie donne un exemple soutenu de magnanimité : maître de renverser d'un

seul souffle la puissance ottomane, il a toléré avec une inépuisable longanimité les détours insolens par lesquels des barbares bien informés de ses dispositions pacifiques, éludent les traités et leurs engagemens relatifs aux principautés de Valachie et de Moldavie. A mesure qu'Alexandre a voilé sa puissance, le sultan a fait éclater un orgueil tenace, et depuis quatre ans on voit le terrain réclamé par la force maîtresse de le saisir, retenu par la faiblesse. A Constantinople, on sait que Pétersbourg veut la paix : on se règle sur cette connaissance ; toute la politique turque roule sur ce point. Les Turcs, il est vrai, sont des barbares couverts de la lèpre de toutes les ignorances ; mais ils ont à leur service des hommes qui ne sont pas des barbares, mais des politiques de l'ancienne école italienne du moyen âge, greffée sur les traditions du Bas-Empire. Ce mélange forme une diplomatie d'un genre à part, mi-partie de l'Europe et de l'Asie, de la barbarie et de la civilisation, et dans laquelle des *Machiavel* d'Europe prêtent leur mauvais génie à des hommes qui n'ont que des mains pour manier des sabres ; et comme, chose honteuse, une très grande partie de l'esprit du monde est à vendre, ils en achètent à ceux qui en ont à vendre ; et malheureusement il ne manquera jamais de ces gens-là.

16

Tel est le tableau de l'état général dans lequel la Grèce se présente à l'observation, au moment de l'ouverture de cette nouvelle campagne. Il est possible qu'elle soit la dernière. Le sultan croit peut-être qu'il n'a qu'à suivre contre les Grecs la tactique que ses prédécesseurs observaient dans les batailles : tout leur art consistait à faire périr le plus grand nombre possible des ennemis par le sacrifice de leurs propres soldats, jusqu'au moment qui, les trouvant affaiblis, permettrait à des corps de réserve de les accabler. Ce calcul inhumain pourra bien être trompé : le sultan, comparant la population dont il dispose à celle des Grecs, se figure qu'à force de faire tuer des ***siens***, il verra la fin des Grecs. Ce barbare réduit ses combinaisons à deux mots : ***au dernier vivant***; mais il s'abuse. D'abord il n'aura pas même ce nombre: de plus, ce nombre ne se fera pas tuer; il fuira, il portera le désordre partout. Qui sait même sur quoi ils porteront ou ne porteront pas la main? Le temps est donc venu de s'occuper de la solution de cette question : elle a beaucoup marché depuis 1821. Alors il n'était question que d'anathèmes contre la Grèce : aujourd'hui on demande, qu'en fera-t-on? C'est le second degré de la question; le premier est épuisé. Mais ici il faut aller au-devant des erreurs qui de nouveau pourraient avoir lieu

dans la marche que cette nouvelle position exige. Tel sera l'objet des trois chapitres suivans.

CHAPITRE XXXI.

Du Droit d'intervenir dans les affaires de la Grèce.

Combien de fois, depuis quelques années, ce mot d'une redoutable ambiguité n'a-t-il pas été proféré? Combien de fois n'a-t-il pas frappé et parcouru l'Europe, nouvelle épée de Damoclès, suspendue sur sa tête? Quand y aura-t-il enfin des principes convenus sur ce droit et sur son exercice? Les peuples resteront-ils toujours dans ce vague menaçant? Il s'agit des racines mêmes de la sociabilité, du principe de l'indépendance des nations; le droit public n'a pas encore fait, pour les sociétés humaines, ce que le droit civil a fait pour les individus. Au moins ceux-ci savent à quoi s'en tenir. Heureusement que, dans l'affaire de la Grèce, il n'y a eu encore que des vœux émis. S'ils eussent été réalisés, on aurait vu le glaive de l'interven-

tion s'étendre à la fois sur la Grèce et sur l'Amérique. Elles sont les objets de l'affection de tous les Européens; cela ne leur faisait pas trouver grâces aux yeux des invocateurs d'interventions. Avec eux, partout où il y a révolution, sans distinction et sans appel, il faut qu'elle périsse. C'eût été à l'Amérique à s'arranger ensuite de la domination de l'Espagne, et à la croix de s'accorder avec le croissant; mais, dans cette occasion comme en toutes, le grand maître, le temps, a fait son œuvre. L'effervescence interventrice s'est calmée; on s'est familiarisé avec le nom de la Grèce; on s'est accoutumé à lui trouver quelque vertu, à reconnaître quelque efficacité à ses armes, à ne plus voir dans le grand-seigneur un grand potentat; et il a bien fallu convenir que l'épée grecque avait émoussé le cimeterre turc. Aussi a-t-on pu remarquer que les plus intraitables, les plus inexorables sur l'Amérique, se laissaient fléchir sur la Grèce, soit horreur de la barbarie des Turcs, soit pudeur de paraître ingrats envers d'anciens instituteurs, soit parce que la Grèce présente un spectre moins effrayant que celui que l'Amérique montre sur le rivage de l'Atlantique : c'est là qu'apparaît la vraie tête de Méduse.

L'intervention dans l'affaire de la Grèce peut être considérée sous trois rapports :

1° Une intervention destructrice, celle qui, faite à main armée, aurait pour objet d'éteindre cette révolution, soit avec des garanties contre les sévices turcs, soit sans cette garantie.

2° Une intervention de direction, celle par laquelle, soit avec l'appui d'une force, soit sans cet appui, on voudrait diriger la Grèce.

3° Celle par laquelle on voudrait en disposer dans son état d'indépendance de la Turquie et de séparation avec elle.

La première partie de cet écrit a fixé d'une manière certaine la nature de la révolution de la Grèce. Un peuple conquis se remet en possession de l'état dont la conquête l'a dépouillé : le conquérant l'a plongé dans la dégradation, ce peuple cherche à s'en relever; il est accablé de mauvais traitemens, il veut s'en affranchir; il est supérieur en forces et en lumières à ses maîtres tyranniques, la fin de ses maux est inséparable de la fin de la domination qui l'opprime; il ne fait aucun dommage à personne, il ne proclame aucun principe anti-social, il promet d'immenses accroissemens à la civilisation générale : à quel titre s'ingérer dans sa cause, troubler une entreprise aussi naturelle, aussi utile à tous? La Grèce ne ressemble pas à une province faisant partie d'un état dont elle suit les mœurs, à l'origine et aux avantages duquel elle

participe. La Grèce est un pays soumis et maintenu par la force, qui n'est pas un membre d'une société, mais un esclave. Il rompt sa chaîne, au lieu que dans l'autre cas on rompt un contrat. Or, qui a jamais entendu parler de contrat entre la Grèce et la Turquie? Qui donc assujettit l'une à l'autre? La force. Pourquoi, quand on reconnaît les effets de la force dans un sens, ne pas les reconnaître dans les autres?

La querelle de la Grèce avec la Turquie est une querelle privée, intérieure, qui ne concerne que les intéressés directs. Si ce caractère privatif, si fortement marqué dans cette affaire, ne garantit pas de l'intervention, quelle est la contestation dans laquelle on ne pourra pas se croire le droit d'intervenir? Dès lors la porte reste ouverte à la violence; et comme la nature de celle-ci est d'être mobile et de changer de mains, il pourra arriver, il arrivera même que celui qui l'exercera aujourd'hui, la subira demain. Les principes restent, les positions changent, et avec les changemens de position arrivent les applications de ces mêmes principes. Comment les sociétés humaines tiendraient-elles contre l'introduction de droits pareils? Ainsi, en cas de discorde entre la Russie et la Pologne, l'Autriche se présenterait au moyen du droit d'intervention, et des prétextes qu'on y

joint toujours. La Russie ferait de même à l'égard de la Suède et de la Norwège, et la France pour l'Irlande et l'Angleterre. Dans cette question, il faut toujours revenir aux principes énoncés par l'Angleterre, lors du congrès de Troppau. Ils sont les seuls acceptables pour des hommes qui connaissent la nature et les droits des sociétés, et ce que celles-ci doivent être pour l'humanité. L'observation du monde actuel montre que ces principes ont fait des progrès, même parmi ceux qui dans les congrès en proclamaient d'autres. On ne les reproduira plus au grand jour, leur temps est passé.

L'intervention armée et hostile n'est donc pas de droit dans l'affaire de la Grèce : elle n'a pas eu lieu, elle ne l'aura pas davantage à l'avenir.

L'intervention de direction renferme une double hostilité contre la Grèce et contre la Turquie : 1° contre la Grèce, car la querelle ne regarde qu'elle ; 2° contre la Turquie. De quel droit diriger ses ennemis? La direction d'un ennemi est une participation à son action, et par conséquent une véritable hostilité : si cette direction est accompagnée de secours positifs, elle est une hostilité réelle; si elle ne l'est pas, à quel principe de droit se rapporte-t-elle? car on n'a pas celui de diriger une action à laquelle on ne participe pas : ce

qui ne serait pas admis dans le droit privé, ne peut trouver place dans le droit public.

Ces directions du faible par le fort, moitié bienveillantes, moitié impérieuses et intéressées, sont surtout sujettes à cet inconvénient, celui de se changer promptement en domination. Les directeurs ne tardent pas à vouloir rester les maîtres, à vouloir faire prévaloir leurs pensées, à les substituer à celles de leurs cliens. Si l'accord ne se soutient pas entre eux, la chose est perdue; s'il dure, elle est dénaturée: toute intervention directrice dans l'affaire de la Grèce ne pouvait pas avoir d'autre résultat. Dans tous les cas, des étrangers apportent leur esprit, et n'ont pas celui du pays. Son élan, le ressentiment de ses maux, le désir violent d'en être délivré, ne sont pas éprouvés par eux. Ils ne peuvent pas voir et sentir, comme le font les intéressés directs: un peuple qui veut être libre, doit l'être par lui-même. Quand, pour l'être, on a besoin de la main des autres, on n'est jamais bien libre, ni bien digne de l'être. La Grèce a été menacée de ce danger : une assistance russe, autrichienne, ou bien anglaise, la faisait russe, autrichienne, ou anglaise; et elle doit rester *grecque*, comme la Russie et l'Autriche doivent rester russe et autrichienne. A chacun son esprit, et la liberté de le suivre. A quel titre donner le sien à un au-

tre? Ce sont là de ces vieilles pratiques de la diplomatie, qui a tant défiguré *le droit*, au moyen et au profit de la force. On a plaint la Grèce du délaissement dans lequel on l'a laissée ; il fallait l'en féliciter. Les secours d'Élisabeth manquèrent de perdre la révolution des Pays-Bas. Philippe II voulait aussi diriger les ligueurs, et son odieux secours ne leur profita pas plus qu'à la France elle-même.

Quand on n'a pas été du combat, on n'a pas le droit de se faire de la victoire, ni de prétendre au partage de ses fruits : tout doit se passer entre ceux qui ont combattu, et c'est au vainqueur seul à faire la part au vaincu. Si les Turcs prévalent sur les Grecs, aura-t-on le droit de leur dire, vous ferez tel usage de la victoire? Si les Grecs triomphent, a-t-on plus de droits à leur égard, et d'où pourraient-ils venir?

Dans la solution de cette question, plusieurs choses sont à considérer, mais aucune ne légitime un droit quelconque d'intervention, ni dans l'ordre moral, ni dans l'ordre politique. On voit les politiques s'inquiéter surtout de deux choses : 1° des suites de l'expulsion des Turcs; 2° de la possession de Constantinople. Dans les deux cas, il n'y a pas le moindre ombrage à concevoir.

La substitution d'un peuple de l'Europe à un peuple de l'Asie, d'un peuple vivant à un peuple

inerte et comme mort, d'un peuple chrétien à un peuple mahométan, d'un peuple régénéré par la civilisation à un peuple inaccessible à la civilisation, renferme-t-elle quelque inconvénient pour l'Europe, soit sous les rapports moraux, soit sous les rapports politiques? Qui en aurait la pensée absurde et anti-humaine autant qu'anti-européenne? Ici tout fait pour l'Europe : la révolution de la Grèce est faite pour elle et contre l'Asie. Qu'on la conçoive donc bien telle qu'elle est: elle restitue à l'Europe un de ses membres séparés par l'Asie, et rend son intégrité à la famille européenne. C'est de l'Asie que devraient partir contre cette révolution les cris qu'en Europe on entend contre elle; et les Européens qui s'élèvent contre la Grèce, sans s'en apercevoir, sont des Asiatiques, et conspirent avec eux contre l'Europe.

On s'est emparé de la conversation de l'impératrice Catherine avec l'empereur Joseph au sujet de Constantinople, et l'on entend des politiques surchargés de ce souci : *Que ferons-nous de Constantinople?* 1° Cela ne doit inquiéter personne : fiez-vous aux Turcs du soin de lever cette difficulté; ces barbares le saccageront, le brûleront de leurs propres mains, et fuiront ensuite en Asie avec le butin qu'ils pourront emporter! Ces peuples ressentent la soif continuelle du pillage, ils

sont nés pour détruire et pour piller... Constantinople sera le grand holocauste de cette guerre, et finira comme Troie, sans pouvoir se relever comme Moskow. 2° Constantinople de Constantin était au centre de l'empire : Constantinople des Turcs jouissait à peu près des mêmes avantages; mais Constantinople de la Grèce aura perdu son importance; il ne peut pas même rester la capitale de la Grèce, car l'ennemi est sur la rive opposée. Le rapprochement de la Russie sur la mer Noire eût peut-être, avant peu de temps, forcé le changement de l'emplacement de la capitale des Ottomans. Avec la Grèce nouvelle, Constantinople rentre dans la classe des cités ordinaires, et perd sa majesté et son importance; le gouvernement grec aura à choisir, pour son séjour, un emplacement de sûreté, et moins exposé aux dangers de toute position frontière.

Pour légitimer l'intervention, on dit que la prolongation de la guerre d'Orient apporte des entraves au commerce : cette plainte concerne surtout le commerce de la Russie et de l'Autriche : l'Angleterre et les États-Unis font dans la Méditerranée plus de commerce que ces deux puissances, et elles ne se prétendent pas autorisées par là à intervenir; ce langage serait aussi mal accueilli à Londres qu'à Washington. Si la gêne momen-

tanée du commerce donnait ouverture à l'intervention, on interviendrait dans toute guerre, car il n'en est pas qui ne donne quelque gêne au commerce, et qui ne retombe à la charge des peuples commerçans, en les assujettissant à des mesures de précaution, dont l'état de paix les dispense. Cependant on n'a pas encore vu que ces charges temporaires soient devenues des motifs suffisans pour ordonner la fin de la guerre ou pour s'en mêler. Les sociétés humaines sont des êtres compliqués; elles ont de grands avantages; à côté de ceux-ci se trouvent des charges; il faut subir et supporter les unes en vue de la jouissance des autres: ici-bas, rien n'est pur ni dégagé d'alliage; la guerre fait partie de l'état des sociétés; les effets de la guerre sont connus d'elle; chacun, en droit soi, est autorisé à s'en préserver par les moyens reconnus entre les nations; ainsi, en temps de guerre, chaque État protège son commerce par ses moyens propres; le dommage direct donne droit aux représentations, aux indemnités; et dans le cas du refus, aux voies de fait: le dommage indirect, celui qui, provenant de l'état des sociétés, peut être appelé le dommage social, ne confère aucun droit. Il faut faire l'application de ces principes au cas actuel. La guerre d'Orient contrarie le commerce de la Russie et de

l'Autriche; chacune de ces puissances a tous les moyens de mettre le sien à l'abri des dommages de la part des Turcs et de celle des Grecs, et de venger les dommages dont on refuserait la réparation; mais une simple incommodité pour le commerce ne donne à aucune des deux le droit d'intervenir entre les deux combattans; elles peuvent bien exiger des réparations de tous les deux, si elles ont à s'en plaindre; mais pour cela, elles n'auraient pas le droit de les attaquer au titre général de belligérans, parce que le *droit* de guerre est le droit commun de tous les États.

Du reste, il paraît que toute discussion ultérieure sur le droit d'intervention est rendue oiseuse par les dispositions qui règnent dans les Cabinets; ils semblent décidés à attendre l'issue d'une cinquième campagne, et à laisser les Grecs et les Turcs vider leurs querelles entre eux seuls. Rien de plus heureux ne pouvait avoir lieu.

De son côté, le sultan ne montre point la moindre propension pour les interventions; le divan vit de méfiances contre les puissances chrétiennes, qu'il regarde toutes comme également ennemies, Le prince qui depuis quatre ans brave, en Valachie et en Moldavie, la puissance russe, ne cédera pas sur le fait de l'intervention; et pour cette fois, du moins, l'orgueil ottoman appliqué au maintien

de l'indépendance des nations, ne pourra pas être accusé d'insolence, et méritera des éloges. Dans cette occasion, les Turcs se montreraient plus civilisés que les interventeurs.

CHAPITRE XXXII.

Plans proposés pour la Grèce.

L'affaire de la Grèce rappelle le cheval de Troie : elle porte une armée dans son sein. Cette affaire a été très contrariante pour l'Europe; car elle est venue se placer au milieu des soins qu'elle se donnait pour maintenir la paix au milieu d'elle. Or, cette affaire renfermait des germes de divisions très propres à ramener la guerre. En effet, d'après le nouvel état de l'Europe, l'intervention d'une puissance amenait aussi l'intervention de l'autre. La constitution politique de l'Europe a rapproché les grandes puissances de manière à leur imprimer un mouvement parallèle : dès que l'une s'ébranle, les autres doivent marcher. L'Angleterre, par sa position et par sa puissance, plane,

pour ainsi dire, au-dessus d'elles, et vient se placer toujours en présence de celle qui montre le plus de dangers. Dans le cas actuel, c'était la Russie. Son intervention dans l'affaire de la Grèce appelait sur-le-champ celle de l'Angleterre; les autres puissances pouvaient se trouver obligées de prendre part à ce débat, et cette perspective a dû les chagriner beaucoup. Le succès d'une guerre entre la Russie, la Turquie et la Grèce, n'était pas douteux : la Turquie s'était compromise envers la Russie par sa conduite dans l'affaire des principautés; si l'empereur Alexandre n'eût usé de modération, et retenu l'élan de ses soldats, la guerre éclatait en Orient, et pouvait embraser l'Europe. De plus, cette affaire forçait les Cabinets à partager leur attention, et à détourner vers l'Orient les regards qu'ils tenaient attachés sur l'Occident, devenu l'objet de leur surveillance. *Les menées démagogiques, l'esprit révolutionnaire, les peuples* les occupaient tout entiers. Peut-être aussi que les Cabinets, qui se hâtent lentement, imbus des anciennes idées sur le génie de la Grèce moderne, et la jugeant par son état antérieur, au lieu de le faire par son état présent, de plus, se rappelant le mauvais succès des entreprises déjà tentées dans le même but, s'étaient flattés qu'une prompte victoire de la part des Turcs les débar-

rasserait de cette fâcheuse survenance, et les rendrait à leur quiétisme et à leur contemplation de l'Occident. Les Cabinets ont appliqué à la Grèce le jugement et les procédés dont ils avaient usé à l'égard de l'Amérique : le succès a été égal des deux côtés. Pendant qu'ils tâtonnaient, qu'ils échangeaient des notes, qu'ils montraient égale aversion et malveillance à la Grèce et à l'Amérique, ces deux pays marchaient, faisaient leurs affaires à part, et triomphaient de leurs ennemis directs. L'Amérique était garantie par sa position et par l'Angleterre; aujourd'hui elle le serait par elle-même, et se défendrait contre l'Europe. Mais la Grèce est moins heureuse, elle ne peut pas s'affranchir de l'Europe comme elle l'a fait de la Turquie : elle reste à la merci de voisins puissans; et, chose singulière et à la fois bien pénible à tous les cœurs droits et généreux, après avoir brisé le joug de ceux qui avaient des droits sur elle, elle pourrait être sujette à recevoir des lois de ceux qui n'en ont pas. Sa révolution ne les blesse pas, et ils peuvent prétendre la borner, la modifier; elle leur apporte d'immenses avantages, et ils peuvent vouloir l'ordre qui les en prive.

Nous avons démontré surabondamment l'absence absolue de tout droit d'intervention dans cette affaire; les combattans seuls doivent en dé-

cider. Toute intervention, sans appel de leur part, est une violation manifeste du *droit*, et l'application *nue* de la force, et par conséquent un acte de violence, uniquement fondé sur la force, et antisocial, quelque sophisme que l'on emploie, suivant l'usage, pour colorer cette agression : celle-ci serait double, faite à la fois contre les Grecs et contre les Turcs.

Quels sont les plans proposés et répandus jusqu'ici dans le public? Ils se bornent à reconnaître la fin de l'ancienne domination turque sur la Grèce, à partager celle-ci en Grèce orientale, méridionale et occidentale, à lui donner un régime équivalent à celui de la Valachie et de la Moldavie, et à placer cet établissement sous la garantie de quelques puissances. Voyons ce que renferme ce plan : 1° pour la Grèce; 2° pour l'Europe; 3° pour sa solidité propre.

1° La Grèce est unie dans la même cause; elle l'est dans ses sacrifices, dans ses combats, dans ses triomphes, dans son gouvernement actuel, et dans son vœu unanime pour une existence nationale; c'est une régénération complète qu'il lui faut, et à laquelle elle a eu le noble courage d'élever ses pensées et d'immoler une partie de ses enfans; et l'on viendrait lui dire : Vous n'irez que jusque là! Qu'auraient à lui répondre ceux aux-

quels elle dirait à son tour : Et qui êtes-vous pour me dicter des lois ? Avez-vous partagé les maux dont le sentiment m'a fait courir aux armes ? Avez-vous assisté à mes combats, subi mes sacrifices ? A quel titre suis-je donc l'objet de vos spéculations ? Tout ce que je possède, par la loi de la guerre, peut échoir à mon adversaire ; par la même loi, tout ce qui lui appartient peut aussi devenir mon partage. Qui vous a donné le droit de vous placer entre lui et moi ? Suis-je subordonnée aux calculs de votre politique ? Celle-ci ne se mesure-t-elle que sur les degrés de la force, et peut-on tout vouloir contre ceux contre lesquels on peut tout ce que l'on peut vouloir ?

Un partage de la Grèce fait systématiquement dans les cabinets, appliqué à un peuple indépendant de ces cabinets, rouvriroit toutes les blessures qu'a faites au droit public le fatal partage de la Pologne, dont Burke a dit que l'Europe se ressentirait long-temps.

Le partage de la Grèce *tuerait* la Grèce encore plus que ne l'a fait la conquête par les Turcs ; au moins par celle-ci restait-elle unie, quoique asservie ; c'était une esclave, mais la même chaîne unissait des captifs qui pouvaient se voir et s'entendre, au lieu que dans ce partage, l'unité cesse, et toute la force qui en provient se perd, avec elle. Rien de

plus fatal pour la Grèce ne pouvait être imaginé; c'est un génie ennemi de la Grèce qui a inspiré ce plan propre à la détruire, et à l'ensevelir à jamais.

Les Grecs ne se soumettraient pas à ce plan, s'il était présenté par la force; s'il l'est par la persuasion, sous les couleurs d'un intérêt bienveillant, les lumières de la Grèce lui en révéleront et lui en feront sentir les inconvéniens et les dangers; s'il est combiné au nom de la politique, comme c'est celle des intéressés à la fabrication de ce plan, la Grèce ne lui doit aucune attention; et si on allait jusqu'à réclamer les intérêts de la paix générale, l'hypocrisie du prétexte ne tromperait personne. La guerre des Grecs et des Turcs bornée à eux seuls, n'a pareillement aucune influence sur la paix européenne; elle n'en prend que par l'intervention; cette querelle se passe au loin; son siége est presque excentrique à l'Europe; aucun intérêt direct de l'Europe ne s'y trouve compromis: les puissances voisines, l'Autriche et la Russie, sont trop fortes pour la ressentir en aucune manière; le reste de l'Europe est absolument étranger à ce débat; il n'y a donc ni droit ni intérêt politique à intervenir dans cette affaire, et encore moins à partager la Grèce.

2° La Grèce, partagée en deux ou en trois par-

ties, sera utile à l'Europe à peu près comme le sont la Moldavie et la Valachie; elle aurait la même importance politique : or, cette insignifiance, cette nullité est contraire aux vrais intérêts de l'Europe, surtout du côté de l'Orient; là se trouvent les plus grandes masses de puissance; par conséquent, pour obtenir quelque effet, il faut former des masses qui aient quelque rapport avec celles qui existent dans cette région de l'Europe. Le partage de la Grèce fait précisément le contraire; il place l'impuissance où il faudrait de la force, et du morcellement là où il faudrait des réunions bien compactes: ce plan, si toutefois il mérite ce nom, est mesquin, sans rapport avec les besoins de l'Europe; il rentre dans les idées de la vieille diplomatie, jalouse, cupide, et ambitieuse de s'entourer de faibles qu'elle peut dominer. Cela est bien peu fait pour le temps dans lequel nous vivons; il n'a pas fallu le cerveau de Jupiter pour enfanter cette *Minerve*.

3° Les garanties seraient illusoires en temps de guerre : si les chances tournaient en faveur des Turcs, ils pourraient en exiger la suppression; un second traité du Pruth est peu probable; cependant ce fut Pierre le Grand qui signa le premier; pendant la guerre, les Grecs resteraient exposés à tous les sévices des Turcs, comme le sont les Mol-

daves et les Valaques; quand les puissances garantes se combattraient, la garantie serait affaiblie, et plus susceptible d'être violée. Le système de garanties est donc illusoire à l'égard de la Grèce; de plus il est humiliant, car il renferme l'état du protégé envers le protecteur, celui du vassal au suzerain, et de l'inférieur au supérieur: cet état est indigne de la Grèce; elle a deux garanties bien supérieures à celle-là, son courage et son épée. Qu'elle périsse plutôt que de passer sous les fourches caudines des garanties et des amnisties. De la part des étrangers, les garanties font une co-souveraineté qui met le souverain nominal sous une surveillance étrangère; les Turcs ne s'en accommoderaient pas; déjà ils sentent assez les épines des garanties de la Moldavie, de la Valachie et de la Servie; en y ajoutant celle de la Grèce, il se trouvera qu'une grande partie de leur empire, à force d'être garantie par les étrangers, finirait par ne plus dépendre d'eux; et remarquez que cette partie d'une propriété équivoque, est précisément celle qui touche de plus près à Constantinople.

Le plan de partage et de garantie est donc injuste envers la Grèce, insuffisant pour les besoins de l'Europe, inefficace pour la sûreté de la Grèce, et offensif contre les Turcs.

Voyons si, dans cette grande affaire de la Grèce, il ne se trouve pas quelque germe d'un plan plus noble et à la fois plus conforme aux vrais intérêts de l'Europe.

CHAPITRE XXXIII.

Vrai système de l'Europe relativement à la Grèce.

Quand la Turquie s'avançait vers l'Occident, et pouvait entrer dans le système de l'Europe, la Russie était encore une puissance purement asiatique, moins connue de l'Europe que ne l'était la Turquie elle-même; alors la Russie était une puissance entièrement méditerranée, aussi étrangère à la mer Baltique qu'à la mer Noire; c'est le temps qui lui a appris à connaître leur importance et à arriver sur leurs rivages par une longue suite d'empiètemens; le système adopté par elle ne s'est pas arrêté un moment; dans ces temps que mille changemens semblent reporter aux limites les plus reculées de l'histoire, les Polonais allaient à

Moskow; aujourd'hui, les Russes sont à Varsovie; ils règnent sur la Livonie, la Finlande et les rivages de la Baltique conquis par les rois guerriers dont si long-temps s'enorgueillit la Suède; à cette époque, les affaires du Continent occidental se balançaient entre l'Autriche et la France; François Ier entrevit à l'extrémité de l'Europe le contre-poids de l'Autriche; il s'allia avec la Turquie; Louis XIV cultiva ce système; ce fut un trait de génie de la part de ces deux princes qui, dans cette occasion, en s'élevant au-dessus des clameurs vulgaires, montrèrent qu'ils connaissaient les limites des deux puissances, et qu'ils n'ignoraient pas que les intérêts de leurs États devaient être considérés avant tout. L'Europe s'était ainsi accoutumée à regarder la Turquie comme l'opposition naturelle à toute puissance dominante dans son orient; après avoir fait l'application de ce système à l'Autriche, elle l'a transporté à la Russie; Napoléon l'a suivi, comme les anciens conseils de la France et le reste de l'Europe.

Mais de tout cet ancien système, de tous les élémens qui avaient contribué à sa formation, aujourd'hui il ne reste plus rien : il s'est formé comme une nouvelle Europe; ce qui était grand a péri, ou s'est affaissé; ce qui était faible a grandi, a acquis de la force; ce qui était loin s'est rapproché;

tout est changé, et un nouvel ordre est sorti des débris de l'ancien.

C'est sur cet état de choses qu'il faut régler son jugement pour la conduite à tenir dans l'affaire de la Grèce.

L'élévation de la Russie au niveau des grandes puissances avait fait ajouter une branche au système de François Ier et de Louis XIV. La tâche de la Turquie était devenue double; elle devait servir à la fois de barrière contre l'Autriche et la Russie; et malheureusement sa force diminuait à mesure que le fardeau augmentait. La Russie était arrivée de succès en succès sur la mer Noire et sur le Danube. Depuis long-temps il était facile de juger l'impuissance de la Turquie contre la Russie : la guerre de la Grèce a achevé la démonstration de la faiblesse de cet état. Qui ne peut pas se défendre contre la plus petite insurrection intérieure, à plus forte raison est impropre à réprimer une puissance d'un ordre supérieur; et tel est l'état dans lequel est tombée la Turquie.

Ce n'est plus une puissance en Europe, c'est un embarras; ce n'est pas un membre des sociétés policées et civilisées qui remplissent l'Europe, c'est la tête de pont de la Barbarie asiatique jetée sur l'Europe. Il n'y a plus rien à attendre de ce cadavre, il ne faut plus songer qu'à s'en débarrasser,

Mais que mettre à la place? Là réside le problème. Sa solution doit dépendre de quelques données qu'il est fort facile d'indiquer.

1° Un état faible peut-il remplir le but européen, de créer une barrière contre la Russie? Nous avons démontré que *non*.

2° Quels sont les dangers dont la Russie menace l'Europe, du côté du midi?

3° Quelles doivent être les propriétés de l'état destiné à former la barrière de l'Europe, vers le midi?

4° Si la Grèce présente ces attributs?

5° Si la Grèce sera aussi propice à la civilisation qu'à la politique de l'Europe?

Comme on voit, cette discussion est tout européenne; elle n'a rien d'hostile pour personne. Il ne s'agit pas de rien enlever à la Russie, mais d'empêcher qu'elle n'ajoute à un pouvoir déjà bien pesant pour les autres. Ici trois choses sont à observer.

1° La constitution politique du continent européen lui donne sur son front oriental des défenses contre la Russie. La Suède, la Prusse, l'Autriche, soutenues par le corps germanique, de ce côté, forment une barrière solide : la France forme l'arrière-garde de cette opposition. Mais, au midi de l'Europe, la Turquie, ce corps languis-

sant, ou plutôt mort, laisse une grande lacune. Par là, le midi reste à découvert, et la plus simple observation montre que la nature des choses donne à la Russie plus de tendance vers le midi que vers le nord. Les grands établissemens de la Russie se forment vers son midi, ses grands fleuves aboutissent à la mer Noire; déjà elle a atteint le Danube; le soleil et la richesse l'avertissent de se tourner de ce côté, et l'y appellent; il n'y a pas un moment à perdre pour l'Europe, pour planter là des colonnes d'Hercule: la préservation générale est là. 2° On voit avec pitié la diplomatie se tourmenter pour savoir ce qu'on fera de la Valachie et de la Moldavie. Eh! qu'importe à l'Europe, à qui elles appartiendront! Qu'on les partage entre l'Autriche et la Russie, ce sera un bien pour elles, et ce ne sera pas un mal pour qui que ce soit. Que l'Autriche et la Russie possèdent quelques centaines de lieues carrées de plus ou de moins, quel est l'intérêt pour l'Europe? elle n'en a qu'un, c'est que l'Autriche et la Russie ne cessent pas de confronter ensemble, parce que là est le principe de leur opposition constante. 3° Sous aucun prétexte, l'Europe ne peut tolérer que la Russie possède une toise de terrain au-delà du Danube, et y jette une tête de pont; elle doit se mettre toute entière sous les armes, le jour où

cela serait tenté. Il y a déjà assez d'assujettissement sans ce surcroît. Que les leçons de l'histoire ne soient pas perdues : elle apprend que le Bas-Empire a péri pour avoir toléré le passage du Danube aux Goths, et livré les portes de la mer Caspienne, le passage de Derbent aux Turcs. Ici il faut une politique de virilité et de prévoyance, et non de tâtonnement et de connivence. Les conséquences de toute aberration seraient trop grandes. Point de projets dépréciateurs contre la Russie, mais aussi plus d'empiètement de sa part. Or elle ne peut plus empiéter qu'au midi ; c'est donc ce côté qu'il faut munir : mais comment le faire? On pourrait plutôt dire : comment ne pas voir ce qui est tout fait? Ce rempart, c'est la Grèce substituée à la totalité de la Turquie d'Europe, depuis le Danube jusqu'à la pointe du Péloponèse. Le moyen est déjà obtenu à moitié par la complète libération de la Morée et par l'occupation d'une partie de l'Étolie et de la Thessalie. La guerre ne peut manquer de faire le reste : la force des choses conduira les Grecs jusqu'à Constantinople plus tôt et plus facilement qu'on ne le pense. Ils sentiront qu'il n'y aura rien de fait pour eux, tant que la Turquie occupera quelque partie de leur péninsule ; et ce calcul les conduira à compléter leur système par l'occupation entière

de tout l'espace occupé en Europe par les Turcs.

La position de cet état est admirable : le Danube couvre son front, et la mer ses deux flancs. Ainsi il est à la fois inattaquable de la part des autres, et incapable de les attaquer. Si le Danube le couvre, il rend aussi le même service aux autres : cet état est donc inoffensif; il est l'allié naturel de tous les opposans aux empiètemens russes. La grande étendue de ses côtes en fera une puissance maritime, destination la plus favorable de toutes pour l'Europe, puisqu'il s'agit d'arrêter l'essor maritime de la Russie vers la Méditerranée, chose à laquelle l'imbécillité des Turcs, encore plus grande sur mer que sur terre, les rend tout-à-fait impropres.

La révolution de la Grèce, ses progrès, son développement, au lieu d'exciter la mauvaise humeur de quelques puissances, devraient au contraire exciter leur plus vive satisfaction; car son triomphe complet entre jusqu'au plus profond de leurs intérêts. Elles devraient la considérer comme une bonne fortune que le ciel leur a ménagée dans la détresse où la Turquie les laissait. Avec cette révolution, il a donné un suppléant de la Turquie, qui réunit toutes les qualités que l'imagination peut se plaire à créer. Le bonheur est pur et sans mélange; car il ne coûte pas une obole à personne.

Les puissances ne l'ont pas provoqué, il vient tout seul s'offrir à elles. Dans cette occasion, elles n'ont rien à faire par elles-mêmes, mais seulement à laisser faire; tout se fera sans elles, il n'y aura qu'à jouir. La diplomatie n'a pas été souvent invitée à des festins aussi substantiels et aussi peu coûteux.

En examinant cette question avec des yeux européens, affranchis de toute fascination de nationalité, de préjugés, voilà ce que l'on trouve au fond de cette affaire de la Grèce; et en vérité, on ressent de la peine à s'expliquer comment une chose indiquée par tant d'évidences peut être l'objet d'une double appréciation, d'hésitations, et comment à un plan vaste, européen, qui met un terme à tous les conflits, en établissant de larges barrières, on préfère un plan mesquin, nul pour l'Europe, et qui renferme le germe de mille tracasseries.

Des esprits chagrins et auxquels toute nouveauté paraît un monstre, ne manqueront pas de dire que la Grèce ne sera pas de long-temps dans le cas de remplir le rôle qu'on lui assigne; à cela il est bien facile de répondre: 1° que l'on ne peut user que de ce que l'on a: vaut-il mieux laisser les Turcs et se fier sur eux? 2° la Grèce commence, mais à pas de géant, mais comme font tous les peuples qui se régénèrent avec l'appui de la nou-

velle civilisation : voyez comme ont marché les États-Unis et l'Amérique ; la Grèce fera de même, ses preuves sont écrites dans les exploits des quatre dernières années ; qui aurait jamais compté sur tant d'héroïsme ! on disait du début de la révolution grecque, ce que, dans ce moment, l'on dit de sa fin ; c'est le même langage, parce que c'est la même irréflexion qui parle. Elevée à la dignité et à la consistance d'un grand État, la Grèce en prendra toute la manière d'être, comme les hommes prennent l'attitude indiquée par le piédestal sur lequel ils sont élevés ; tout ce qui se dit contre la Grèce est donc chimérique ; elle n'a besoin que d'une seule chose, c'est qu'on ne la contrarie pas, qu'on ne prétende pas la diriger, la régenter, borner son action, et faire sa destinée sans elle et malgré elle. En décider seule est *son droit*, et pour cette fois, le droit se trouve d'accord avec la politique. Cette politique pourvoit de plus à un autre grand intérêt de l'Europe ; le commerce et l'industrie font sa nouvelle existence ; l'Europe est devenue essentiellement commerciale et industrielle ; les progrès des arts ne peuvent manquer d'exercer de l'influence sur l'état de l'Europe, par la création de procédés propres à multiplier les produits, et à diminuer l'emploi des bras. Tout ce qui ouvre des débouchés aux pro-

duits de cette industrie, entre donc bien avant dans les intérêts de fortune de l'Europe, et dans ceux même de sa tranquillité intérieure; or, la Grèce formée en grand État présentera bien plus de moyens à cette industrie européenne, qu'elle ne le fait dans son état actuel, ni que peuvent le faire les peuplades misérables, ignorantes, qui couvrent l'Albanie, la Bulgarie. A quoi ces contrées servent-elles à l'Europe? Que retire-t-elle de la Moldavie et de la Valachie? A la place de ces corps inertes et stériles, placez un grand État policé, imbu des goûts de l'Europe, et vous verrez quelle impulsion nouvelle les portera vers elle, et leur fera rechercher avec elle des relations dont leur ancien état leur avait interdit l'idée. Sous ce dernier rapport, la nouvelle formation de la Grèce serait une précieuse acquisition pour l'Europe, comme l'a été celle de l'Amérique par sa révolution.

Cette révolution de la Grèce est une occasion unique au monde, que le génie peut féconder, que la médiocrité peut laisser perdre avec l'alternative des fruits les plus précieux ou les plus amers : l'intérêt de l'Europe nous a porté à la rechercher, et nous fait la loi de le lui dire; qu'elle regarde bien à ce qu'elle va faire, car elle a à choisir entre de grandes jouissances ou de longs regrets.

Quant à la forme future du gouvernement de la Grèce, à qui peut-il appartenir d'en décider, sinon à elle? Quel droit peut être plus sacré pour une société, que celui de se constituer? Tant que ses principes ne blessent pas l'ordre social dans son essence, qui peut avoir *le droit* de lui adresser des prescriptions? Qui peut dire à son voisin : vous êtes monarchie et je suis république, ou bien je suis république et vous êtes monarchie; ou bien encore, vous êtes monarchie ou république, à tel ou bien à tel degré, et je suis à tel autre? changez vos institutions, elles ne sont pas en harmonie avec les miennes, elles peuvent faire envie à mes sujets. Ici la politique ne tient-elle pas le langage que le loup de la fable adresse à l'agneau, qu'il accuse de troubler son breuvage? ici ne ressent-on pas toute l'horreur qu'inspire la force empruntant le secours des sophismes et de la subtilité? ne la voit-on pas faire entrer le désespoir dans tous les cœurs, et placer la destruction dans les fondemens de cette société dont, vengeur hypocrite, elle dit qu'elle soutient les intérêts? *Ce droit* arrogé de prescrire les institutions était encore inconnu du monde, c'est un produit de ces derniers temps. Jusqu'ici la raison avait dit que *le droit* se bornait à se préserver dans son intérieur par tous les moyens admis par le droit dans

l'ordre moral, mais qu'il n'y en avait aucun à prescrire à qui que ce soit son mode d'existence.

Au reste, ni la Turquie, ni la Grèce, n'ont requis les étrangers pour le commencement ni pour la poursuite de leurs débats; ayant combattu seuls, seules aussi elles ont le *droit* de constituer à leur guise ce qu'elles garderont ou ce qu'elles acquerront; ni la Turquie, ni la Grèce, n'appelleront les étrangers, pas même comme médiateurs; leurs médiations sont des pratiques de la vieille politique, et des moyens de s'introduire dans les affaires pour les maîtriser ensuite.

La Turquie, par hauteur naturelle, et par jalousie des *chrétiens*, s'y refusera. De son côté, la Grèce le fera par prudence, et comme instruite par l'histoire. Si la force tente de suppléer au consentement, l'Angleterre ne se manquera pas à elle-même au point de le tolérer. Toute l'humanité de l'Europe n'abjurera pas ses sentimens; elle sentira rouvrir les blessures que lui ont déjà faites d'autres agressions; et si jadis trois cents Spartiates moururent aux Thermopyles *pour les saintes lois de leur patrie*, leurs descendans doivent mourir aussi pour laisser au monde un monument éternel des sacrifices que l'on doit *à des lois encore plus saintes*, celles de l'humanité. La fédération continentale n'a pas d'autre droit à exercer envers

la Grèce que celui dont l'Angleterre a donné le modèle à l'égard de l'Amérique; elle a dit : *Je n'interviens pas entre l'Espagne et l'Amérique : que chacune des deux use de ses moyens propres pour prévaloir; c'est un procès entre un propriétaire ancien et nouveau, je n'ai pas le droit de m'en mêler. Si des étrangers s'en mêlent, je consulterai mes intérêts : je reconnais ce qui, après un mûr examen, me paraît solide et conforme à l'ordre social.* Voilà la règle avouée par la raison et par l'équité. L'Europe a applaudi à ce langage si simple, si clair, si incontestable.

Que la fédération continentale fasse de même pour la Grèce; qu'elle déclare de son côté qu'elle abandonne à elles-mêmes la Turquie et la Grèce; mais qu'elle s'opposera à toute intervention étrangère. Qu'elle procède, comme ont fait les États-Unis et l'Angleterre, pour s'assurer de l'état politique et social de la Grèce, afin de ne pas hasarder une décision : tout le monde applaudira à une marche aussi régulière; mais personne ne reconnaîtra le droit d'intervenir à titre général de révolution, ni de différence d'institutions. Quel *droit* oblige les uns de conformer les leurs à celles des autres? La conséquence naturelle d'un pareil système serait la nécessité d'un gouvernement uniforme d'un bout du monde à l'autre. Ce serait lui

appliquer le système des niveleurs, tandis que le *droit* est que chaque société reste maîtresse du choix de ses institutions, sans les subordonner à aucun contrôle étranger. Les États-Unis et l'Angleterre n'en ont prétendu aucun sur l'Amérique : ils ne se sont pas informés si l'Amérique était monarchique ou républicaine; ils se sont tenus à ces deux points : L'indépendance est-elle hors de toute attaque? Les institutions sont-elles sociales? Ces deux points constatés, il a été passé outre à la reconnaissance. Voilà le modèle : que l'application en soit faite à la Grèce, le *droit* sera rempli. Que l'on n'allègue pas les prétextes usés de la force contre la faiblesse; aujourd'hui la signification de tout cela est connue et appréciée; il vaut mieux dire, je suis le plus fort. Quand on le tait, le public le dit; de nos jours, il ne peut plus être trompé. Cette franchise aura du moins le mérite de sauver des sentimens attachés dans toute la terre à l'hypocrisie; et l'hypocrisie de la force contre la faiblesse est, de toutes, celle qui révolte le plus les hommes.

L'Europe sentimentale se soulève encore au souvenir de tout ce qui a été dit de tendre, d'affectueux, de bon pour leur pays, à ces Polonais que l'on poussait vers le déchirement de leur patrie avec ces doucereuses formules.

CHAPITRE XXXIV.

Résumé.

La révolution de l'Amérique est parvenue à son terme; celle de la Grèce y marche aussi. L'Amérique n'a plus d'ennemis armés contre elle, ni au-dedans, ni au-dehors; la Grèce peut avoir plus à craindre de ses voisins que de ses ennemis mêmes. Ces deux révolutions entretiennent des dissensions sourdes entre les divers gouvernemens; elles sont dangereuses pour le repos de l'Europe; la paix dans celle-ci ne sera affermie que par la solution complète de ces deux révolutions.

Elles sont en rapport avec l'état général du monde; elles ne sont pas le produit de l'esprit révolutionnaire; leur étendue, leur facilité, leur rapidité, prouvent qu'elles étaient dans la nature même des choses.

Ces deux révolutions tiennent au droit primitif, qui est le droit général de l'humanité, et celui des associations humaines. Les oppositions à ces révolutions ne sont que du droit secondaire. L'A-

mérique n'a pas été créée ni faite pour l'Espagne ; elle lui appartient par droit de conquête : ce genre de propriété est valable contre les peuples coloniaux au même titre ; mais il est de nulle valeur contre l'Amérique.

Les colonies sont régies par le même ordre que les familles privées ; elles ont, comme elles, leur minorité, leur majorité, et elles veulent user des droits que celle-ci confère.

L'Amérique colonie jouissait d'un grand nombre de supériorités sur l'Espagne métropole.

L'Espagne a appliqué à l'Amérique le système que *Philippe second* lui avait imposé à elle-même ; ce système a fait le malheur de l'Amérique, comme il avait fait celui de l'Espagne. Ce qu'il y a eu de bien fait en Amérique, provient d'elle-même, et non pas de l'Espagne.

La révolution de l'Amérique a été aussi mal jugée par l'Europe, que mal combattue par l'Espagne. On a prodigué les outrages à l'Amérique et les déceptions à l'Europe, sur cette révolution. On a irrité l'Amérique, et on l'a affermie dans sa résolution.

L'Espagne a perdu l'Amérique, et la Turquie a perdu la Grèce, pour être restées toutes les deux stationnaires et hors de la civilisation, au milieu du mouvement du monde et des progrès de la civilisation.

La religion fait la différence entre l'Espagne et la Turquie.

La perte de l'Amérique peut être compensée par l'Espagne ; celle de la Grèce ne peut pas l'être par la Turquie.

L'Europe gagne à ces deux révolutions en richesses, en civilisation, en facilité de placement pour le surcroît de ses talens et de sa population inoccupés. Par le retard de la reconnaissance de l'Amérique, l'Europe perd tout ce qu'elle aurait à gagner par les accroissemens que cette reconnaissance procurerait à l'Amérique : l'Europe n'a plus qu'un intérêt avec l'Amérique, celui de la faire prospérer ; cette prospérité deviendra celle de l'Europe même.

Le vœu unanime de l'Europe est pour la reconnaissance de l'Amérique.

L'Europe souffre d'être privée des avantages qu'elle voit l'Angleterre retirer de cette reconnaissance.

L'Espagne ne peut plus faire la guerre à l'Amérique, celle-ci est plus forte que l'Espagne : elle pourrait se défendre contre l'Europe. Une guerre contre l'Amérique est pleine de dangers, et ruineuse pour les parties belligérantes : la guerre dévasterait l'Amérique, et détruirait les avantages de son commerce pour l'Europe. Le fardeau de

cette guerre tomberait principalement sur la France. L'Europe ne peut pas occuper militairement l'Amérique.

La restauration en Amérique serait plus difficile, et encore plus désastreuse qu'elle l'a été en Espagne.

La guerre n'aura pas lieu contre l'Amérique : on espérera dans les troubles intérieurs et dans les ambitions privées. Cet espoir sera déchu.

L'Europe n'a rien à craindre des progrès à venir de l'Amérique ; elle la dépasse en population, en civilisation ; elle fera des progrès correspondans à ceux de l'Amérique.

L'île de Cuba ne sera ni espagnole, ni anglaise, ni américaine, mais indépendante. Elle suffit pour la formation d'un état indépendant. Porto-Ricco l'imitera et s'unira à elle. Là finira le système colonial des Antilles. L'indépendance du continent américain a changé toutes les bases de ce système.

L'Europe n'a plus besoin de la souveraineté des colonies qui ont le goût de ses productions, et qu'elle dépasse en industrie. L'Angleterre peut abandonner *l'Inde*, qui lui est inférieure en industrie, et qui a pris le goût des produits de l'industrie anglaise. Avec le temps, elle pourra faire de même pour ses colonies du Canada, de la Nouvelle-Hollande et de la pointe d'Afrique.

La révolution de l'Amérique prépare une grande révolution dans l'ordre maritime de l'Europe; elle affranchira l'Europe de la supériorité maritime de l'Angleterre. Sans cet auxiliaire, les marines de l'Europe sont des aberrations ruineuses pour elle; cette théorie s'applique plus particulièrement à la France (*).

Le traité d'Utrecht n'oblige pas la France, la

(*) Cette opinion est mise hors de toute contestation, par les faits de la guerre de la révolution.

Depuis 1793 jusqu'en 1814, l'Angleterre a pris ou détruit à toutes les puissances belligérantes, vaisseaux de ligne. 146

Bâtimens de moindre force, au moins. . 200

De manière à ce que tous les chantiers de l'Europe n'ont fait que travailler à la décharge de ceux de l'Angleterre.

Depuis 1814, la marine française a coûté près de six cents millions.

Dix frégates ou cutters auraient fait tout ce qu'elle a fait avec ces énormes frais. Que ne ferait-on pas avec six cents millions, soit en dégrèvement d'impôts, soit en accroissemens de moyens de productions.

L'état du monde commercial étant changé, l'état militaire maritime de l'Europe doit suivre ce changement.

Ce sujet tient aux plus grands intérêts de la France, et son importance m'avertit de la nécessité d'y revenir, et de le traiter quelque jour d'une manière plus explicite.

Hollande et l'Angleterre, à garantir à l'Espagne la possession de ses colonies.

L'Europe n'a pas le droit d'intervenir dans l'affaire de l'Amérique, ni à titre de dommage positif, ni à titre général de révolution, ni à titre de contagion morale.

Les degrés de l'intérêt des puissances dans l'affaire de l'Amérique dépendent de leur état maritime et commercial.

La différence entre la sociabilité de l'Amérique et celle de l'Europe est la cause réelle de l'éloignement qui, en Europe, est montré contre la révolution de l'Amérique.

Les faits passés dans les monarchies européennes, depuis 1763, ont influé sur la détermination de l'Amérique vers l'ordre républicain.

L'Europe ne connaît pas assez l'importance de la révolution de l'Amérique; elle n'y a pas porté assez d'attention.

L'on ne peut plus soumettre l'Amérique; on ne peut pas l'éviter, on ne peut pas s'en passer : elle promet des biens infinis à tout le monde; il ne reste donc plus qu'à la reconnaître.

La reconnaissance de l'Amérique doit être pleine et entière; elle n'en acceptera plus d'autre. Cette reconnaissance est le préliminaire indispensable de toute négociation avec elle, comme avec

Saint-Domingue : le vrai système de l'Europe est dans cette reconnaissance prompte et définitive.

Le vœu unanime de l'Europe est pour cette reconnaissance.

La légitimité de l'Espagne n'est plus un obstacle contre cette reconnaissance : celle-ci n'est plus que la reconnaissance d'un fait irréformable ; et les retards sont très préjudiciables à l'Europe, surtout à la France.

Les refus ou les retards de la reconnaissance de l'Amérique ne peuvent pas durer. L'Amérique peut user de représailles contre les retardataires, ne pas les reconnaître, et leur interdire le commerce avec elle. La France a plus à perdre par ces retards que la fédération continentale.

Les accroissemens à venir de la population et de la puissance des états de l'Amérique, ainsi que les formes de gouvernemens qu'ils pourront adopter dans le cours des âges, ne doivent pas entrer en considération dans la reconnaissance actuelle de l'Amérique.

Saint-Domingue ne peut plus être colonie ; il n'y a plus d'intérêt qu'à favoriser le développement de sa population : toute attaque contre Saint-Domingue est une aberration ruineuse et inhumaine.

La révolution de l'Amérique constituée en ré-

publique produit un ordre nouveau dans ses relations avec la cour de Rome; cette cour aura besoin du plus grand discernement dans sa conduite à l'égard de l'Amérique, pour conserver le lien qui doit les tenir unies, et pour faire qu'il ne se brise point par les inconvéniens attachés à la grande distance de l'Amérique et à l'étendue de ses besoins spirituels.

La Grèce est supérieure en forces à la Turquie; celle-ci ne peut plus remettre la Grèce sous le joug. La Grèce triomphera dans la cinquième campagne, comme elle l'a fait dans les quatre précédentes. Aucune espèce d'intervention n'est légitime dans l'affaire de la Grèce : la direction, ni la disposition de la Grèce, ne le sont pas davantage. Toute intervention eût été fatale à la Grèce; elle ne doit en admettre d'aucune espèce, mais faire ses affaires elle-même. Tout système partiel appliqué à la Grèce manque le but de la civilisation et le but européen d'élever une barrière contre l'agrandissement de la Russie. La Turquie ne peut plus servir de barrière contre elle : la Grèce doit la remplacer dans ce rôle; sous ce rapport, sa révolution est une bonne fortune donnée par le ciel à l'Europe.

Le système de François I[er] et de Louis XIV, pour faire de la Turquie une barrière contre les puissances prépondérantes dans l'Orient, est usé.

La Turquie ne peut pas servir de barrière contre la Russie, l'Europe ne peut pas se passer d'une barrière contre elle dans le midi; la Grèce vient la lui offrir : pour cela, il faut qu'elle occupe toute la Turquie d'Europe. Cette position est presque insulaire. Dans cette conformation, la Grèce ne peut être ni conquérante, ni conquise : son emploi sera de surveiller la Russie au midi, et la Turquie à l'orient : sa position en fera une puissance maritime.

La nouvelle formation de la Grèce est toute d'avantages pour l'Europe; elle n'enlève rien à aucun de ses membres; elle ne lui demande ni hommes, ni argent, mais seulement de ne pas la troubler par une intervention sans droit et sans relation avec ses intérêts. Tout empêchement apporté à cet établissement de la Grèce est à la fois contraire aux besoins de l'Europe et à ceux de la civilisation : ce serait la perte d'une occasion qui ne se représentera jamais. C'est un faux jugement que de juger de la Grèce libre par la Grèce asservie. L'expérience de l'Amérique prouve que les peuples qui se régénèrent acquièrent promptement, au moyen de la nouvelle civilisation, un haut degré d'amélioration dans leur moral et dans toutes les parties de leur gouvernement.

A la Grèce seule appartient le droit de déter-

miner la nouvelle forme de son gouvernement, et d'en choisir les chefs. Dès que cette forme de gouvernement ne renferme rien de contraire au principe de la société, aucun pouvoir étranger n'a le droit de s'en mêler.

CHAPITRE XXXV.

Conclusion.

Lecteurs, qui que vous soyez, quelque poste que vous occupiez, car il s'agit ici d'une cause générale, souffrez que je m'adresse à vous, et que je demande à votre sincérité de dire quel obstacle réel, c'est-à-dire digne d'être compté dans une si grande cause, s'oppose à la reconnaissance de la Grèce et de l'Amérique, et à l'affranchissement des embarras que produit, en Europe, la collision des deux parties du monde, et l'opposition des deux sociabilités qui le partagent. Dites maintenant si c'est l'esprit révolutionnaire qui a produit ces deux grandes commotions; si des menées démagogiques, faibles leviers, ont porté l'Amé-

rique et la Grèce dans le mouvement nouveau du monde et dans la direction où il est entré depuis trois cents ans; elles aussi font partie de ce monde, et elles ont pu vouloir marcher à sa suite. Vous avez vu, au premier choc, les chaînes de ces deux contrées échapper aux faibles mains qui les avaient imposées; l'impuissance et la folie n'ont fait que recevoir leur salaire, et la nature a été vengée par la raison armée, en même temps que l'Amérique et la Grèce! Qui, dans ce grand changement, pourrait exciter votre courroux ou vos outrages? Que vous demandent la Grèce et l'Amérique? De vous laisser faire des biens infinis, en leur laissant faire le leur propre; car, en définitive, voilà toute la question; et cela sans qu'il en coûte rien à personne, sinon aux deux grands coupables, l'Espagne et la Turquie. Il n'y aura de victimes que parmi l'ignorance et le fanatisme, c'est-à-dire l'incivilisation.

Deux peuples vous demandent, et la demande est modeste, l'un de ne pas l'empêcher de naître, et l'autre de ne pas l'empêcher de renaître à la liberté et à la gloire : l'un a à vous montrer le bûcher de Guatimozin, et l'autre le divan et Scio. Les destinées de la Grèce et de l'Amérique sont sous la protection de l'humanité elle-même; elles sont de plus sous la sauve-garde de la raison;

celle-ci est et doit rester la maîtresse du monde : eh bien ! que se passe-t-il donc dans celui-ci ? Rien de plus simple ; il a été théocratique et sacerdotal, régalien et féodal, plein de collisions entre ces élémens ambitieux de se surmonter mutuellement. Maintenant le même monde est *social*, c'est-à-dire de droit, fondé sur les vrais principes de la société. Un sommeil de plus de cinquante siècles ne suffisait-il pas à l'espèce humaine ? Pendant ce temps a-t-elle subi assez de dégradations ? Il y a trois cents ans, une éruption soudaine de lumières est venue dissiper la nuit antique ; la plus riche partie de ces clartés s'est fixée sur l'Europe ; elle en est devenue le centre, d'où elles se répandent sur l'univers ; ainsi, au moment où l'Europe s'éloigne de l'Amérique et de la Grèce, c'est de son propre ouvrage qu'elle s'effraye, car c'est d'elle qu'est venue leur restauration. La réhabilitation de l'espèce une fois commencée, car c'est bien d'elle qu'il s'agit, ne peut plus l'arrêter ; le genre humain est en marche, et rien ne le fera rétrograder. Que sont les obstacles que l'on prétend opposer à un pareil ébranlement ? Lutter contre l'esprit humain, c'est s'en prendre à la nature elle-même : et quelle force résista jamais à la sienne ? Au point auquel les choses sont arrivées, désormais toute résistance n'est plus qu'un jeu d'enfant, un acte de vain dépit, le

gain de quelques heures de sommeil, pour arriver à un réveil plus douloureux : voyez si ce qui se passe depuis 1814 n'autorise pas ce langage. Le colosse de fer qui dispose de tout, qui fait tout plier sous son poids, qui a l'air de tout maîtriser, qui, avec des baïonnettes comptées par millions, pouvait prétendre à tous les genres d'invasions, aujourd'hui est sur la défensive ; ses domaines se rétrécissent chaque jour ; l'Angleterre le brave ; l'Amérique poursuit sa course à sa vue ; qui peut lui échapper, lui échappe ; séparé de l'opinion, il ne vit plus que de pouvoir ; il faut bien qu'il reconnaisse qu'*une idée* est plus forte que lui, car c'est contre toute idée qu'il s'effraye et qu'il s'arme. Le voilà réduit à une enceinte peuplée de terreurs. Réalisant la fable(*), dans chacun de ses espoirs il n'embrasse qu'une nue ; dans chacun de ses travaux, il s'épuise à porter sur la montagne le rocher qui aussitôt croule et l'entraîne ; chaque année lègue à celle qui suit un héritage surchargé d'embarras. Dans ce moment, que défend-on ? des principes, ou des intérêts publics ? Non, des habitudes et des situations. Il peut être pénible de les changer ou de les perdre ; ces regrets sont dans

(*) Ceci ne se rapporte qu'aux traitemens que l'Espagne et la Turquie ont fait éprouver à l'Amérique et à la Grèce.

la nature, mais le monde a été le théâtre de ces vicissitudes ; à leur tour, d'autres ont occupé les places que l'on défend aujourd'hui. La grande loi de la nécessité surpasse toutes les autres et fait tout fléchir ; la raison commande de s'y soumettre. Quand une armée s'ébranle, tout cède sur son passage, tout ce qui s'y oppose périt. Le monde s'est ébranlé, il faut qu'il passe. Quand un nouveau culte s'éleva sur l'univers, le paganisme tomba. Quand les prêtres de l'ancien culte défendaient encore des autels qui leur avaient été propices, le monde les avait déjà dépassés ; du moins à cette époque la guerre civile ne s'établit pas dans l'Olympe, et par leurs combats les dieux n'apprenaient pas aux mortels à douter de leurs oracles. Une nouvelle religion sociale est apparue, le monde vole au-devant d'elle ; son apparition partage le monde ; et les chefs des sociétés humaines, à la vue des hommes qui les forment, s'adressent des démentis publics sur les principes mêmes de la sociabilité (*). Que peut-il rester dans l'esprit des té-

(*) Voyez les discussions entre l'Angleterre et le continent depuis le Congrès de Tropau. Elles ont remis tout en question ; et sûrement, dans la lutte, l'ordre rationnel n'a pas été en faveur du continent.

moins de ces contradictions? Je ne me le dissimule pas; l'apparition de huit grandes républiques, la survenance d'un monde républicain rayonnant de jeunesse, de lumière et de richesses, en regard d'un monde d'institutions vieilles et peu fortunées, peut présenter à celui-ci des sujets de comparaison plus propres à l'intimider qu'à le flatter. Mais de quoi défendront les retards, les dégoûts, les choses chagrines? car on ne peut rien au-delà. Le jour fatal ne peut manquer d'arriver, rien ne peut l'arrêter; gagner quelques heures est le *maximum* de l'ambition; aux grandes choses les grands partis, renverser ou adopter. Quand la force manque contre la raison, il ne reste qu'à ouvrir toutes les portes à celle-ci: c'est le seul moyen de se défendre du mal, ou, ce qui vaut encore mieux, de le changer en bien.

Dans des circonstances si grandes et si nouvelles, j'oserai élever ma voix jusqu'aux premiers assesseurs des pouvoirs européens, et je leur dirai: Retirez votre confiance à des systèmes rétrécis et personnels; embrassez tout d'une vue le monde dans la nouvelle forme sous laquelle il se présente à vous; suivez son mouvement pour qu'il ne vous entraîne pas; prenez en lui ce qui peut se mettre en harmonie avec vous; acceptez ce qui ne peut être ni refusé, ni empêché; d'une main inexorable élaguez

tout ce qui ne peut être retenu; surtout gardez-vous du mélange d'élémens qui se combattent, ou de la scission de ce qui ne souffre pas de partage : acceptez la civilisation toute entière : en ouvrant les bras à toutes les jouissances matérielles qu'elle peut vous apporter, n'allez pas chercher à restreindre les effets qu'elle produit sur les esprits ; vous scinderiez plutôt un rayon du soleil : surtout entendez-vous bien vous-mêmes, et quand vous recourrez à la haute aristocratie, comme à un protectorat social, ne faites pas de Paris un port de mer ; car les ports de mer appartiennent essentiellement à la démocratie, et les faubourgs Saint-Germain sont essentiellement méditerranés. (*). Ayez donc la vue nette de ce que vous faites. Souffrez que laissant là la politique, je vous trans-

(*) L'aristocratie anglaise, fort grande dans les comtés, est inaperçue, insensible à Londres. Ce n'est pas l'aristocratie qui y produit le mouvement de commerce qui, en 1823, a montré dans le port de Londres des valeurs pour la somme de 1,700,000,000 francs. L'aristocratie russe est à Moscou, et non à Pétersbourg, ville de cour, de gouvernement et de commerce.

Il n'y a pas d'aristocratie à Hambourg, à Amsterdam ; mais il y en a à Vienne, il y en avait à Varsovie. L'aristocratie espagnole se trouve à Madrid, au centre de la Castille :

porte dans un champ où se trouvent plus de gloire et moins de sécheresse.

Si jamais le pouvoir sur ses semblables peut paraître grand et avoir des attraits, c'est quand il peut être employé au service de l'humanité. Si tu es un dieu, disait un Scythe à un conquérant, tu dois faire du bien aux hommes : voilà ce que la Grèce et l'Amérique adressent aux dépositaires des pouvoirs européens : aidez-nous, leur disent-elles, à compléter notre existence ; ne fermez pas les oreilles aux acclamations de ces innombrables générations dont vous hâterez la naissance, et dont un murmure précurseur apporte à vous la reconnaissance : voyez l'Europe enrichie, embellie par ce que nous nous apprêtons à faire pour elle ; vous pouvez avoir part à tous ces biens et à toutes les bénédictions qu'ils mériteront à leurs auteurs : activer la vie d'un monde nouveau, est supérieur à défendre dans l'ancien quelques débris des temps

---

la démocratie est à Cadix, et borde tout le littoral de la péninsule.

Paris est moitié moins aristocrate depuis qu'il est devenu la seconde ville commerciale de l'Europe, et la première ville manufacturière de France ; un port de mer à Paris, et voilà l'aristocratie noyée. Il y a plus d'hommes plus près d'une action que d'une réflexion.

de la barbarie complète, ou du moyen âge. Entre les hommes qui apparaissent à la fois sur la scène du monde, il s'établit toujours une comparaison de renommée. A qui l'histoire réserve-t-elle plus de gloire, du *Haut Commissaire Maitland*, ou de lord Byron, cette illustre victime de la Grèce ?.. Si celle-ci recouvre son Parnasse, le dieu qui l'habite avec son docte cortége acquittera la dette de la Grèce, en parant sa tombe d'un laurier immortel : ne troublons pas la cendre de l'autre.

Humanité, gloire, richesse, justice, vœu de l'univers, ô Grèce et Amérique, tout se trouve dans votre belle cause; tout y parle à l'esprit et au cœur : puisse ce langage porter dans tous les esprits ces vives émotions! puisse le jour de la justice luire bientôt pour vous! ceux qui vous la refusent, ont, à vous en faire jouir, encore plus d'intérêt que vous-mêmes.

POST-SCRIPTUM.

L'impression de cet ouvrage touchait à son terme, lorsque quatre événemens survenus en même temps ont rappelé notre attention sur un sujet que nous avions cru épuisé; ce sont :

1° La demande de la chambre de commerce de Paris, adressée au Roi pour l'autorisation et la protection des relations commerciales avec l'Amérique.

2° La confirmation de la destruction des forces espagnoles dans le Pérou.

3° L'exposé de la situation de la république de Colombie, fait à l'ouverture du congrès de Bogota.

4° Les annonces réitérées de relations établies entre les cabinets de la fédération continentale relativement à la Grèce.

Ces quatre incidens ont une signification, et ne peuvent pas passer sans explications.

Au chapitre douzième, intitulé *Vœu de l'Eu-*

rope, il a été dit que la reconnaissance de l'Amérique était l'objet des désirs de tout le commerce européen, et que la France surtout se voyait avec regret frustrée des avantages que l'Angleterre retire des relations libres et protégées avec l'Amérique. La chambre du commerce de Paris vient de donner une pleine confirmation à cet aperçu : on ne peut douter que son exemple ne soit imité par toutes les chambres de commerce de la France. Cette pétition énonce des faits précieux à recueillir, et propres à fixer l'opinion : 1° qu'en 1824, le commerce n'a exporté pour toutes nos colonies que 8,000,000 fr. et 25,000,000 pour l'Amérique espagnole. Elle énonce l'opinion que ce commerce est susceptible d'une grande extension, et que surtout l'industrie parisienne y trouvera de vastes débouchés.

2° Les publications officielles sur la destruction des forces espagnoles au Pérou achèvent la démonstration de l'extinction de la puissance espagnole dans ces contrées ; elle y a péri sans retour. Toute entreprise ultérieure par les armes serait une extravagance ruineuse et homicide. Par conséquent, il ne reste plus qu'à s'arranger avec l'Amérique. Dans cette occasion, a paru de nouveau la tactique employée depuis dix ans pour égarer le public sur les affaires de l'Amérique. La veille même du

jour où les nouvelles officielles du Pérou sont arrivées, les organes ordinaires de ces déceptions usaient de leurs sophismes accoutumés pour détruire la croyance aux premiers avis qui en avaient été reçus, et qui avaient suffi à la conviction de tous les bons esprits : pour quelques pièces d'argent, ces hommes attiseraient l'incendie de l'univers (*). On peut appliquer à ces décepteurs ce

(*) Les événemens du Pérou renferment deux grands enseignemens.

1°. Nouveau Wasingthon, Bolivar remet le pouvoir. Belle leçon pour les ambitieux de l'Europe, et pour les spéculateurs sur son ambition personnelle.

2°. La capitulation accordée à l'armée espagnole, modèle de raison et d'humanité : après le combat, il n'y a plus que des hommes : déjà, ne s'est-on pas fait assez de mal en se combattant?

« Art. IV. Aucun individu ne pourra être recherché pour ses opinions avant le changement du gouvernement. » Voilà une amnistie qui n'est ni morcelée, ni un piége.

« Art. V. Les propriétés des Espagnols absens seront respectées...... ». Les Espagnols en font-ils autant entre-eux, même en Espagne? En auraient-ils fait autant s'ils avaient triomphé ?

« Art. VI. Tous les officiers prisonniers seront mis de suite en liberté. »

« Art. VII. Les dettes contractées par le gouvernement espagnol sont reconnues par le gouvernement du Pérou. »

que le ministre Garay, dans son mémoire, dit au roi d'Espagne : *Le ministre des finances de votre majesté n'est occupé que de tromper et de mentir.*

3° La séance d'ouverture de Bogota offre plusieurs circonstances remarquables : 1° la forme du discours du président. Depuis long-temps, nous faisons remarquer que les chancelleries de ces nouvelles contrées ne le cèdent en rien à celles de l'Europe, et qu'elles sont exemptes de beaucoup de défauts qui défigurent celles-ci. On trouve, dans la pièce de Bogota, méthode, clarté, franchise, point de redondance, d'ambiguité, de paroles superbes : tout est positif et net. 2° Chose remarquable, d'après cette pièce, le défaut de reconnaissance, exprimé dans les lettres de créance des consuls anglais, les a fait refuser par le gouvernement de Colombie, de manière à ce qu'ils ne soient que tolérés. 3° Elle fait observer que les États-Unis ont reconnu le gouvernement de Colombie. Cette fer-

---

En Amérique, on paie les dettes de ses ennemis; en Espagne on refuse de payer ceux qui nous ont nourris, et que nous avons sollicités. Qui des deux aura le plus de crédit?

Tout cela est fort instructif, et fait pour parler à l'esprit de tout homme sensé. L'Amérique nous envoie quelque chose qui vaut mieux que de l'or, l'exemple de la vertu : puisse-t-il ne pas se perdre au milieu de nos dissipations !

meté de la part de ce gouvernement indique : 1° qu'il ne se désistera jamais sur ce préliminaire ; 2° que ce qu'il a fait à l'égard de l'Angleterre, dont il a tant à attendre, à plus forte raison il le fera envers les autres puissances moins maritimes ; 3° que depuis la victoire décisive sur l'Espagne, le gouvernement sera encore plus strict sur cette reconnaissance préalable ; 4° qu'il sent sa force et la puissance du moyen qu'il peut employer pour se faire rendre justice, en ouvrant ou bien en fermant ses portes. 5° Le rapport colombien fait connaître, 1° les ombrages causés par des Français arrivés à bord d'une frégate française ; 2° le refus d'un traité défensif avec Haïti. Les motifs allégués par le gouvernement colombien réunissent tout ce que la justice et la prudence peuvent faire désirer : cette conduite équitable, et mesurée tout-à-la-fois, honore le discernement et la moralité du gouvernement de Colombie, et montre que les relations avec l'Amérique ont autant de garanties qu'elles peuvent en obtenir en Europe.

Cet exposé de Bogota est le thermomètre moral de la république de Colombie : il n'offre rien que de satisfaisant pour elle, et de rassurant pour ceux qui auront le bon esprit de s'en rapprocher.

4° Le secret des conférences qui passent pour avoir eu la Grèce pour objet, est resté dans les ca-

binets qui en ont été les théâtres; cependant il a été répandu qu'il était question de l'établissement d'une royauté en Grèce. On a été jusqu'à nommer les candidats; car, dès qu'il y a vacance quelconque, aussitôt il y a candidature. Là, comme pour les institutions, il doit y avoir eu partage, chacun voulant faire prévaloir son client. Cette prétention nouvelle mérite d'être examinée sous plusieurs rapports.

1° Il n'est plus question de détruire la révolution de la Grèce, mais de lui donner une forme. Il y a loin de là à tout ce dont elle était menacée à son début; c'est déjà un grand pas de fait. 2° A quel objet bornerait-on cette royauté? Serait-ce à la Grèce avec le *statu quo?* Dans cet état, à quoi servirait-elle à l'Europe et à elle-même? De quel poids serait-elle dans la balance politique? Comment se suffirait-elle à elle-même contre les Turcs? Les îles grecques en feraient-elles partie? On n'aperçoit dans ce plan aucune trace de calcul; il ne satisfait à aucune condition, ni à aucun intérêt public; ce n'est qu'un réchauffé de ces ombrages de la vieille diplomatie, qui consistait en ce que les forts ne voulussent autour d'eux que des faibles pour les dominer. Si l'on a recherché des dédommagemens pour ceux qui n'ont pas su garder leur trône, ou pour ceux que

les coups du sort ont empêché d'occuper ceux qui les attendaient, cela rentre dans la classe des intérêts privés, et le sort des nations ne doit pas être subordonné à ceux-ci. C'est le renversement de l'ordre social : les sociétés ne sont point faites pour des individus; mais tous les individus sont faits pour elles.

2° Ici revient la question de droit : la Turquie ou la Grèce ont-elles demandé un souverain à la fédération? celle-ci est-elle souveraine du territoire sur lequel elle semble se disposer à prononcer? a-t-elle pris part à la guerre qui a eu lieu entre la Turquie et la Grèce? à quel titre donc prendrait-elle part à la conclusion? tout son droit se réduit à se préserver des dommages positifs, s'il y en avait de réels, et non pas controuvés par la force frauduleuse; à son égard le droit se borne là; pour tout autre, il est complètement absent; et quand le nom du droit est si souvent invoqué, comment la réalité peut-elle en être séparée?

Quant à l'établissement monarchique à former en Grèce, nous n'avons pas dissimulé notre manière d'envisager les diverses institutions qui régissent les sociétés humaines. Toutes sont bonnes en elles-mêmes, lorsqu'elles remplissent le but des sociétés, qui est et qui ne peut être autre que le

bien des sociétaires. La royauté est une belle et noble institution; mais ce n'est pas la royauté telle que Samuel la dépeint, mais telle que Fénélon la montre. Il ne faut pas plus de royauté de l'Orient, que de royaume de Salente; tout doit se passer *par raison* entre les hommes; il en est de la royauté comme de toutes les autres institutions humaines; le type essentiel n'existe pas; les formes en ont varié, et varient en mille lieux; simple, partagée, héréditaire, élective, absolue, limitée, elle a existé et existe sous toutes les formes; il n'y a d'essentiel que l'existence même du monarque, et l'exercice du pouvoir suffisant pour bien remplir les fonctions de la royauté; les lois de chaque pays règlent cette partie; le besoin de la monarchie varie suivant l'état des sociétés; les monarchies sont fort utiles, pour ne pas dire indispensables dans des sociétés trop peu avancées pour se diriger elles-mêmes; l'état républicain est un état de lumières générales; c'est le défaut de généralité de lumières dans la masse, qui a perdu les républiques anciennes, et sa présence qui peut conserver les nouvelles. Dans les anciennes, quelques grands citoyens, dominant toute la masse, représentaient *des rois*; c'est pour la possession de ce trône qu'ont combattu Marius et Sylla, César et Pompée, Octave et Antoine; les généraux d'A-

lexandre se trouvèrent *rois* à sa mort, et se partagèrent son empire. De pareilles républiques ne peuvent subsister, et se résolvent nécessairement en monarchies. La royauté est excellente dans les sociétés riches, nombreuses, policées, pour contenir, par une barrière inébranlable, des ambitions égalitaires, qui feraient éclater des orages; mais cette institution préservatrice doit reposer sur des lois fixes, certaines, en un mot, être constitutionnelle, avec sincérité et intégralité; la royauté, comme toutes les choses d'ici-bas, doit être appropriée aux temps, aux choses, aux hommes; il ne faut pas charger ceux-ci plus qu'ils ne veulent ou plus qu'ils ne peuvent porter : les Européens ne pourraient pas supporter les royautés de l'Asie, l'Angleterre celles du continent, la France, après la Charte, la monarchie avant la Charte. Pour revenir à la question qui nous occupe, demandons de quelle nature serait la royauté de la Grèce, imposée ou volontaire. Imposée, de quel droit? qui obligerait-elle? où serait sa légitimité? A coup sûr, elle ne réclamerait pas le droit divin, et pas davantage le droit légitimaire: où résiderait donc le principe de son autorité? Le caractère royal ne se confère pas comme les caractères religieux. Cette royauté serait-elle volontaire, c'est-à-dire acceptée? alors c'est aux intéressés à prendre

leurs sûretés; on peut préjuger que les royautés basées sur les principes de Laybach, ou sur les exemples de Madrid, de Naples et de Lisbonne, ne présenteront pas des attraits propres à décider cette acceptation. Restera ensuite à arranger toute cette affaire avec les Turcs; et là se présenteront de nouvelles difficultés. Comme on voit, il y a ici une grande complication, et l'on ne peut pas aller aussi vite que le veulent beaucoup d'hommes.

Après tout ce qui a été dit dans le cours de cet écrit, il est inutile de s'appesantir sur deux questions: 1° s'il est bon que la Grèce soit une monarchie; 2° si l'intérêt du *principe monarchique* exige cette érection d'une nouvelle royauté, et si l'on veut opposer une masse monarchique en Europe à une masse républicaine en Amérique, en compensant en quelque sorte les pertes dans le nouveau monde, par des acquisitions dans l'ancien: *ici il s'agit de convenances, et nous parlons du droit.*

On aurait de la peine à prouver qu'un peuple soit astreint à accepter une institution, en vue de la stabilité des institutions de ses voisins. Au fond du raisonnement contraire, on sent distinctement une épée.

Terminons cette discussion, en disant que les destinées du monde viennent d'être fixées dans

les plaines qui ont été les témoins de la dernière défaite de l'Espagne, et que les champs d'Atacucho ont été pour le monde ce que Pharsale fut pour Rome, et Waterloo pour celui qui, pendant tant d'années, avait maîtrisé la victoire : ce sont de ces coups dont on ne relève pas.

On vient de porter à la connaissance du public la correspondance entre le gouvernement grec et anglais. Les sentimens exprimés par les Grecs sont précisément ceux que nous leur attribuons dans le cours de cet ouvrage, la ferme résolution de mourir plutôt que de renoncer à leur indépendance et de subir les lois des étrangers. Le ministre anglais, Canning, assure la Grèce de la neutralité la plus entière, rejette les plans qui ont circulé dans le public, et déclare que la Turquie ne veut entendre à aucun arrangement. Le ministre anglais déclare que si sa médiation était réclamée par la Grèce, il l'offrirait aussi à la Porte ottomane, et se concerterait avec les autres puissances. Là est le vrai système, et le salut de la Grèce.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Page 14, ligne 18, sort, *lisez* reste
28, 12, séparer, *lisez* s'éloigner
54, 3, Auguste, *lisez* Augustule
115, 14, ses besoins, *lisez* ces besoins
190, lignes 26, 27, laquelle, *lisez* lequel

